

Mary-Lafon, Edouard Forestié,
Raoul Verfeuil

Trois visions d'Olympe de Gouges

Présentation Jean-Paul Damaggio

Juin 2009

ISBN : 978-2-917154-39-7

Editons La Brochure 82210 Angeville

<http://la-brochure.over-blog.com>

Sommaire

Présentation de Jean-Paul Damaggio:

Mary-Lafon p. 5

Edouard Forestié p. 7

Raoul Verfeuil p. 10

Les textes :

La Ninon de 1789 par Mary-Lafon

Olympe de Gouges par Edouard Forestié

- La jeunesse d'Olympe
- Sa filiation prétendue
- Olympe à Paris
- Olympe auteur dramatique
- Olympe philosophe et politique
- Olympe pamphlétaire
-

Olympe de Gouges, une oubliée par Raoul Verfeuil

- L'écrivain
- La révolutionnaire
- La féministe

Mary-Lafon en fait Jean-Bernard Lafon
(Lafrançaise 1810 – Montauban 1884)

Ce polygraphe désoriente ses lecteurs par le nom même qu'il s'est donné. Au tournant de 1830 il décide de changer de nom en se faisant écrivain et d'abord l'historien du Midi. Cette posture le met en marge car il entreprend une histoire loin des grands de son temps, une histoire proche du peuple et de sa langue. Républicain modéré, il tentera quelques incursions dans la politique (surtout en 1848) mais, à l'heure du bilan de sa vie, il écrira des mémoires... sur sa vie littéraire. Enfant du romantisme, il en épousera l'écriture et son texte sur Olympe de Gouge me semble à l'image de toute son œuvre¹. En 1860, nous sommes en plein Second Empire, Mary-Lafon publie ***Mille ans de guerre entre Rome et les papes*** alors que les rapports entre Napoléon III et le Pape sont momentanément au plus mal. Cette coïncidence lui donne la possibilité d'écrire dans les journaux officiels dont ***Le Moniteur Universel***, et le journal local du Tarn-et-Garonne : ***Le Courrier*** où il publie, ***La Ninon de 89***.

Olivier Blanc, la référence sur Olympe de Gouges indique dans son dernier livre à la partie source :

« Mary-Lafon. « La Ninon de 89 » parue dans le journal *l'Athénée du Midi* (Montauban 1860, voir Fonds Forestié, archives du Tarn-et-Garonne). L'auteur dit s'appuyer sur des souvenirs locaux concernant sa célèbre compatriote. » Page 29, il cite le début du texte en précisant que Mary-

¹ Voir Jean-Paul Damaggio, Mary-Lafon, Quel Combat ?!, biographie auto-éditée en 1984

Lafon enjolive les souvenirs de sa grand-mère. Il ajoute ensuite que Mary-Lafon, en disant que le mari d'Olympe avait 60 ans se trompe car il a eu besoin d'une procuration de ses parents pour se marier. Or il s'appuie souvent sur une sorte d'autobiographie d'Olympe ***Les Mémoires de Mme de Valmont*** où celle-ci indique bien que son mari avait 60 ans au mariage ! Comme elle se rajeunit elle-même, elle doit vieillir le mari en question mais de combien d'années ? Mary-Lafon justement, discutant avec Ingres, parle aussi de procuration des parents du peintre pour un mariage éventuel à Rome a plus de quarante ans (voir documents).

Bien sûr, il y a une parenté entre les deux textes de Mary-Lafon, celui de ***l'Athénée*** étant cependant plus historique car il donne la liste des œuvres d'Olympe. Dans celui du ***Courrier du Tarn et Garonne*** un détail me prouve que si le style est très romantique, les sources n'en sont pas moins sérieuses. Il nomme Gautier, l'homme qui annonce la mort d'Olympe et ce Gautier a bel et bien existé et devait être très au courant de la question. Chef sans-culotte dans sa ville (pendant la terreur blanche il devra rester cloîtré chez lui pendant plusieurs mois) il a malheureusement été confondu, par Félix Castan, avec Gautier-Sauzin, auteur d'une pétition en défense de l'occitan qui fut un Girondin bon teint. En 1860, Mary-Lafon n'a pas pu croiser Gautier dans les livres d'histoire (même à ce jour il est si peu connu²), il n'a pu le croiser que grâce à la mémoire populaire qui fut en permanence au cœur de son œuvre. La trajectoire d'Olympe, même si elle est brossée à grands traits sous forme romantique, correspond bien à la réalité.

² Voir le livre que j'ai auto-édité : Les Sans-culottes de Montaubany.

Edouard Forestié
(Montauban 1847 – Montauban 1911)

Ce fils d'imprimeur appartient à un univers totalement différent de celui de Mary-Lafon. Ancré dans sa ville quand Mary-Lafon voyagea à travers l'Europe, ancré dans sa religion quand Mary-Lafon apparaît davantage comme fils de Lacordaire, ancré dans son anti-féminisme quand Mary-Lafon était déjà féministe en son temps, Forestié avait à sa disposition tous les outils qui pouvaient en faire un grand érudit local et le « Fonds Forestié » donne aux Archives Départementales du Tarn-et-Garonne une figure très originale et très utile.

Edouard Forestié indique clairement dans son texte qu'il le publie enfin, en lien avec un travail de dimension nationale de Lacour, ce dernier s'étant penché sur la question suite à un développement spectaculaire du combat féministe dans le pays, ce qui amena jusqu'à la création d'un quotidien très diffusé uniquement fait par des femmes !

C'est donc par le féminisme qu'Olympe de Gouges sort de l'ombre et l'étude de Forestié, est celui d'un historien de son temps car il confronte la « légende » et les faits.

Olivier Blanc le présente ainsi en donnant les sources :

« Edouard Forestié : *Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne*, 1900 et 1901. Ces articles furent réunis en un volume avec un important appendice de textes et publiés sous le titre *Olympe de Gouges 1748-1793* (Montauban, Forestié, 1901). L'auteur, injustement critique avec sa compatriote, publie de précieux documents d'état civil et

apporte de nombreuses précisions sur la jeunesse de Mme de Gouges et sa famille, établissant pour la première fois les liens que sa famille maternelle entretenait avec les Le Franc de Pompignan. »

L'édition en livre est un peu différente du texte de l'Académie de Montauban (et non du Tarn-et-Garonne) et si Forestié est « injustement critique » c'est qu'il faut se savoir que cet homme fut jusqu'à sa mort en 1911, un monarchiste militant (voir documents). Il essaiera de faire d'Olympe une monarchiste.

Les Editions La Brochure pourraient donc se dispenser de le rééditer mais ce travail est entré dans l'histoire et le confronter aux deux autres écrits nous paraît très utile (y compris pour lire Olivier Blanc).

Forestié a connu Mary-Lafon et la filiation est revendiquée. Les deux hommes ont lu avec attention Olympe de Gouges mais, pour en rendre compte, Forestié tire le personnage loin du combat social qui fut le sien. L'engagement politique de Forestié ne l'empêchait pas, sur le plan culturel, de montrer une large ouverture d'esprit manifestée par l'hebdomadaire qu'il créa : **Le Quercy**. En conséquence, à sa mort, même la chronique du **Midi Socialiste** lui rend hommage (voir documents). Elle a du être l'œuvre de Raoul Verfeuil, celui qui, sans le savoir, est à l'origine de cette publication. Celui qui n'est jamais cité quand on travaille sur Olympe de Gouges.

Raoul Verfeuil de son vrai nom Raoul Lamolinairie
(Montauban 1887- département des Landes 1927, enterré à
Montauban)

Cette fois nous croisons un homme issu du peuple. Fils d'un ébéniste comme Bourdelle, il travaille d'abord comme employé des postes. Cependant il est surtout rongé par le désir d'écrire. Il n'a pas vingt ans quand paraissent ses premières poésies : **Fleurs d'Avril**, des fleurs qui n'avaient aucune chance d'être éditées par l'imprimerie Forestié mais bien davantage par l'Imprimerie coopérative.

Dès le lycée, Raoul Lamolinairie lance un petit journal, et sa vie durant il ne cessera d'écrire dans les journaux, à commencer par **L'Indépendant**, l'hebdomadaire montalbanais d'Irénée Bonnafous, bête noire d'Edouard Forestié, porte-parole des Radicaux, puis dès 1908 il passe au Parti Socialiste, écrit dans le quotidien régional que lance ce parti, **Le Midi Socialiste** (c'est là qu'il prend le nom de Raoul Verfeuil). Il finira par devenir journaliste professionnel à **l'Humanité**.

Il choisira le PCF en 1920 mais il en est exclu dès octobre 1922. Il continuera de se battre avec une frange socialiste-communiste et c'est dans la **Nouvelle revue socialiste** qu'il publie son article sur Olympe de Gouges, peu de temps avant qu'il ne décède de tuberculose dans un sanatorium des Landes. Il fut enterré à Montauban.

Son texte n'a jamais été mentionné par aucun des chercheurs ayant étudié la vie d'Olympe et je ne peux leur en faire reproche : cet oubli démontre tout simplement que

la tradition révolutionnaire que symbolise Verfeuil n'a pas daigné faire passer à la postérité le combat qu'il évoque, celui d'Olympe !

En découvrant ce texte, j'ai donc pris la décision de composer ce livre en trois temps, à la fois pour bien montrer qu'à Montauban, l'histoire d'Olympe a circulé à travers les âges³, et que les visions qui se succèdent sont l'écho de tendances plus globales de la société et non l'effet de la simple humeur locale.

Qu'en 1926 un révolutionnaire refasse le même chemin que Mary-Lafon et Edouard Forestié (c'est-à-dire lire Olympe de Gouges) et qu'il en tire une autre vision du combat de cette femme héroïque, me semble un apport très important à l'historiographie d'Olympe. On peut sans doute en déduire que dans cinquante ans, dans un contexte qui sera nouveau d'autres lecteurs ou lectrices de l'œuvre de la Montalbanaise pourront puiser dans son œuvre une autre grille de lecture de toute la société.

³ Voir mon commentaire dans la réédition des textes d'Olympe de Gouges, *Lettre au Peuple et Remarques patriotiques*, publié en 2008 aux Editions La Brochure.

La Ninon de 89

Mary-Lafon

Courrier du Tarn-et-Garonne 13 octobre 1860

Il y a quatre-vingt dix ans, le treize novembre prochain, par une des plus rudes soirées de l'hiver de 1770, toute cette brillante génération du XVIIIe siècle, qui dort maintenant sous les dalles de nos églises, se pressait dans l'ancienne salle de spectacle de Montauban. On jouait la Didon de Lefranc de Pompignan ; tout ce qui portait plumes, épées ou perruque dans la métropole du Tarn était venu applaudir à l'œuvre du compatriote.

C'était un beau public, étincelant de velours, d'or, de broderies et de diamants, et portant avec grâce et noblesse ce grand luxe du privilège qu'allait déchirer pour toujours la main terrible de la révolution. Les jeunes têtes du parterre coquettement poudrées se tournaient souvent vers les loges pour admirer l'éblouissante toilette de l'intendante, les pierreries dames de la Cour des Aides ou du Bureau des trésoriers de France, le rouge et les paniers des marquises et les immenses perruques du Maire et des Consuls ; mais elles ne s'y arrêtaient pas et concentraient bientôt tout leur attention sur un seul point, le but de toutes les lorgnettes.

Deux femmes, placées aux secondes, attiraient tous les yeux L'une était grande, bien faite et charmante encore, quoique la trentaine eût sonné pour elle ; mais l'autre qui avait à peine quinze ans réalisait avec magnificence l'idéale perfection de la beauté du Midi. Des yeux d'où jaillissait en étincelles électriques le feu de la passion, de

superbes cheveux noirs, dont les boucles s'échappaient avec profusion d'un gracieux bonnet de dentelle, un profit grec et une taille admirablement dessinée par sa sylvie de soie rose, sorte de basquine juste au corps, il y en avait là bien assez pour renverser la cervelle de nos grands-pères. Aussi chacun regardait cette belle fille, mais nul avec plus d'enthousiasme qu'un vieillard poudré avec soin, vêtu d'un habit de soie gorge de pigeon et d'une veste blanche à fleurs d'or. Ce galant sexagénaire ne perdait pas de vue les deux femmes. Assis derrière elles, il épiait tous leurs mouvements, et un bouquet de violettes ayant été lancé du paradis à l'adresse probablement de la plus jeune, il le saisit au passage et demanda respectueusement à la mère la permission de le lui apporter chez elle, ce qui fut accordé.

Dans la rue de la Comédie, qui, grâce au zèle des édiles montalbanais et à leur amour du progrès, existe encore telle qu'on la bâtit il y a trois siècles, surplombe, au-dessus des passants, une maison, construite en briques et pans de bois. A la faible lueur du jour masqué à demi par la saillie du second étage, et que repoussaient en outre de petits vitraux enchâssés dans le plomb, vous auriez vu le lendemain, au fond d'une vaste pièce du premier, encombrée de meubles et de hardes, les deux femmes de la veille parées comme deux madones et ayant l'air d'attendre avec une vive anxiété.

Au premier coup de midi frappé par l'horloge des jésuites, elles tressaillirent : un bruit s'étant fait en même temps dans l'escalier dont les marches criaient sous un pas pesant, la plus âgée y courut rouge d'émotion ; mais après

un regard jeté de la rampe, elle revint en secouant la tête et en haussant les épaules.

— Ce n'est pas lui ? dit vivement la jeune fille.

— Eh non ! répondit l'autre avec un geste de dépit et de mauvaise humeur.

— Qui monte donc ?...

— Valette...

— Le pauvre diable ! il perd bien son temps, murmura la jeune fille, dont les traits exprimaient l'ennui et le dédain.

— Sois tranquille, je vais lui trousser son paquet.

Comme elle achevait ces paroles, un petit homme d'une cinquantaine d'années, mais lesté, affairé, remuant, bondit plutôt qu'il n'entra dans la chambre en criant à tue-tête :

— Victoire, Victoire , mère Barincou, nous avons pris Mahon ! ...

— Que voulez-vous dire ? répondit brusquement celle à qui il parlait.

— Ah ! ce que je veux dire ! une chose, malpeste ! qui étonnera bien des gens !

— Soit ! mais comme je ne m'en soucie, bon jour, bon an, car nous sortons...

— Et où allez-vous ? à noce ! vous voilà toutes deux belles comme deux astres, et on pourrait dire à mère aussi bien qu'à la fille :

Madame, le soleil qui répand la lumière
Et qui donne la vie à la nature entière,
N'offre rien de si beau ni de si radieux
Qui ne soit effacé par l'éclat de vos yeux.

— Viens-tu Olympe ? interrompit la mère en se levant.

— Un moment, malpeste ! attendez, si vous êtes insensible aux charmes de la poésie, la prose aura sur votre esprit plus de pouvoir, j'espère. Il s'agit d'un événement qui vous fera, j'en suis certain, autant de plaisir qu'à moi-même.

— Quel événement ? dit Olympe.

— Ah ! petite curieuse, vous l'avez deviné... vous ne seriez pas sans cela, comme Madame l'intendante quand elle a mis son rouge !

Les deux femmes se regardèrent, et la mère se rapprochant :

— Vous le connaissez donc demanda-t-elle à mi-voix.

— Qui ?...

— Celui que nous attendons.

— Ah ! vous attendez quelqu'un ?

La mère rougit à son tour et garda le silence. Mais Valette poursuivit sans s'émouvoir :

— Ma visite, dit-il, est la plus importante que vous puissiez recevoir aujourd'hui : et la mère ayant haussé les épaules : Sachez, continua-t-il d'un air important, que je viens d'obtenir au Bureau des finances une place de six cents livres.

— Tant mieux pour vous, mais que nous importe ? ...

— Il vous importe beaucoup, quoique vous soyez, Catherine, plus aigre qu'un citron vert !

— Et en quoi cela peut-il nous toucher, s'il vous plaît ?

— En ceci simplement, ma chère ! Maintenant qu'avec ma place et mes leçons, j'ai une existence assurée et solide, je prends femme.

— C'est un peu tard.

— Je ne crois pas : mes cinquante sonnent à peine.

— Moi j'en ai vingt de moins que vous et cependant...

- Ne nous disputons pas ici la chappe de l'évêque !
- Il vous la faut jeune, je gage ! ...
- Précisément : et c'est pourquoi je viens vous demander Olympe !

A cette proposition, mère et fille répondirent par de si grands éclats de rire, que tout autre que Valette en eût été déconcertés. Mais, armé d'une triple cuirasse de confiance, d'estime de soi et d'amour propre, il soutint intrépidement la bordée, et dit en humant avec délices sa prise de tabac :

— Eh bien ! à présent que vous avez assez ri, à quand la noce ? ...

— A la foire des trois jeudis, monsieur Valette, lui cria la jeune fille tout en riant aux larmes.

— Petite folle ! Ce n'est point votre avis, je pense, madame Barincou ?...

— Voilà e qui vous trompe ! et si vous n'avez mis une perruque nouvellement poudrée, votre habit vert et cette veste de soie jaune que je connais depuis quinze ans, qu'à ce dessein, vous pouvez aller tout quitter et passer l robe de nuit !

— Eh ! mais c'est chanter haut, me semble, pour une revendeuse !

— Haut ou bas, c'est ainsi mon cher ; tire-nous donc ta révérence et porte tes grègues ailleurs, car ce n'est pas pour toi que le four chauffe.

— Est-ce pour ce jeune Adonis ? dit Valette tout bas en montrant la porte du doigt et souriant d'un air moqueur.

Les deux femmes se tournèrent brusquement, et la rougeur de la fille, le nuage qui assombrit tout-à-coup le front de la mère, parurent tellement significatif aux yeux de Valette, que, pensant avoir deviné, il félicita le

nouveau venu. C'était un jeune doux et timide en apparence, d'une délicatesse de traits et de formes presque féminine, qui semblait écouter en tremblant les compliments de Valette. La jeune fille lui ayant fait un signe, toutefois, il leva ses grands yeux bleus sur le railleur et lui cloua d'un seul regard la parole aux lèvres. Comme si elle eût redouté une explication, la mère se hâta aussitôt de le prendre à part pour lui demander un service. Il s'agissait de partir à l'instant même et d'aller porter au château de Lefranc de Pompignan une lettre des plus pressées dont il attendrait la réponse. Le jeune homme réfléchit pendant quelques minutes, puis, décidé par un regard d'Olympe, il prit la lettre et sortit en silence.

L'escalier était fort obscur : sans cesse circonstance favorable aux projets de la mère, son messenger ne serait pas parti pour Pompignan. Comme il descendait les marches vermoulues, le vieillard du théâtre montait. Les deux rivaux se croisèrent dans les ténèbres, et tandis que l'un courait d'un pied leste et allait gagner la route de Toulouse, l'autre, achevant l'escalade à tâtons, après avoir frappé cérémonieusement, dans le magasin de la revendeuse.

Celle-ci s'élevant avec émotion à sa vue, se hâta de congédier Valette. Mais le visiteur l'arrêtant d'un geste fier et protecteur à la fois :

— Monsieur peut rester, dit-il ! Loin de redouter des témoins, je voudrais que toute la ville entendit mes paroles, et, sans donner le temps à ses auditeurs de revenir de la surprise où les jetait cet exorde *ex abrupto*, il lança son tricorne sous le bras avec l'aisance de Richelieu ou de l'acteur Molé, et ajouta d'une voix claire :

— Madame, on m'appelle Aubry. Ancien maître traiteur à Paris, et retiré du commerce avec une fortune de 60 000 livres, je viens vous demander la main de votre fille.

Olympe et sa mère, à ces mots, se regardèrent en pleurant et s'embrassant. La revendeuse à la toilette, essuyant ensuite les larmes de joie qui roulaient sur ses joues, pria M. Aubry de revenir le lendemain à la même heure, car elle ne pouvait répondre à sa proposition sans avoir vu quelqu'un dont l'avis était nécessaire.

L'ex-maître traiteur s'inclina, baisa galamment la main d'Olympe et se retira au bout d'un instant, après une double révérence.

Valette s'était empressé de le suivre. Le sentant sur ses talons, Aubry se tourna pour lui demander s'il était parent de ces dames.

— Moi ! fit Valette avec une moue dédaigneuse, Dieu merci, nous n'avons point dans la famille des marchands de loques.

— Vous ne me semblez pourtant pas, riposta le traiteur, être sorti non plus de la cuisse de Jupiter.

— Mon père était chirurgien, articula l'autre, non sans fierté.

— Et son nom, s'il vous plaît ? ..

— Valette Falgous

— Je l'ai beaucoup connu.

— Vous !

— Oui, il me devait un mémoire assez long, même, qu'il ne put acquitter à cause de sa catastrophe, et de cette condamnation pour l'affaire de Law.

— Monsieur, dit Valette, je vous en supplie, ayez pitié de son malheur.

— Et vous, mon cher, soyez moins dédaigneux pour le commerce et pour les commerçants.

Sous la leçon qu'il méritait, Valette plia et se tut. Le voyant à discrétion, Aubry voulut savoir quelle était la personne qu'on allait consulter à propos de son mariage.

— Parbleu ! s'écria Valette, dont le naturel méchant revenait au galop, celle qui a d'abord voix au chapitre.

— Qu'est-ce donc ?

— Le père d'Olympe !

— Je croyais Mme Barincou veuve.

— Et vous ne vous trompez point ; mais rien n'empêche qu'un enfant ait deux pères.

— Non sans doute, et quel est celui que la médisance donne à Melle Olympe ?

— Le premier président de notre Cour des aides.

— Rien que cela !

Eh ! oui, mon cher, Lefranc de Pompignan,
Ainsi que moi natif de Montauban

— Vous avez bien fait de parler, car je vous connais maintenant ; vous êtes celui à qui M. de Voltaire donna le sobriquet du Pauvre Diable.

— Et je m'en honore, monsieur, car il me rendra immortel.

— Par le ridicule ! je suis de votre avis.

Le lendemain de cet entretien, assez brusquement interrompu, Olympe et sa mère prenaient, à la grande surprise de leurs voisins, le coche de Villefranche. Ce véhicule lourdement traîné partait régulièrement, chaque lundi, de la seconde ville du Rouergue ; la dînée était à

Caylus, la couché à Caussade, d'où il partait le mardi pour aller dîner à Montauban et coucher à Grisolles.

Le hasard ayant permis que deux des quatre places se trouvassent libres, la revendeuse et sa fille les prirent à midi, et à trois heures elles faisaient arrêter le coche devant l'antique château de Pompignan. Cet édifice plutôt présidentiel que féodal, est bâti à mi-côte du mamelon dominant, du flanc gauche de la grande route, le village et une plaine immense, dont l'arête des Pyrénées dessine la limite. On y monte par une rampe assez escarpée, que les deux femmes gravirent d'un pied leste. Une sorte de majordome, aussi gourmé qu'un huissier à la chaîne, voulait les arrêter au premier perron, mais la revendeuse à la toilette lui ayant montré le cinq de trèfle écorné aux deux bouts, il se dérida comme la campagne après les orages de juin, et les mena avec un empressement respectueux au cabinet de son maître.

Dans cette pièce haute et vaste, donnant au nord sur un bosquet de chênes, l'antagoniste de Voltaire se promenait lentement d'un air méditatif. Une robe du matin, de soie puce à longs plis, drapait sa grande taille. Une ample perruque de président lui battait les épaules et encadrait sa figure expressive et à dei voilée d'une ombre de tristesse.

Il faisait des vers comme toujours. Arrêtées au seuil du cabinet par le majordome, qui tremblait de déranger son maître, les deux Montalbanaises l'entendirent se réciter ces strophes à lui-même :

Croissez, bosquets, trésors champêtre
Dont je me hâte de jouir ;
Croissez autour de votre maître,

Mais que vous êtes lents à naître,
Et que mes jours sont prompts à fuir !
Vous rampez encore dans l'enfance,
Mes jours ont atteint leur midi !
Le temps de votre adolescence
M'annoncera la décadence
De mon âge alors refroidi.

La mère d'Olympe toussa et fit son entrée sur cette chute plus vraie que poétique. Pompignan, dès qu'il l'aperçut, replia le papier, et adoucissant la sévérité de son front :

— Bonjour, petite, dit-il d'une voix semi-attendrie, n'est-ce point là ta fille ?

— Oui, monsieur le président, répondit la revendeuse, en poussant Olympe devant le bureau chargé de papiers et de livres.

— Comme elle est grandie et embellie depuis mon départ ?

— Mauvaise herbe croît vite à Montauban !

— Je l'espère bonne, au contraire, petite, mais elle a si bien profité des années, qu'il faudra songer à en faire une femme sous peu.

— C'est à ce propos, monsieur le président, que j'ai pris la liberté de venir vous voir.

— Comment ? Comment ? Il est déjà question de mariage...

Mme Barincou prit alors la parole et lui raconta les deux demandes qui lui avaient été faites la veille. Lefranc de Pompignan réfléchit un moment, puis d'un air délibéré :

— Aucun de ces prétendants ne convient à la fille dit-il ; ce Simon Valet d'abord, comme l'appelait justement

l'impie de Ferney, doit être repoussé par deux raisons capitales : c'est un mauvais sujet et un huguenot.

— Aussi lui ai-je rivé son clou à beaux coups de marteau, allez !

— Quant à l'autre, je le connais ; il est à peu près de mon âge et ne saurai épouser cette enfant.

— S'il a soixante ans, monsieur le président, il a aussi soixante mille livres !

— C'est une considération, je n'en disconviens pas ; mais j'ai mieux pour la belle Olympe.

— Vous, monsieur le président ?

— Oui, moi-même, petite, et je gagerais que ta fille sera de mon avis.

Lefranc sonna fort à ces mots, et au bout de deux minutes, qui fut bien surprise, ce fut la revendeuse en voyant entrer dans le cabinet le porteur de la lettre.

— Voilà, dit aussitôt Pompignan, le mari qu'il faut à Olympe.

— Mais Selves n'a rien, balbutia la mère d'un air mécontent.

— Tu te trompes, petite, ce jeune homme s'il est pauvre de biens, est riche de talent et, j'en répondrais, de vertus.

— Tout cela ne vaut pas soixante mille livres.

— Bon ! bon ! M. Selves s'avancera par son talent et par ma protection ; puis, je me réserve, tu le sais, de doter la future ?

— Faites ; je n'ai rien à vous dire, si telle est votre volonté.

— Ta fille, je présume, ne s'y montrera pas rebelle ?

— C'est selon, monsieur le président, répondit hardiment Olympe.

— Hein ! fit Lefranc de Pompignan tressaillant de surprise.

— Je dis, reprit la jeune fille d'une voix calme et ferme, que je n'accepterai l'époux que vous m'avez choisi qu'à une condition.

— Voilà du nouveau, dit Lefranc, dont les sourcils épais et noirs encore s'étaient froncés et rejoints tout à coup, et quelle est la condition que mademoiselle nous pose ?

— Une seule, monsieur, vous me donnerez la dot que vous auriez donné à votre fille légitime.

Lefranc de Pompignan regarda la mère et Selves qui, non moins ébahie de cette sortie si imprévue et de ces paroles, le regardaient lui-même avec une surprise impossible à peindre. Voyant combien ils étaient étrangers au coup de tête de la jeune fille, il se leva et l'apostropha sévèrement :

— Que signifient ces paroles insensées ?

— Elles signifient, répliqua Olympe rouge comme une grenade, mais sans rien perdre de son sang-froid, que si vous avez déshonoré la mère vous serez juste pour la fille !

— Malheureuse ! s'écria la veuve Barincou en lui mettant la main sur les lèvres, qu'as-tu dit ?

— La vérité ma mère ! Oh ! je ne crains pas les grands seigneurs, moi !

Le jeune avocat essaya d'intervenir par signes à ces mots ; mais Olympe secouant la tête :

— Tais, toi, Selves, dit-elle ; je t'aime, et cependant rien ne m'empêchera de faire ce que j'ai résolu !

— Quel âge a-t-elle donc ? demanda Lefranc d'une voix sourde.

— Quinze ans, monsieur le président.

— Belles dispositions, ma foi ! cela promet !

— Et à qui la faute, monsieur ? riposta fièrement Olympe.

— A moi, dit Pompignan d'un ton froid et sévère, à moi seul qui ai eu le tort de supporter ces insolences. Reviens quand tu voudras, petite, ajouta-t-il à demi-voix en regardant la revendeuse. Quant à ce monstre, qu'on ne m'en parle plus ni en blanc ni en noir, et, lançant un coup d'œil furieux à la jeune fille, il disparut dans l'escalier du parc.

Quelques heures après cette scène, dont la violence avait troublé tout le monde, à l'exception de celle qui l'avait amenée, Selves se promenait triste et pensif sous les tilleuls de la place des Carmes. Bien que la soirée soit magnifique et le paysage d'hiver ravissant, car les maisons blanches et rouges qui se groupent entre le Tescou et la nappe argentée du Tarn brillaient aux rayons du couchant comme une décoration d'opéra, et on voyait flotter au fond de l'horizon la gaze neigeuse des Pyrénées, le jeune avocat marchait à pas lents, et, l'œil à terre, semblait plongé dans les plus sombres méditations. Il était si préoccupé qu'il n'aperçut pas Valette accourant du côté de l'église des Carmes avec ses jambes de vingt ans.

Contrairement à Selves, le pauvre diable rayonnait de joie et de bonheur. Arrêtant le jeune avocat, l'entraînant sur un de ces bancs qui font face à l'ouest, et le forçant de s'y asseoir :

— Tu ne m'avais pas dit, s'écria-t-il, d'une voix essoufflée, qu'il était question de mariage entre la belle Olympe et toi ?

— Comment l'avez-vous su ?

— Par le perruquier de celui dont Voltaire a écrit :

Non, quand tu quitteras la place

Pour retourner à Montauban
Les sifflets partout sur ta trace
Te suivront sans ménagement.

— Monsieur Valette, songez que vous parlez d'un homme que tout le monde honore et que personne n'a jamais attaqué devant moi.

— Je le crois parbleu, bieu ! Tu es payé pour le défendre ! Mais il s'agit d'autres chansons, en ce moment du moins.

— De qui s'agit-il !...

— Vous le saurez ma fille ! comme dit Lekain à Raucourt, jouant Iphigénie... Une simple question avant : Aimes-tu cette jeune folle ?

— Oui, comme un fou ! de tout mon cœur et de toute mon âme ?

— En ces cas là, mon bon ami, dit lentement Valette qui savourait sa prise avec une douce volupté, en ce cas là tu es à plaindre.

— Et pourquoi donc ?

— Parce qu'un autre va recevoir sa main.

— Olympe ! balbutia le pauvre Selves, chancelant sur son banc.

— Olympe Barincou !

— Impossible !

— Tu as raison : impossible, en effet, de me soutenir le contraire.

— Non, c'est faux, on vous a trompé !

— Et il me dit cela en face, à moi qui vient de signer le contrat de mariage !

— Le contrat d'Olympe ?

— Eh ! sans doute, avec le sieur Aubry, ex-maître traiteur à Paris :

Et possédant en fief soixante mille livres.

Le jeune avocat ne l'écoutait plus ; s'élançant comme un insensé de son banc, il prit sa course vers la rue de la Comédie, tandis que Valette puisait tout joyeux dans sa tabatière et murmurait en branlant la tête :

— Folle jeunesse ! sa colère va éclater comme une bombe ; puis, quand il aura bien crié, bien injurié, bien menacé, il tombera tout repentant et tout penaud à ses genoux. Et je gagerais, l'œil fermé, mes appointements de trois ans, qu'en allant à Paris aux vacances prochaines, je trouverai mon Oreste cousu aux jupes de Mme Aubry.

Si Valette eût parié, il n'aurait pas perdu. Ses prévisions effectivement se réalisèrent. Selves n'avait pas pu s'empêcher de suivre son enchanteresse à Paris, et quand le maillet des vendanges – condamnant pour deux mois les portes des classes et des tribunaux – permit au pauvre diable de faire une descente sur le bord de la Seine, presque au début, il rencontra nos deux amants.

Les choses avaient bien changé de face en dix mois ; Aubry, justifiant le proverbe de nos montagnes :

Vieillard que femme prend

Dans le cercueil s'étend.

avait déjà laissé sa fortune et son nom à la belle Olympe. Celle-ci acceptant l'héritage, venait de répudier le nom comme trop bourgeois et se faisait appeler pompeusement Mme de Gouges. Instruit de cette particularité qui le ravissait d'aise en lui promettant de prendre sa revanche, Valette s'empressa d'inviter le jeune avocat à dîner à son hôtel de la rue Gît-le-Cœur, où descendait la messagerie du Languedoc. Les deux compatriotes causèrent longtemps, et, dans l'effusion de

sa joie, Selves confia au vieux poète qu'il allait épouser la veuve.

— Je t'en félicite, mon ami, je t'en félicite, dit Valette, absorbant coup sur coup de larges prises de tabac, d'autant que tu feras mentir tous les Montalbanais.

— Et que prétendent nos chers concitoyens ?

— Qu'elle est trop folle pour se remarier.

— Sa tête a du feu, j'en conviens, mais si vous saviez comme elle m'aime !

— Voilà en quoi tu t'abuses peut-être, Selves ; une coquette n'aimes rien !

— Vous le croyez ?

— J'en suis certain par plus d'une expérience, hélas !

— Et que diriez-vous si je vous prouvais le contraire ?

— Je dirais que tu as trouvé, Seves, le merle blanc !

— Venez, dit l'avocat dont les grands yeux brillaient de la foi naïve et imperturbable de l'amour.

Valette suivit son ami, qui courut au Palais-Royal où l'attendait Olympe. La fille de la revendeuse avait fait peau neuve à Paris. Mise à la dernière mode et dans un goût exquis bien qu'un peu chargé de luxe, elle portait avec beaucoup de grâce la lévite des élégantes, et le parterre de fleurs dont s'ombrageaient leurs têtes. Elle accueillit Valette sans le moindre embarras, écouta d'un air distrait ses compliments exagérés et ironiques, puis s'emparant du bras de Selves, elle entra dans la foule venue pour le concert.

En cette année 1771, la vogue était aux concerts nocturnes du Palais Royal. Tout ce qu'il y avait de beautés célèbres se trouvait là au premier rang. Tandis que le jardin retentissait des sons d'une musique ravissante, à la faveur de l'obscurité et, sans la gêne qu'il impose, on avait, dit

un chroniqueur du temps, toute la liberté du masque. Chacun profitait des facilités du hasard et de l'incognito pour se livrer aux plus folles extravagances. C'était un étourdissant pêle-mêle où les rencontres les plus piquantes étaient couvertes à jamais par l'ombre des tilleuls.

Depuis que Mme de Gouges s'était levée, son regard errant dans la foule avait pris cette expression féline et impatiente qui décèle les perfidies des femmes. Valette, assez expert pour comprendre ce symptôme infaillible, l'observait donc avec un étrange intérêt et ne la perdait pas de vue, lorsqu'un homme de moyen âge, vêtu d'un surtout brun, s'approchant d'elle tout à coup lui jeta ce mot à l'oreille :

— *Decampativos !*

Olympe, quittant aussitôt le bras de Selves, prit celui de l'inconnu et disparut sous les tilleuls.

Une brusque ondulation de la foule ayant à ce moment même séparé les deux amis, ils ne purent se rejoindre que cent pas plus loin. Selves, tout froissé d'une lutte inutile exhalait amèrement sa mauvaise humeur. Voilà, disait-il, la seconde fois que cela nous arrive, et je ne conçois pas le plaisir que peut trouver Olympe dans cette cohue.

— Je vais te le dire, moi, murmura Valette d'une voix de conspirateur.

— Comment pourriez-vous le savoir ?...

— Ecoute, reprit le Pauvre Diable le tirant à l'écart, c'est incontestable, du talent, personne ne le nie, mais il te manque une qualité non moins précieuse, mon ami.

— Et laquelle ?...

— La Fille du temps et du malheur : l'expérience, mon cher, qui passe esprit et science !

- Je ne vous comprends pas.
- Je crois bien : mais je n'aurais pas besoin de parler, si tu avais mon âge. Il n'y a que deux jours que je suis à Paris et j'en sais pourtant plus que toi sur ce qui se passe dans ces concerts nocturnes.
- Et que savez-vous ?...
- Qu'on renouvelle ici ce jeu qui a eu tant de vogue à Versailles et qui succéda aux délirantes soirées de la terrasse du château.
- Le jeu du Roi de la Fougère ?
- Précisément : à un mot cabalistique *décampativos*, les couples prennent leur volée pour aller Dieu sait où !...
- Non, non! je ne puis le croire !
- Tu sais qu'on n'est absent qu'un quart d'heure : dans dix minutes, ajouta Valette en consultant sa montre, tu verras qui est dans l'erreur. Mais ce n'est pas tout, pauvre enfant !
- Achevez de m'arracher l'âme !...
- Il le faut bien pour te guérir ! D'après un mot que j'ai surpris, je conjecture que demain Olympe fera un voyage avec ton inconnu.
- S'il en était ainsi... Mais vous vous trompés, j'en suis sûr.
- Le quart d'heure est écoulé, Selves !
- Et voilà Olympe...
- Ou étiez-vous donc ? dit celle-ci négligemment, je vous cherche partout.
- Nous songions à nous retirer, balbutia Selves, profondément ému.
- C'est ce que je vais faire à l'instant moi-même.
- Vous êtes fatiguée ? demanda Selves, dont la voix tremblait.

— Non, mais je veux me coucher de bonne heure, car je vais demain à Versailles voir une amie.

Valette toucha l'avocat du coude, et tous deux l'accompagnèrent en silence jusqu'à son logement, rue de la Sourdière.

Douze heures plus tard, Mme de Gouges, brillamment costumé en amazone, descendait de cheval avec l'inconnu au surtout brun à la porte d'une chaumière de Bourfontaine, petit village des environs de Villers-Cotterets. Ils entrent chez de bons paysans qui les reçoivent à merveille.

— Asseyez-vous, leur dit un vieillard aux longs cheveux blancs, mais vert et gai encore ; madame doit avoir froid et on va vous brûler une bourrée.

— Ma foi ! répondit le cavalier, nous nous sommes égarés dans la forêt, et après une chasse de quatre heures, j'avoue que pour mon compte j'ai plus faim que froid. N'auriez-vous rien à nous donner ?...

— Du pain et du vin, mon bon monsieur, fort à votre service.

— C'est un régal bien sec, mon ami, pour madame, surtout.

— Bah ! quand on a bon appétit !

— Est-ce que vous ne pourriez pas l'aider un peu ?... Voilà un pot dont le parfum ne semble pas désagréable.

— Ah ! je crois ben ! mais par ma fine, vous n'y goûterez pas.

— Pourquoi donc cela ? Je vous payerai ce que vous jugerez à propos.

— Gnias pas d'argent qui tienne. Ce pot au feu est pour ma bru qui est là dans son lit.

— Comment ? est-ce qu'elle est malade ?... Oh ! vous avez raison et je vous prie d'oublier mon indiscretion.

— Gnia pas de mal, mon brave monsieur ; c'est la maladie de neuf mois, qui se guérit par un baptême. Elle nous a donné cette nuit un gros garçon aussi beau que vous. Mais jarnigoy ! il n'y a pas de plaisir sans peine.

— Que vous arrive-t-il ?...

— Oh ! un fier chagrin par ma fille ! Vla-t-il pas que le parrain nous fait faux bond et que la marraine, entêtée comme toutes les femmes, veut l'attendre quand même ! Notre curé, toujours pressé, nous a fait dire qu'il voulait baptiser cet enfant mort ou vif aujourd'hui, et vous verrez qu'il faudra prendre le bedeau, ce qui portera malheur au fieu.

— Si ce n'est que cela, reprit le cavalier, je peux vous tirer d'embarras.

— Comment ? vous nous feriez l'honneur...

— Allez me chercher la marraine.

Celle-ci avertie sur-le-champ, arrive en cornette gaufrée, et après avoir jeté un coup d'œil sur Olympe, déclare d'un air dédaigneux qu'elle ne veut pas tenir l'enfant avec un inconnu.

— Puisqu'il en est ainsi, répond le cavalier, montrant Olympe, je vous offre madame en remplacement.

La famine qui s'était réunie, accepte avec empressement, et le nouveau parrain ayant mangé un morceau sur le pouce et bu deux ou trois coups de vin, se rend à l'église avec la commère. Irrité d'avoir attendu, le vicaire le regarda du haut en bas et lui demanda son nom.

— Louis-Philippe-Joseph de Bourbon

— Monsieur, dit sévèrement le vicaire, on ne badine pas avec ce nom là, prenez garde à ce que vous faites.

— Ajoutez, dit le parrain, duc d'Orléans, premier prince de sang.

— A ce que je vois, dit à son tour le vieillard, vous vous gaussez de moi. J'avons ben voulu ne point faire de façons et comme vous disiez ben, il n'y a pas de quoi pour faire un chrétien, mais ceci passe la plaisanterie.

— Guillot a raison, appuya le vicaire, et il n'y a qu'à chercher d'autres personnes pour nommer l'enfant.

— Tudieu ! répond le parrain qui commençait à s'impatienter, en déboutonnant son surtout et laissant voir son cordon bleu et son crachat, douterez-vous maintenant ?...

Ce fut un vrai coup de théâtre. Les paysans et le vicaire se jettent tous à ses pieds ; mais monseigneur les relève avec tant de bonté, que le plaisir succède bientôt à la crainte. On baptise l'enfant, le duc lui fait six cents livres de rente et se retire ensuite avec sa commère aux acclamations et aux cris de joie de tout le village.

Deux personnes seulement étaient restées muettes et comme frappées de stupeur au fond de l'église. Lorsqu'elles sortirent personne n'eût reconnu Selves. Ses cheveux avaient blanchi, ses yeux étaient hagards, ses traits d'une pâleur de marbre. Valette lui-même, quoique le fiel débordât de son cœur, s'attendrit en le voyant au grand jour. Le malheureux jeune homme parti immédiatement et revint dans sa ville blessé à mort. Lefranc de Pompignan avait tout fait pour essayer de le consoler ; il repoussa doucement ses offres et s'enferma dans sa douleur et dans le souvenir doux encore et désespéré de son amour. Ce martyr dura vingt-deux ans,

pendant lequel il ne parla que trois fois ; la première ce fut en 1777, où rencontrant par hasard dans les bois du Toumet, Valette qui revenait de faire un voyage à Paris, il lui dit d'une voix éteinte et cassée :

— L'as-tu vue ?

— Hélas ! mon pauvre ami ; toujours dans le même délire... C'est à présent la favorite de M. Le comte d'Artois.

Selves s'enfuit, et ne revit le *Pauvre Diable* qu'en 1785. Comme il gardait le silence, je reviens de Paris dit la victime de Voltaire.

— Eh bien ?...

— Figure-toi mon cher que la tête lui a tourné. Oui, la fille de la revendeuse, qui ne sait ni lire ni écrire, fait actuellement des pièces de théâtre, si ce n'est pas pitié !

Huit ans s'écoulèrent encore. Le 13 novembre 1793, Selves était assis seul, selon sa coutume, sur un des bancs de pierre de la promenade des Carmes. Aux dernières lueurs du soleil d'hiver qui souriant encore à travers les branches dépouillées des peupliers de la plaine, sa figure si sombre semblait s'être éclaircie. Il vit passer Valette et l'appela du geste, contre son habitude. Le vieux professeur, tout surpris, s'étant empressé de s'asseoir.

— Il y a longtemps, dit-il avec calme, que tu ne m'as parlé d'Olympe.

— Je le crois bien, mon cher ami !

— Que fait-elle à présent ?

— Ce qu'elle fait ! parbleu ! Je te le donne en mille : des livres, des pamphlets et des brochures politiques. Cette malheureuse s'est jetée à corps perdu dans la révolution. Sa tête, comme tu le sais, est un volcan, son imagination une tempête, elle a inondé et effrayé la Cour, l'Assemblée

nationale et Paris d'un déluge d'écrits des plus violents et des plus subversifs. Chaque jour elle formulait une proposition extravagante : aujourd'hui la déclaration des droits de la femme, demain la création d'une croix de l'ordre national pour le sexe aimable, le jour d'après le règlement du club des femmes.

— Continue, disait Selves, sans aucune émotion.

— Comme rien n'arrête cette âme exaltée, elle a imaginé et fait adopter par la commune, l'Assemblée, les Jacobins et la reine elle-même, une fête pour célébrer l'héroïsme de Simoneau, ce maire d'Etampes, martyr du devoir, et elle y a figuré la première, mon cher, à la tête de cent mille femmes !

— Ensuite, reprit Selves d'un air distrait.

— Ensuite, continua Valette, mais plus bas et en regardant de tous côtés d'un air d'alarme, cette folle a osé harceler le Lion. Après avoir couvert les murs de Paris d'une affiche où éclataient en termes virulents et amers les imprécations, la haine et la menace contre les montagnards, ne vient-elle pas dans sa démente de provoquer...

— Qui donc ?

— Robespierre ! « Maximilien, lui a-t-elle écrit, tu donnerais, dis-tu, ta vie pour la patrie ? Eh bien ! voyons, tu connais le trait de ce jeune Romain qui se précipita dans un gouffre au milieu du forum pour apaiser les passions de la république. Aurais-tu le courage de m'imiter ? Précipitons-nous dans la Seine. Ta mort calmera les esprits, et le sacrifice d'une vie pure désarmera le ciel. Je suis utile à mon pays, tu le sais, mais ton trépas le délivrera du plus grand des fléaux, et peut-être ne l'aurai-je jamais mieux servi. »

— Et qu'à répondu Robespierre ? demanda Selves vaguement.

— De guillotiner cette folle, dit derrière eux un homme en carmagnole et en bonnet rouge.

— Comment, Gautier, reprit mielleusement Valette, son tricorne à la main, on a guillotiné Olympe de Gouges ?

— Oui, citoyen, le 3 de ce présent mois de brumaire.

— Je le savais ! s'écria Selves radieux, depuis dix jours elle m'apparaît souriante et vêtue de blanc. Nous serons bientôt réunis.

Peu de jours après, en effet, Valette escortait le convoi du malheureux amant d'Olympe et ne pouvait, malgré son égoïsme, s'empêcher de verser des pleurs en songeant à ce qu'il avait souffert depuis vingt-deux ans.

Deux notes dans le texte : Une sur Valette, et l'autre sur Selves qui a été étudié dans *Biographies du Tarn et Garonne* par Gustave Garrisson.

Dans les papiers du Fonds Forestié n°479, il y a le texte manuscrit de l'article de *l'Athénée*, qui reprend des éléments du texte publié ici, tout en s'éloignant de l'anecdote. On y trouve les références faites par Edouard Forestié à Mary-Lafon et en particulier l'anecdote du « duc de Richelieu ». Ce texte fait davantage référence aux œuvres mêmes d'Olympe de Gouges et à son engagement dans la Révolution. En voici deux éléments :

« Ce grand tremblement de la France qui fit couler l'ancien régime, jeta brusquement l'ardente méridionale à

l'avant-garde démocratique. Les événements, les idées, les passions du jour enflammèrent à la fois cette tête déjà si chaude, et en firent jaillir comme des éclairs, quatre pièces qui reflètent avec sa couleur naïvement patriotique, l'enthousiasme américain... »

Suivent alors la longue liste de ses œuvres et surtout des textes politiques. Et le texte se termine ainsi :

« Sa fin sublime de calme ; de courage et de dignité racheta toutes les fautes de sa jeunesse. Elle respirait en souriant les parfums d'un bouquet de violettes, présent funèbre d'un jeune homme qui suivit la charrette jusqu'au pied de l'échafaud. Et ces fleurs la rapportant sans doute aux souvenirs de son enfance, elle revit un instant la maison en bois de la rue de la Comédie et ce doux et gracieux Montauban où s vie aurait coulé si obscure mais si heureuse car elle laissa tomber ses mots en soupirant. « Fatal désir de la renommée, pourquoi ai-je voulu être quelque chose ? » Mais en apercevant l'échafaud, toute trace d'émotion disparut de son visage, elle y monta d'un pas ferme et jeta fièrement cet adieu au peuple : « Enfants de la patrie, vous vengerez ma mort ! » Les dernières volontés des mourants étant saintes, c'est pour nous conformer pieusement à elles d'Olympe de Gouges que nous avons fait dans l'Athénée ce rappel historique de sa vie et de ses ouvrages. »

Olympe de Gouges
Edouard Forestié
Archiviste de l'Académie de Montauban

Une femme sans éducation, d'une moralité plus qu'équivoque, servie seulement par un esprit primesautier, un tempérament impulsif et un cœur généreux, émerge de la tourmente révolutionnaire où sombrèrent tant de personnalités diverses.

Son nom est resté au lugubre martyrologe ; sa mort sur l'échafaud rachète les défaillances d'une vie aux étranges et douteux recoins.

C'est Olympe de Gouges.

Figure attirante par ses élans généreux, singulière par ses faiblesses, curieuse par le culte du moi poussé jusqu'à la monomanie, et qui a soulevé les controverses de maints biographes du temps, Olympe de Gouges est, en ce moment, l'objet d'études philosophiques pleines d'intérêt.

Il y a plus d'un demi-siècle, mon père, chercheur infatigable et dont la sollicitude investigatrice s'étendait à tout ce qui intéresse notre région méridionale, avait recueilli les oeuvres d'Olympe de Gouges, montalbanaise de naissance, et colligeait tout ce qui pouvait se rapporter à son existence mouvementée. Ce dossier, qui s'enrichissait peu à peu, comme toutes les collections patientes, attendait une mise en oeuvre toujours retardée, et à diverses reprises, notamment lorsqu'en 1888 parut dans le Figaro illustré un article d'Ernest Daudet sur notre compatriote, je commençai une étude destinée à compléter, à rectifier, à

rétablir en un mot la vérité sur certains points de la biographie de la célèbre montalbanaise.

L'an dernier, M. Léopold Lacour faisait paraître dans la Revue de Paris, un article très documenté, très fouillé sur Olympe de Gouges, et étudiait cette physionomie au point de vue du « Féminisme⁴ ».

A cette occasion, des relations confraternelles s'établirent entre M. Lacour et moi, un commun objectif nous rapprochait, mais comme chacun de nous partait d'un point de vue spécial, nous résolûmes de garder notre liberté d'allures particulière, estimant que les deux études pouvaient parfaitement être publiées sans se nuire ; bien au contraire, en se complétant l'une l'autre.

Cette déclaration était indispensable pour que le lecteur, constatant que nous nous rencontrons parfois sur un même terrain, ne puisse accuser l'un ou l'autre de plagiat. Du reste nous nous efforcerons d'éviter le plus possible ces délicates situations.

Olympe de Gouges, d'après M. Lacour, fut une des protagonistes de l'idée féministe. Sans vouloir discuter sa thèse, que d'ailleurs nous laisserons de côté, nous croyons que notre héroïne fut plutôt une vraie Cadette de Gascogne, sans arrière pensée, bonne fille,- la langue alerte, le cœur sur la main. Mais ce que nous avons cherché à faire connaître c'est le détail de sa vie, de sa jeunesse, les causes connues ou ignorées de ses avatars, la genèse et la liste de ses œuvres, en un mot sa biographie et sa bibliographie aussi complètes que possible.

⁴ Depuis, M. L. Lacour a reproduit son étude dans un livre plein d'érudition : *Les origines du féminisme contemporain : Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt et Rose Lacombe* ; Plon 1900.

Olympe de Gouges joua un rôle, se fit remarquer, apprécier, discuter : c'était donc une personnalité qui mérite d'être étudiée sous ses divers aspects.

LA JEUNESSE D'OLYMPE

Au commencement du XVIIIe siècle, Montauban était une ville importante, placée aux confins de deux provinces, et dont la population extrêmement mêlée réunissait en elle la loyauté, la fidélité, le courage calme des Quercinois, et la finesse, l'esprit primesautier et brillant des Gascons.

Ancienne place de sûreté des protestants, qui, du haut de leurs remparts, avaient bravé Montluc et Louis XIII, elle avait conservé depuis son caractère essentiellement huguenot.

On essaya de lui infuser un sang nouveau en la dotant d'institutions catholiques qui amenèrent l'immigration de nombreuses familles gravitant autour de la Cour des aides, du Sénéchal, du Présidial, du Bureau des finances, de l'Evêché, des monastères, etc.

Après la révocation de l'Edit de Nantes, qui provoqua l'exil de quelques Montalbanais, beaucoup d'abjurations plus ou moins sincères, la plupart dictées par le désir de conserver les fortunes familiales, se produisirent, modifiant peu à peu l'esprit d'une grande partie de la population, mais les manufacturiers, qui détenaient la richesse et avaient une grande influence dans la cité, par suite du nombre considérable d'ouvriers drapiers qu'ils occupaient⁵, restèrent fidèles aux vieilles traditions calvinistes.

⁵ Il y avait, au milieu du XVIIIe siècle, plus de cent fabriques occupant 15 000 ouvriers.

Ces divergences de croyances, d'opinions, ces origines si diverses, atténuées par les questions d'intérêts communs, avaient amené au commencement du XVIIIe siècle un état de paix armée, qui s'est perpétué presque jusqu'à nos jours. C'était donc un milieu spécial, dans lequel il faut avoir vécu pour en comprendre l'influence ; milieu étrange où le royalisme, la fidélité aux traditions représentées par le monarque étaient un véritable culte, et coudoyaient le libre examen et les idées d'indépendance, dernier reflet des luttes d'autrefois.

Il ne faut point d'ailleurs s'y méprendre : nos huguenots du XVIe et du XVIIe siècle, tout en résistant aux troupes royales et se battant pour leur cause, priaient pour le roi et ne manquaient jamais de proclamer leur fidélité à la monarchie.

Faut-il chercher dans cet atavisme l'explication des variations de notre royaliste révolutionnaire ? Il est certain que sa vie politique est un singulier mélange dans lequel semblent se faire jour et se combattre un ardent amour de la liberté et de la justice, un respect et une fidélité touchantes pour la personne et la majesté royale.

Olympe de Gouges, dans ses très nombreux écrits, se met presque toujours en scène au premier rang, rarement au second; mais partout et toujours, elle saisit avidement l'occasion de parler d'elle, de ses aptitudes, de son génie, de telle sorte que ses biographes n'ont eu qu'à glaner dans son oeuvre pour reconstituer sa vie, mais sans chercher à se rendre compte de la véracité des faits et de la bonne foi de ses allégations. Notre intention est de les reprendre une à une et de les contrôler avec soin pour montrer qu'à notre avis Olympe fut toujours sinon absolument sincère, du moins très véridique. Nous ne l'avons jamais prise en

flagrant délit de mensonge. Elle se borne à enrubanner le vrai, justifiant ainsi son origine gasconne. Dans nos contrées on voit facilement avec des verres grossissants. Olympe fut donc véridique dans ses écrits, et même, s'il faut tout dire, nous pensons qu'elle, n'avait point d'imaginative ; que toutes ses pièces, sauf quelques exceptions, tous ses pamphlets, portent la trace visible d'un écho. C'était « une impressionniste en littérature. » Ce qu'elle avait vu, entendu ou ressenti, elle le disait en l'enjolivant, en lui donnant une saveur originale par son esprit aux tendances romanesques. Aussi pourra-t-elle s'écrier dans un élan de sincérité : « Vérité sublime qui m'as toujours guidée, ôte moi les moyens d'écrire si jamais je peux trahir ma conscience éclairée par la lumière. » (Lettre au peuple, 9.)

SA FILIATION PRETENDUE

Dans une brochure sans date, mais qui ne peut être que de 1786 à 1788, Olympe de Gouges glisse une autobiographie sous des noms supposés.

Cette brochure, qui devait être publiée d'abord sous le nom de *Roman de Madame de Valmont*⁶, parut avec un nouveau titre : *Mémoire de Madame de Valmont sur l'ingratitude et la cruauté de la famille de Flaucourt envers la sienne, dont les sieurs de Flaucourt ont reçu tant de services.*

Pour l'intelligence de notre récit, et pour montrer le fond qu'on peut faire des assertions d'Olympe, nous citerons d'abord le principal passage de ce livre, qui est un roman par lettres où Olympe s'est mise constamment en scène sous

⁶ Dans le permis d'imprimer, date de 1786, il y a le vrai titre, et on constate que les premières pages ont été refaites lors de la publication du livre, en 1788.

le nom de Valmont, et a donné celui de Flaucourt à la famille Le Franc de Caix et de Pompignan.

Voici le passage, auquel nous ajoutons entre parenthèses les véritables noms⁷ :

« Je sors d'une famille riche et estimable, dont les événements ont changé la fortune. Ma mère était fille d'un avocat très lié avec le grand-père du marquis de Flaucourt (Le Franc), à qui le ciel avait donné plusieurs enfants. L'éducation du marquis, l'aîné de ces enfants (Le Franc de Pompignan), fut confiée à mon grand-père (Jacques Mouisset), qui s'en chargea par pure amitié. Le cadet (Georges Le Franc), que son mérite a élevé jusqu'à l'archi-épiscopat, fut allaité par ma grand'mère ; il devint par là le frère de lait de celle qui m'a donné le jour (Anne-Olympe Mouisset), et qui fut tenue sur les fonts baptismaux par le marquis, son frère aîné... Ma mère devint donc chère à tous les Flaucourt (Le Franc). Le marquis, son parrain, ne la vit pas avec indifférence ; l'âge et le goût formèrent entr'eux une douce sympathie dont les progrès furent dangereux. Le marquis, emporté par l'amour le plus violent, avait projeté d'enlever ma mère et de s'unir avec elle dans un climat étranger.

« Les parents du marquis et de ma mère s'étant aperçus de cette passion réciproque trouvèrent bientôt le moyen de les éloigner... Ma mère fut cependant mariée ; le marquis envoyé à Paris, où il débuta dans la carrière dramatique par une tragédie qui rendra son nom immortel (Didon). Il revint dans sa province, où il trouva celle qu'il avait aimée, et dont il était encore épris, mariée et mère de *plusieurs enfants dont le père était absent*... Je vins au monde le jour même

⁷ Mémoire, p. 25.

de son retour (de Gouze), et toute la ville pensa que ma naissance était l'effet des amours du marquis... Il employa tous les moyens pour obtenir de ma mère qu'elle me livrât à ses soins paternels... ce qui occasionna entr'eux une altercation dont je fus victime. Je n'avais que six ans quand le marquis partit pour ses terres, où la veuve d'un financier vint l'épouser. »

C'est ainsi qu'Olympe résume la première partie de sa vie.

Voyons maintenant la vérité vraie, celle qui découle des actes de l'état civil et des documents authentiques.

Au premier rang de la hiérarchie administrative et judiciaire de Montauban, à la tête de la Cour des aides, à laquelle sa famille avait fourni quatre présidents depuis sa création et sa translation de Cahors à Montauban, en 1686, était Jacques Le Franc de Caix, de Lisle et de Pompignan, marié à Marie de Caulet, des seigneurs de Graniague, Tournefeuille et Gramond.

Il avait d'abord été conseiller depuis 1692, et sa nomination comme premier président, à la survivance de son oncle Etienne, est du 30 mai 1706.

Cette famille était donc établie dans notre ville depuis une vingtaine d'années ; elle y possédait un hôtel situé dans la rue de l'Ancien Collège, aujourd'hui rue Armand-Cambon.

Le 10 août 1709 naissait Jean-Jacques Le Franc, fils aîné du premier président, celui qui devait être le poète violemment discuté par les encyclopédistes, le magistrat indépendant - nous allions dire indomptable - dont l'esprit hardi et combatif semblait incompatible avec ses hautes fonctions.

Successivement naquirent, jusqu'en 1718, plusieurs autres enfants, parmi lesquels nous aurons à nous occuper de Jean-Georges, venu au monde le 22 février 1715, qui entra

dans les ordres et devint archevêque de Vienne, et à la Révolution présida l'Assemblée nationale.

Ce prélat, qui fut lui aussi un grand batailleur de plume et de parole, a laissé des souvenirs brillants dans notre épiscopat français.

A côté de cette famille, une vieille race montalbanaise de modestes travailleurs qui avaient vu des jours prospères, puis de nouveau la nécessité du travail, possédait à Montauban une maîtrise de *tondeur de drap*. André Mouisset, mort en 1712, était le père de Jacques Mouisset, aussi tondeur, qui avait épousé au commencement du siècle, vers 1705 ou 1706, Anne Marty, d'une famille d'origine protestante⁸. 1.

Cette famille devait être jadis aisée, si l'on en juge par l'éducation donnée, comme on le verra tout à l'heure, à Jacques, qualifié maître-tondeur, facturier ou fabricant.

A ne s'en tenir qu'aux actes de baptême des quatre premiers enfants du tondeur, on serait tenté de croire qu'Olympe a cédé un accès d'orgueil en affublant son grand-père Mouisset, le maître-tondeur, du titre d'avocat.

Il faut aller jusqu'à l'acte de baptême de la dernière fille de Mouisset, Marguerite, née le 29 mars 1716⁹, pour trouver, non la justification, mais l'explication de cette prétention. Jacques Mouisset y est, en effet, qualifié à la fois de « *maître-tondeur des draps et d'avocat en la Bourse de Montauban.* »

⁸ Chose curieuse à noter : le fils d'Olympe de Gouges, dans sa profession de foi de 1793, après la mort de sa mère, dit que, du côté de celle-ci, ses parents étaient laboureurs et fabricants de toile.

⁹ Registre de baptême de la paroisse de Saint-Orens de Montauban

C'était quelque chose comme nos agréés auprès des tribunaux de commerce. En somme, le *Mémoire* n'a fait qu'enjoliver un peu la vérité.

Parmi les cinq enfants de Mouisset : Jean, né en 1705, Jeanne, en 1709, Suzanne, en 1711, Olympe, née le 8 février 1714, et Marguerite, en 1716, Olympe seule doit nous occuper pour l'instant.

Voici son acte de naissance relevé sur les registres de la paroisse de Saint-Orens Villebourbon :

« Anne Olympe, fille de Jacques Mouisset et d'Anne Marty, née le 8 février 1714, fut baptisée le 11 dudit mois et eut pour parrain : Jean Jacques Le Franc de Caix, et pour marraine : Demoiselle Anne-Olympe de La Pomarède. »

Si nous substituons le nom de Le Franc à celui de Flaucourt porté dans le *Mémoire* précité, pseudonyme d'ailleurs très transparent pour bien des raisons, nous constatons que Jean-Jacques Le Franc fut bien le parrain de Anne-Olympe Mouisset. A ce moment, le futur académicien avait cinq ans, étant né le 7 août 1709.

Ce parrainage, qui était dans les mœurs du temps, confirme les relations des deux familles Le Franc et Mouisset ; celle-ci cliente, à la façon de notre Midi, de celle du premier président de la Cour des aides. Ces relations, on peut le croire, ne durent pas se borner à des témoignages de sympathie protectrice. Olympe parle d'échanges des services. Même entendue au sens strict du mot, l'assertion n'est pas contestable.

Mouisset, par sa situation d'avocat à la Bourse, nous prouve qu'il était bien à même de commencer l'éducation du jeune Jean-Jacques, car si l'on se rapporte aux programmes d'études de cette époque dans les collèges de religieux, on comprend que le niveau d'éducation de notre tondeur devait

être suffisant pour enseigner les rudiments à un jeune garçon.

Anne Marty, épouse Mouisset, fut-elle la nourrice de Jean-Georges Le Franc, second fils du président, comme le prétend Olympe. Les dates suivantes prouvent qu'elle pût l'être au moins quelques mois ; car elle avait eu sa fille Anne-Olympe le 8 février 1714, et Jean-Georges naquit juste un an après, le 22 février 1715 ; il est vrai qu'elle redevint enceinte vers le mois de juillet de la même année, sa fille Marguerite étant née le 29 mai 1716.

Donc Anne-Olympe Mouisset, mère d'Olympe de Gouges, était bien la filleule de Le Franc, et elle pouvait être la sœur de lait de son frère. Pour qui connaît les traditions de nos vieilles familles montalbanaises, autrefois cela constituait une sorte de parenté, conforme d'ailleurs aux prescriptions de l'Eglise ; une nourrice et une sœur de lait étaient toujours considérées comme faisant un peu partie de la famille.

On ne doit donc pas s'étonner que la jeune Anne-Olympe, allant familièrement chez son parrain, et grandissant côte à côte avec lui et son frère, il se soit établi une affection qui, se transformant avec l'âge, devint une passion, d'autant mieux que Anne-Olympe était, dit-on, fort belle.

Le Franc voulut-il effectivement enlever la jeune fille ? C'est un point difficile à vérifier, mais ce qui est sûr, c'est que Jean-Jacques, qui venait de terminer la tragédie de *Didon*, son chef-d'oeuvre littéraire, partit pour Paris en 1734, et qu'un de ses biographes prétend « qu'il s'esquiva à l'insu des siens¹⁰. »

A ce moment Anne Olympe avait vingt ans et Le Franc vingt-cinq ; il était déjà investi depuis quatre ans du titre

¹⁰ Vaisse-Cibiel : *Eloge de Le France de Pompignan*

d'avocat général, mais il cultivait davantage les muses que le *Digeste*, ce qui n'est pas incompatible avec une fugue de ce genre; cependant un éclat aussi grave qu'une mésalliance dut le faire réfléchir.

Quoi qu'il en soit, la famille Mouisset, pendant le séjour à Paris du jeune magistrat poète, maria Anne-Olympe, le 31 décembre 1737, à un boucher de la ville nommé Pierre Gouze, plus jeune qu'elle de trois ans¹¹.

Le jeune ménage, quittant le faubourg Villebourbon, presque exclusivement occupé par des fabricants de draps, vint s'établir dans le centre de la ville, où les bouchers tenaient leur étal dans des endroits désignés par les consuls. D'après un de nos concitoyens, qui a fouillé l'état-civil, Pierre Gouze et Anne-Olympe Mouisset auraient eu neuf enfants. Nous n'en avons relevé que quatre Jean (13 janvier 1740), Jeanne (13 janvier 1741), Marie (28 mai 1748), Jeanne (6 août 1749).

Nous devons faire ici quelques constatations : Pierre Gouze signe au baptême de son premier et de son dernier enfant, non aux autres. Il disparaît donc de la scène pendant quelque temps, et s'il rentre, comme le dit le *Mémoire* au moment de la naissance de Marie, après une longue absence, on comprend qu'il ne tint pas à signer à l'acte de naissance de celle-ci.

Mais en revanche nous savons que Jean-Jacques Le Franc, rentré de Paris à Montauban depuis 1740, fut nommé premier président de la Cour des Aides en 1747. Ces dates coïncident avec la possibilité d'une liaison avec Anne-Olympe.

¹¹ Registre de la paroisse de Saint-Orens

Notons maintenant que parmi les enfants des époux Gouze il n'en est aucun portant le nom d'Olympe et cependant Olympe de Gouges est bien la fille de Pierre Gouze et de Anne-Olympe Mouisset.

Le seul acte qui se rapporte à notre héroïne est dans un registre de Saint-Jacques (1748), en ces termes :

« Marie Gouze, fille légitime de Pierre Gouze, boucher, et de Olympe Mouisset, mariés, de cette paroisse, née le septième may mil sept cent quarante-huit, fut baptisée le lendemain. Parrain, Jean Portié, facturier ; marraine, Marie Grimal. Présents les soussignés avec nous :

Jean POURTIE, MOUISSET, LAFLORENTIE, VIC. »

Quoique le prénom d'Olympe fasse défaut dans cet acte, il s'agit bien ici de notre héroïne qui prit plus tard comme nom de guerre celui d'Olympe de Gouges, « estimant comme elle dit quelque part, qu'il avait quelque chose de céleste. »

Elle est donc bien véritablement née en 1748 et non en 1755 comme l'ont écrit tous ses biographes, sauf MM. Wallon, Larousse of Lacour qui ont eu copie de cet acte:

C'est par pure coquetterie qu'elle-même a accrédité une erreur qui la rajeunissait de sept ans. Nous verrons plus loin qu'elle l'a maintenue jusque devant le tribunal révolutionnaire, presque sur l'échafaud.

La question de la paternité de Le Franc, qui, dans la vie d'Olympe paraît avoir joué un grand rôle, est abstraictive de preuves, et nous ne l'aurions mentionnée qu'incidemment si elle n'y avait attaché un intérêt capital.

Pour nous, Olympe était d'une bonne foi absolue sur ce point; si nous ne pouvons contrôler son assertion sur le rôle et les intentions du marquis à son endroit, il y a des circonstances de fait qui semblent étayer cette opinion qui

ne fait pas doute pour ses contemporains. Poncet Delpech, député à l'Assemblée nationale, compatriote d'Olympe et né aussi en 1748, à Montauban, qui avait été avocat à la Cour des Aides, l'affirme dans une note sur sa mort comme étant une chose avérée, admise sans conteste.

Nous ferons observer simplement que les amours du marquis de Pompignan avaient pour objet une femme de trente-cinq ans, et qu'il avait lui-même à cette époque dépassé la quarantaine. Il est bon de constater aussi qu'il se maria (1757) à quarante-huit ans avec la veuve du marquis de Caulaincourt, qui lui apporta une grosse fortune. On peut supposer que ce ne fut point un mariage d'amour.

Olympe de Gouges revient maintes fois sur cette origine adultérine ; elle s'en fait gloire dans nombre de ses ouvrages, elle pousse même l'outrecuidance jusqu'à répondre à des insinuations de Léonard Bourdon (de l'Oise), qui, peut-être pour se moquer d'elle, la prétendait fille de Louis XV.

« Je ne suis point la fille d'un roi, mais d'une tête couronnée de lauriers¹². »

Si elle insiste, c'est *honoris causa*, car elle l'avoue :

« Je suis venue sous la foi du mariage. Si le marquis est mon père, je ne dois pas obtenir une existence et ses bienfaits par la voie de son ennemi (Voltaire), et s'il n'est pas mon père, je n'ai aucun droit sur lui. Quoique tout atteste que je sois sa fille, je préférerai en douter plutôt que de l'affliger un instant¹³.

Et dans une lettre du marquis insérée au *Mémoire*,¹⁴ lettre qui pourrait bien être authentique, si l'on en compare le

¹² Compte-rendu

¹³ Ibid

¹⁴ Mémoire de Mme de Valmont

style aux autres oeuvres de Pompignan, celui-ci dit à Olympe :

« Vous êtes née légitime et sous la foi du mariage. S'il est vrai cependant que la nature parle en vous et que mes imprudentes caresses pour vous dans votre enfance et l'aveu de votre mère vous assurent que je suis votre père, imitez-moi et gémissiez sur le sort de ceux qui vous ont donné l'être. »

Cette question de paternité a poursuivi notre héroïne jusqu'à sa mort : partout et toujours elle s'en vantait et en tirait l'explication de son esprit primesautier, de ses talents, de ses traits ; préoccupation constante qui ne se dément pas un instant, et qui prouve à défaut d'autre témoignage qu'elle y croyait absolument.

Après avoir discuté presque mot par mot le *Mémoire*, nous devons nous occuper du sort de Marie Gouze, de cette enfant qui va bientôt jouer un rôle si marquant sous le nom d'Olympe de Gouges.

Elle avait deux ans lorsque le boucher Gouze mourut, le 29 août 1750¹⁵.

Anne-Olympe Mouisset fut vite consolée de la mort de son époux, car au bout de trente mois, elle s'empressa de convoler en secondes notes avec un sieur Dominique Raymond Cassaigneau, natif d'Esparsac en Lomagne, fils, d'un marchand de cette localité¹⁶.

Ce mariage, qui eut lieu en 1752, alors que Anne-Olympe avait déjà quarante ans, ne fut point fécond; du moins

¹⁵ Registre de Saint Jacques de Montauban (1750)

¹⁶ *ibid.* (1753)

aucun acte de baptême n'a pu être découvert dans les registres paroissiaux.

Cassaigneau continua-t-il à faire marcher l'étal du premier mari. Nous ne le pensons pas pour diverses raisons.

En effet, de ses enfants du premier lit, il ne restait que trois filles, peut-être même deux, et un fils.

Le nouveau ménage paraît pressé de se débarrasser de ces enfants. Aussi, dès que l'aînée atteint ses quinze ans, on la marie, le 28 décembre 1756, à un sieur Pierre Reynaud, professeur en comptes, natif de Montpellier et fils d'un ancien négociant de cette ville, établi à Montauban depuis de longues années.

Olympe nous raconte la suite de sa vie :

« J'avais à peine quatorze ans que l'on me maria à un homme que je n'aimais pas et qui n'était ni riche, ni bien né. Je fus sacrifiée sans aucune raison qui puisse contrebalancer la répugnance que j'avais pour cet homme. On refusa même, je ne sais pourquoi, de me donner à un homme de qualité qui voulait m'épouser¹⁷ »

Ici nous sommes forcés de constater qu'Olympe, suivant le système qu'elle a toujours employé pour se rajeunir, se *trompe légèrement* de quelques années. Etant née le 7 mai 1748, elle avait dix-sept ans révolus le jour de son mariage religieux le 24 octobre 1765. Il est vrai qu'elle avait été *fiancée* le 7 février précédent, c'est-à-dire à seize ans passés. Dans plusieurs de ses oeuvres, elle avoue que c'est à seize ans qu'on la maria à un homme de soixante ans¹⁸.

¹⁷ Mémoire

¹⁸ On lit aussi dans *Molière chez Ninon* (acte 1, sc. x). - OLYMPE. « Je n'ai que seize ans, on veut m'unir à un homme de soixante. J'aime et je suis

D'après elle, son mari n'était donc ni jeune, ni riche, ni bien né. Voyons si elle dit vrai

Il s'appelait Louis-Yves Aubry, était officier de bouche de M. de Gourgues, intendant de la généralité de Montauban.

Pour l'âge, l'assertion d'Olympe seule l'indique. Nulle part on n'en fait mention, l'état-civil lui-même est muet sur ce point. Passons et acceptons le dire de l'intéressée, puisqu'elle ne s'écarte pas sensiblement de la vérité.

Bien né : Olympe nous paraît en ceci, suivant l'expression de M. Lacour, atteinte d'une *vanitite* qui dépasse les bornes. En effet, la fille d'un boucher aurait dû se trouver fort honorée d'épouser le fils d'un bourgeois de Paris.

Le contrat de mariage retenu par Me Grelleau, notaire à Montauban, le 7 février 1765, et le consentement délivré à Aubry par ses parents et annexe aux dites minutes, prouvent qu'il était fils de Louis Aubry, bourgeois, de Paris, et de Catherine Lossia, mariés, habitant rue Feydeau, paroisse Saint-Eustache¹⁹.

Riche : Ceci est une autre affaire. La plupart de ceux qui ont parlé d'Olympe de Gouges ont donné comme explication à cette union que le futur avait, en compensation sans doute de son âge, fait tomber 60 000 livres dans la main d'Olympe ; certains vont même, comme Larousse (Grand Dictionnaire), jusqu'à 60 000 livres... de rente.

Or le contrat du 7 février 1765 porte textuellement qu'Olympe Mouisset constitue à sa fille, pour tous ses droits paternels et maternels, la somme de 1 400 livres, savoir : 800 livres en meubles et effets de maison, 600 livres en argent, payables : les 800 livres en meubles avant la noce, et

aimée d'un jeune homme bien né à qui mes parents me refusent cruellement. »

¹⁹ Minutes de Me Grelleau (1765)

les 600 livres après le décès de la mère, sans intérêt, attendu qu'elle s'en réserve l'usufruit et jouissance pendant et durant sa vie. La future déclare que ceci forme la totalité de ses biens.

Donc Olympe apportait 800 livres de meubles, ce qu'on nommait et qu'on nomme encore « une chambre garnie. »

Mais le mari ? « Le futur époux déclare que ses biens sont de valeur de 399 l. 13 s., lequel n'en ont (sic) pas d'autres. »

En chiffres ronds le ménage ne possède que 400 livres pour commencer.

Mais poursuivons nos recherches, les livres de notaire sont très instructifs. Voici un autre acte retenu chez Me Grelleau :

« Le 4e jour d'octobre (vingt jours avant la célébration du mariage religieux), Marie Gouze (autrement dit Olympe), prête à son futur époux, qui lui en fait reconnaissance, et donne hypothèque sur tous ses biens «présents et à venir, une somme de 499 l. 19 s. (en « chiffres ronds 500 livres), acte passé en présence de M. Hucafol, chanoine-sacriste, curé de Montauban. »

Le mariage religieux est célébré le 24 octobre 1765, en l'église Saint-Jean Villenouvelle²⁰.

Au mois d'avril suivant, toujours par devant Me Grelleau et en présence du même ecclésiastique M. Hucafol, nouvelle reconnaissance de Louis-Yves Aubry à sa femme, qui lui prête encore 499 l. 19 s., et après lecture de cet acte, Aubry reconnaît en outre avoir reçu précédemment une somme de 1000 livres, qui forme avec celle à recevoir cejourd'hui 1 499 l. 19 s. Cette fois Aubry se ravise ; en marge de l'acte, il est dit que la clause de restitution sera nulle, et que la somme

²⁰ Registre de Saint-Jean -1765)

est reconnue et assignée sur ses biens présents et à venir, et particulièrement sur les meubles et effets comme biens dotaux.

Et pour comble de précaution, le même jour, 9 avril 1766, par devant le même notaire, et dans la maison de M. le curé Hucafol, la jeune femme, enceinte de cinq mois, fait son testament dans lequel elle prend les dispositions suivantes : Elle donne à sa mère « sa légitime, telle que de droit, payable à son décès. »

A ses enfants qui pourraient venir en lumière de son mariage avec ledit Aubry son mari : leur légitime, payable à l'âge de vingt-cinq ans ou à leur mariage.

Elle institue l'enfant dont elle est enceinte héritier universel, et à défaut d'enfants, elle désigne Yves Aubry, son mari, pour son héritier général.

Après la lecture de ces pièces, jusqu'ici absolument inconnues des historiens d'Olympe de Gouges, disparaît la légende des 60 000 livres. Donc Olympe a encore dit vrai au sujet de son mariage.

Cette série de reconnaissances, pour des sommes venues d'on ne sait où provoquent des réflexions. Aubry avait-il effectivement cet argent, et la reconnaissance à l'égard de sa femme ainsi que la clause de non remboursement ne pourraient-ils faire croire que c'était une sorte de don qu'il lui faisait ? Mais alors pourquoi la première reconnaissance et même le début de la seconde contiennent-elles la clause de restitution ? En somme c'est 2 000 livres en chiffres ronds que possède le nouveau ménage, qui, au début déclarait ne posséder que 399 l. 13 s. du chef du mari et des meubles du chef de la femme.

La présence de M. Hucafol, le digne curé de la paroisse, à ces actes fait naître un soupçon. N'était-il pas le mandataire

d'un personnage. qui fournissait ainsi une petite dot à la fille d'Olympe Mouisset ?

Avec ces 2 400 livres, Aubry, étant encore au service de l'intendant de Gourgues, passa un bail devant Me Delmas, notaire à Montauban, le 28 décembre 1765, pour la location d'une maison située à Montauban, rue Fourchue, au prix de 200 livres par an et pour six ans.

La rue Fourchue est encore affectée à des auberges. Aubry s'était donc établi là comme traiteur.

Le 29 août 1766 naissait un fils de Louis Aubry, cuisinier, et de Marie Gouges, mariés, qui fut baptisé le surlendemain à l'église Saint Jacques²¹. Chose curieuse, le père ne signe pas à l'acte de baptême.

On est tenté de se demander s'il était déjà mort ; l'état-civil minutieusement fouillé est muet sur lui depuis son mariage. Dans son livre, *Depuis 89*, M. Mario Proth prétend qu'à seize ans elle était veuve, et que M. Aubry, « gargotier enrichi, mourut discrètement, oubliant. derrière lui un sac bien lourd et bien léger, 60 000 livres. »

Une phrase d'Olympe se rapportant à cette époque nous dit : « Forcée de fuir un époux qui m'était odieux, je m'enfuis à Paris avec mon fils. »

Et elle ajoute qu'elle céda aux conseils de sa sœur Jeanne Gouges et de son mari Pierre Regnard, qui avaient dû se fixer dans la capitale.

Les suppositions sont permises en tout état de cause, mais si l'on les étaye des citations que notre héroïne met dans la bouche de ses personnages, et qui semblent toujours refléter ses propres sentiments, on peut y voir l'indice qu'elle fut victime d'un attentat contre sa vertu.

²¹ Registre de Saint-Jacques (1766)

Mary-Lafon, dans un article de l'Athénée du Midi²², raconte une anecdote qui jetterait un certain jour sur ce point resté obscur de cette biographie, si toutefois on pouvait faire fond sur son récit.

Le voici tel qu'il est ; nous le donnons à titre de document, en déclarant cependant qu'il nous paraît bien dans le caractère d'Olympe, et en ajoutant que Mary-Lafon avait eu des souvenirs de famille dont il s'est servi :

« Le maréchal de Richelieu avait un procès des plus scandaleux par le fond et des plus romanesques par la forme avec la femme d'un président au Parlement de Provence. Il s'agissait de cent mille écus de billets que le duc arguait de faux, et dont Mme de Saint-Vincent, déjà quarantenaire, défendait la cause et la valeur par des raisons qui n'étaient plus de son âge. Une jeune fille, pensionnaire des sœurs de Sainte-Claire de Millau, ou la belle présidente avait été enfermée pour sa bonne conduite, l'avait vu fabriquer ces billets passés au carreau. De son témoignage dépendait donc le gain de ce procès. Le maréchal, qui le savait, n'avait rien négligé pour se la rendre favorable. Mais il s'était heurté d'abord contre deux obstacles inattendus et insurmontables : la résolution de la pensionnaire, qui, ne se croyant pas, en conscience, obligée de révéler un fait auquel tenait l'honneur de son amie, et d'une des meilleures familles de province, s'obstinait à se taire, et la loyauté du père, vieil officier de Vermandois, qu'on ne pouvait déterminer à intervenir auprès de sa fille.

Cependant le grand jour approchait, et il devenait urgent de prendre un parti.

²² *La Ninon de 1789*

Richelieu, voyant l'impossibilité de faire entendre raison à la pensionnaire de Millau, essaya de la séduire par procuration.

Un jeune et charmant secrétaire, habilement jeté en avant, n'eut pas de peine à attirer son attention. Caché derrière la toile, le vieux duc menait toute l'intrigue. Quand le moment lui parut bon, il brusqua le dénouement à sa manière.

Invité chez la comtesse de Saint-Jean, qui n'était que l'entremetteuse du maréchal, le vieil officier s'y rendait sans défiance avec sa fille, qu'il oublia facilement au dessert, en racontant, le verre en main, la bataille de Fontenoy.

Pendant ce temps, le secrétaire de Richelieu se hâtait d'exécuter les ordres de son maître, et la pauvre pensionnaire courait de grands dangers, car tout conspirait la mort de son honneur, lorsque, aux premiers cris qu'elle poussa, la porte d'un escalier dérobé, s'ouvrant avec force, donna passage à une femme dont les yeux brillaient d'indignation : c'était Olympe de Gouges.

Saisissant l'épée du jeune homme déposée sur un fauteuil, elle l'en menaça si résolument qu'il battit en retraite, et comme le vieux maréchal, qui entra un instant après, lui adressait des reproches à demi voix sur cette intervention malencontreuse.

- Monsieur le duc, lui dit-elle la tête haute, si la première fois qu'on me tendit le même piège une femme de cœur eût été là pour me sauver, je ne rougirais pas devant cette enfant. Aussi me suis je promis d'être brave toutes les fois que les forts seraient lâches et grande quand les grands seraient petits. »

Ce trait et cette phrase à effet, à panache, sont bien dans la nature et le caractère de notre héroïne. A quelle époque de sa vie devons-nous placer le triste épisode auquel elle fait

allusion ? Est-ce avant ou après son mariage? S'agit-il d'Aubry ? Cela expliquerait le mot « odieux » à moins qu'il ait joué un rôle encore moins honorable vis-à-vis de sa femme.

Toutes les suppositions sont permises. Mais il est à remarquer qu'Olympe, dans plusieurs de ses oeuvres ou de ses préfaces, fait allusion à un attentat, à une violence dont elle aurait été victime. Et nous trouvons dans l'Homme généreux une aventure du même genre légèrement travestie au fond. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, Olympe, qui n'avait pas la faculté créatrice, quoi qu'elle en dise, mais bien celle d'assimilation, s'est servie de cet incident.

OLYMPE A PARIS

Voilà donc Olympe dans la capitale. Avec quelles ressources ? C'est une énigme.

Tout d'abord elle change de nom, ou plutôt elle abandonne celui d'Aubry et reprend le nom de son père, qu'elle fait précéder du prénom de sa mère, « auquel elle trouvait quelque chose de divin. » Elle a désormais une nouvelle personnalité : c'est Olympe de Gouges.

Monselet prétend - et avec lui certains autres biographes - qu'elle avait modifié son nom pour lui donner une apparence nobiliaire.

C'est une imputation qu'il est juste d'examiner. Relativement au *de*, qui ressemble à une particule, nous pouvons dire qu'il était de tradition constante dans nos contrées de faire précéder le nom de famille des femmes de la préposition *de*. Marie de Gouges, c'est-à-dire fille ou femme de Gouges. Mais nous n'irons pas jusqu'à affirmer

que cette forme de son nom ne la flattât point. Elle écrit parfois Gouge d'Aubry.

Quant à l'orthographe du nom de Gouges, les nombreux actes que nous avons relevés excluent toute idée de modification voulue ou intéressée. Ce nom est écrit Gouze au mariage de son père, Gouges au baptême de son frère Jean et de ses sœurs. Elle est inscrite Marie Gouge et signe Marie Gouye, ou Marion Gouge, ou encore Marieon Gouge, enfin, au décès de son père, le nom devient Gousse.

Au milieu de ces différences, étant donné que sa sœur signait Gouges, et qu'elle avait un frère militaire portant le même nom, elle avait bien le droit de rectifier le sien. D'ailleurs on relève à son actif encore d'autres variations : au début de ses publications, vers 1786, elle signe De Gouge, puis de Gouges, enfin Degouges en un seul mot aux mauvais jours de la Révolution.

Quant à vouloir prétendre qu'elle essaya d'établir une confusion avec le nom de l'intendant de Gourgues, qui avait eu Aubry dans sa maison, et pouvait avoir, eu quelques égards pour sa femme, rien ne permet d'autoriser ce soupçon.

M. Lacour, qui a eu en main, aux bibliothèques parisiennes, les divers pamphlets qui parlent d'Olympe, rapporte les bruits qui ont circulé au sujet des premières années de son séjour à Paris, c'est-à-dire entre 1767 ou 1768, et 1775 ou 1778, époque où elle se lança dans la littérature.

D'après les *Folies d'un mois*, de l'abbé de Bouglon, elle aurait « plu à un marchand de Toulouse, qui se ruina pour elle, et passa dans les bras d'un autre négociant, dont elle déranger aussi la fortune » puis vint à Paris.

Et il ajoute : « tout le temps qu'elle a été jeune et jolie, elle a vécu avec des gens bien nés, riches et honnêtes. » Poncet-

Delpech, constituant, son compatriote, qui la connut à Paris, dit à son sujet, en notant sa mort dans ses mémoires inédits :

« Olympe de Gouges, ci-devant mariée avec d'Aubry (sic), traiteur, native de Montauban, d'Olympe de Gouges et d'un commerce adultérin avec Le Franc de Pompignan, devenue fille entretenue par des négociants, des grands seigneurs, des ministres, des princes, etc... »

La plus grande obscurité règne sur cette époque de sa vie.

Elle dit elle-même dans les *Mémoires* déjà cités :

« C'est dans ce gouffre de bien et de mal que, sans titres, j'ai tenu une conduite régulière.

Renfermée dans un petit cercle d'amis, avec toute la décence que se *doit une femme qui se respecte*, il serait inutile de dire que *je n'ai point été sensible*. Je me suis toujours piquée de délicatesse, et elle a souvent nui à mes intérêts... Le sentiment est respectable, mais à Paris ce n'est point par lui qu'on parvient à la fortune. »

A rapprocher cette déclaration de la citation suivante, tirée du conte la *Bienfaisance et la bonne mère* (p. 111) :

« Mme de Cercy est une femme qui vit retirée avec sa famille dans un quartier de Paris, et qui n'est pas moins répandue dans le grand monde, mais ce n'est que par bienséance et par état qu'elle voit en passant la société des personnes de son rang. »

Certainement Olympe a voulu se peindre sous ces flatteuses couleurs. Ce conte, rempli d'anecdotes qui couraient les salons, et la plupart relatives au duc d'Orléans, est écrit pour faire ressortir l'intelligence du fils de Mme de Cercy (lisez Olympe de Gouges, fort reconnaissable à certains détails).

Ce fils, âgé de dix ans à peine, aurait fait une pièce de théâtre en quelques instants.

On voit entre les lignes, partout d'un bout à l'autre, Olympe se mettant en scène elle-même. L'âge de l'enfant, né en 1766, coïnciderait avec celui de Pierre Aubry, mais il y est question d'une soeur : Julie, plus jeune de trois ans.

Ceci nous inciterait à croire qu'Olympe avait eu un second enfant vers 1769. Ne parle-t-elle point, au moment de sa mort, des symptômes qu'elle avait ressentis dans ses deux précédentes grossesses ? Sa mère lui écrit (*Mémoires*) : « *Tes enfants me sont aussi chers qu'a toi.* »

Si elle eut des amants, des protecteurs, et ce n'est pas douteux, il est certain que ce ne fut point une courtisane âpre au gain.

Nous avons lu quelque part, dans le Journal des Jacobins, croyons-nous, une anecdote qui prouve qu'Olympe était bien la Gasconne fantasque et capable de traits à la Cyrano.

On y raconte, en effet, que le duc d'Orléans Philippe-Egalité, que le journal appelle *son amant en titre*, la prévint par un billet qu'il irait, avec le comte d'Artois et le due de Bourbon, lui demander à dîner. Le billet était accompagné du souper tout servi dans de la vaisselle d'or et d'argent. Olympe, indignée du procédé, jeta le tout par la fenêtre et reçut princièremment ses hôtes, qui se virent forcés de convenir qu'on ne soupait pas mieux au Palais-Royal.

Cette liaison avec Philippe d'Orléans est-elle vraie ?

Tout concourt à le faire croire, car justement Olympe de Gouges ne cesse dans ses oeuvres de parler de ce prince.

Dans la *Bienfaisance et la bonne mère*, ce ne sont que traits d'héroïsme, actes de courage du duc rapportés avec toute la phraséologie louangeuse de l'époque. Olympe lui dédie ses oeuvres; le met en scène plusieurs fois, et plus tard, aux mauvais jours, elle lui rappelle qu'elle lui a donné ses

oeuvres et son portrait, « quoique je n'aie eu rien de commun avec toi » dit-elle.

La réticence est au moins singulière ; elle se défend mal ; son fils est dans la maison du duc ; il devient son ingénieur: Fleury, dans ses *Mémoires*, raconte qu'elle fut présentée aux sociétaires de la Comédie française par M. Lonvay de la Saussaye.

D'autre part, M Lacour rapporte le mot d'un contemporain, qui l'accuse d'avoir eu des enfants sortis de l'écurie d'Orléans.

Faut-il entendre la chose comme une allusion à quelque officier de ladite écurie, ou comme un brocart contre le duc lui-même ?

Au surplus, ce chapitre intime et peu honorable de la vie de notre compatriote ne mérite pas une plus longue recherche ; mais nous devons encore noter un fait.

Olympe, qui ne devait avoir aucune fortune - ou à peu près - à son départ de Montauban, déclare dans son Testament politique qu'elle a eu jusqu'à 80 000 livres, dont elle a dépensé une partie pour publier ses œuvres.

D'où cela lui provenait-il ?

De la source impure que nous avons indiquée ? C'est possible.

Faut-il penser - et alors les actes cités par nous recevraient un démenti, - qu'Aubry, fils d'un bourgeois de Paris, étant mort; ainsi que ses parents, Olympe aurait recueilli cet héritage pour ses enfants. Si c'était vrai, elle l'aurait dit quelque part, car elle dit tout, un jour ou l'autre, et sa vie est retracée par elle en des phrases éparpillées un peu partout.

Quant à la beauté d'Olympe, on ne peut en douter. Ceux de ses contemporains qui en parlent, sont unanimes; et certains ajoutent qu'elle fut vite fanée par les orgies.

Mary-Lafon, dans sa *Ninon de 1789*, donne d'elle ce portrait « Elle réalisait avec magnificence l'idéale perfection de la beauté du Midi : des yeux d'où jaillissaient en étincelles électriques le feu de la pensée et celui de la passion : de superbes cheveux noirs²³, dont les boucles abondantes s'échappaient avec profusion d'un petit bonnet de dentelle : un profil grec et une taille admirablement dessinée par sa sylvie de soie rose ; il y en avait là bien assez pour tourner la tête à nos grands-pères. »

Ce portrait est-il vrai? On ne connaît aucune peinture, aucun dessin reproduisant les traits d'Olympe. Cependant Mary-Lafon²⁴ - nous tenons ces souvenirs de sa bouche même - nous affirmait avoir vu un portrait de sa compatriote, peut-être chez un sieur Aubry, marchand de tableaux, avec lequel il était en affaires.

On sait d'ailleurs que ce portrait a existé puisqu'elle dit, dans son épître à Philippe, qu'elle le lui a offert avec ses oeuvres ; « et ce n'est pas là, ajoute-t-elle, un don banal. » On le retrouverait certainement dans quelque bibliothèque des princes d'Orléans.

Une miniature que nous avons eue en mains et attribuée à Ingres le père, nous fut jadis présentée comme provenant d'une famille montalbanaise du nom de Mouisset, nous l'avons citée et publiée dans notre étude sur ce peintre, mais nous faisons quelques réserves sur l'attribution de la signature.

²³ M. Lacour a été induit en erreur, puisqu'il a cru que Mary-Lafon la disait blonde.

²⁴ M. Mary-Lafon avait eu des détails particuliers sur Olympe par sa grand-mère, Mme Maury de Saint-Victor, l'amie de la présidente de Saint-Vincent.

En la revoyant de près et en faisant quelques rapprochements de nom et de date, nous pensons que Ingres père put bien peindre Olympe pendant son voyage à Montauban, en 1793, et que ce portrait, qui a quelques traits de ressemblance avec Le Franc, pourrait être celui de notre Olympe.

Une autre considération corrobore notre supposition ; la coiffure est conforme à la description de Fleury :

« Veut-on savoir pourquoi elle était coiffée si singulièrement, pourquoi la gaze libre et indépendante bouillonnait sur sa tête et lui donnait l'apparence d'une femme qui aurait reçu sur les cheveux toute la mousse du savon d'un plat à barbe ? C'est qu'elle ne voulait point gêner la circulation du sang et sur leur siège principal obstruer les idées. » (*Mémoires.*)

Quelle que puisse être l'authenticité de ce portrait, nous l'indiquons seulement à titre de document à vérifier si jamais on retrouve le vrai.

Monselet, racontant l'arrivée de la jeune provinciale à Paris, dit sans invoquer de preuve que « tout le monde l'accueillit et lui fit fête. On ne lui demanda pas, ajoute-t-il, d'où elle venait. Ses seize ans répondaient pour elle (on voit qu'il faut ajouter une mince créance à cette information, puisqu'elle avait plus de vingt ans à son arrivée à Paris) ; aussi du premier coup prit-elle le rang qui lui convenait, car il n'est pas de long noviciat pour les femmes du Midi. Avant un mois, elle fut obligée de capituler en présence des grands cordons, des petits maîtres, des littérateurs ambrés qui assiégeaient son antichambre. Tout Paris avait pour elle les yeux de Montauban. »

Autant de mots en l'air, broderie brillante sur un thème possible, mais qui a le défaut de n'être qu'un écho.

Certains biographes prétendaient que sa beauté s'était flétrie durant ses premières années de séjour dans la capitale, au feu des amours. Il faut cependant rappeler les dates. Née en 1748, elle avait à peine trente-deux ans à l'époque où elle commença à écrire vers 1780 ou 1782. A cet âge une femme n'a pas perdu ses charmes.

Toutefois nous trouvons toujours dans Fleury, auquel il faut recourir pour les détails, une anecdote assez piquante qui mérite d'être rapportée tout au long.

« Comme elle était très décente, par pudeur elle ne se montrait en camisole que dans sa chambre et jamais, au grand jamais, elle ne voulut paraître devant ses hôtes sans avoir mis le corset garni. Il y a une histoire sur ce corset garni. Ces heureux contours qui embellissent la femme étaient fort sommaires chez cette muse, et nulle frivolité mondaine n'apparaissait vers sa poitrine, remarquable par la plus grande concision, mais comme elle respectait la forme humaine, elle avait recours à sa tailleuse pour remplacer de trop fréquentes absences, sans taire son petit artifice cependant.

« Elle n'avait pas l'hypocrisie du buste, elle ne cachait point qu'elle s'arrangeait, elle se cachait seulement quand elle s'arrangeait, prétendant que l'illusion est plus grande quand on est averti qu'il y a illusion. Malheureusement sa couturière n'était pas toujours là et comme la poétique dame n'avait pas le compas dans l'œil, il lui arrivait souvent de manquer aux lois des parallèles et, par exemple d'accorder plus de saillie d'un côté à l'objet qui de l'autre semblait affecter une plus humble forme. Du reste ce n'était pour elle qu'un petit inconvénient. On va voir de quelle manière elle tourna, au profit de l'humanité, ces circonstances anti-géométriques.

Se trouvant à l'un des concerts de Garat, une dame, sa proche voisine, fut tout-à-coup saisie d'une rage de dents : malgré cela le charme d'une voix délicieuse la faisait rester encore ; elle souffrait et écoutait ; enfin le mal persistant, voilà que la pauvre malade se mit à pleurer de douleur de tant souffrir et du chagrin de s'en aller. Quelques assistants émus lui firent passer un flacon d'eau de la reine de Hongrie, mais il fallait un appareil, un peu de linge, quelque chose à imbiber pour appliquer sur la dent malade ; on cherchait, on dérangeait le concert.

« - Attendez, dit avec sa vivacité méridionale Mme de Gouges, instruite, attendez ; puis elle plonge héroïquement sa main dans les fournitures de sa couturière et, devant deux cents personnes, en retire une poignée de coton de première qualité en s'écriant : « Prenez, prenez, Madame, ça sert toujours à quelque chose ! »

L'anecdote est assez piquante ; nous n'en garantissons pas l'authenticité, mais elle est parfaitement dans le caractère de notre héroïne.

OLYMPE AUTEUR DRAMATIQUE

Comment s'opéra la transformation de la femme galante en femme de lettres. Il est certain que la femme a une extrême facilité d'assimilation et que l'histoire nous fournit maints exemples de semblables métamorphoses. Mais encore faut-il que le milieu dans lequel elle vit puisse influencer victorieusement sur sa destinée et lui ouvrir toutes grandes les portes du royaume des lettres. Nous savons qu'Olympe était absolument illettrée à son départ de Montauban. A cette époque, les signatures apposées sur son contrat de mariage et les divers actes qui nous sont parvenus dénotent

une instruction absolument rudimentaire. En 1765 et 1766 elle sait à peine signer. On dirait qu'un tiers lui a tenu la main. Les lettres sont grosses, inégales, mal espacées, mal formées. Il y a d'abord *Marie Gouze* avec un *e* perdu dans la signature d'un témoin, une autre fois *Marieon Gouze*. Un enfant de six ans écrivait mieux son nom aujourd'hui.

Du reste, à cette époque beaucoup de femmes de condition moyenne n'avaient aucune instruction et savaient à peine signer.

Fleury prétend qu'elle « avait des vapeurs lorsqu'elle n'était pas environnée d'auteurs et d'académiciens, non pas pour se laisser instruire par eux, mais pour en être entourée, pour jeter sur eux son éclat.

C'était aussi une grande parleuse, elle parlait beaucoup et longtemps. Ce n'est pas qu'elle dit toujours de mauvaises choses. Languedocienne, avec l'œil et l'oreille alerte, la mémoire facile, on disait d'elle : « C'est un vieux château où il revient souvent des esprits. » Elle se regardait comme une sorte de produit rare qui, sans éducation littéraire et sans étude préparatoire, avait été donné à la nature pour faire honneur à la création. Sans prétention de ma part, disait-elle, je serai sans doute considérée un jour avec l'admiration que l'on accorde aux ouvrages qui sortent des mains de la nature. Tout me vient d'elle ; je n'ai jamais eu d'autre précepteur. Je suis une de ses rares productions. Et elle croyait bien sincèrement ce qu'elle disait, ajoute Fleury. »

Elle précise dans sa *Lettre au public* : « je suis très ignorante, on ne m'a pas fait même la grâce d'apprendre à lire, et cette ignorance fait peut-être mon mérite parce que les défauts même de mon drame sont une preuve que je n'ai pas un *teinturier* à ma disposition. »

A l'époque où elle commence à écrire, c'est-à-dire vers 1783, il y avait à Paris divers théâtres de salon où les grands seigneurs, tour à tour auteurs ou acteurs, faisaient assaut de bel esprit. Le Duc d'Orléans notamment et son amie Mme de Montesson avaient organisé une scène où le Duc lui-même jouait les financiers.

Dans le monde qui fréquentait chez Olympe se trouvaient, se côtoyaient les grands seigneurs et les littérateurs ; Olympe fit peut-être quelques infidélités aux premiers en faveur des seconds.

L'un d'eux surtout, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, qui avait eu des démêlés, lui aussi, avec la Comédie Française, fut à la fois son... ami et son éducateur, son teinturier peut-être, quoi qu'elle en dise, car nous avons retrouvé le style et la tournure d'esprit de l'auteur de *l'An 1440* dans *le Songe* et dans quelques autres productions d'Olympe.

Fleury dit à ce propos : « Il me semblait voir en elle le frère cadet de Mercier ayant pris corvette et jupons, avec cette différence que, pour écrire, Mme de Gouges semblait toujours mettre un fourreau à sa plume et que Mercier ôtait souvent ce fourreau qui fait écrire mal. Mais comme Mercier elle avait de l'originalité et des idées de l'autre monde... Comme Mercier elle était généreuse, bonne, compatissante, humaine, et une fois elle fut sublime. »

Donc elle dit vrai lorsqu'elle s'écrie : « Je fais trophée de mon ignorance, je dicte avec mon âme jamais avec mon esprit.

Et sur ce thème elle s'emballe dans un accès de vanité : « Le cachet naturel du génie est dans toutes mes productions. Comme les grands seigneurs au reste, je me sers de secrétaires, mais ce en quoi je diffère des grands seigneurs,

c'est que je n'ai pas de teinturier (elle y revient) et qu'après avoir demandé des avis je finis toujours par m'en tenir à mes idées. »

Et ailleurs elle renouvelle ses protestations : « Très souvent j'ai de mauvais secrétaires qui multiplient les fautes au lieu de les corriger. »

On connaît l'anecdote rapportée par Lairtullier :

« Olympe et son fils, surpris dans une promenade aux environs de Paris, trouvent une place dans un carrosse qui rentrait dans la capitale. Un des voyageurs venant à parler de Mme de Gouges prétendit la connaître particulièrement. Olympe, interloquée d'abord :

- Vous la connaissez si bien que cela? dit-elle au Monsieur.

- Certainement, son mari était traître; elle n'a pas voulu porter son nom ! On ne sait de qui elle est née. Quant à ses ouvrages, pourriez-vous croire qu'elle en ait jamais pensé un mot ? Elle ne sait pas lire, on les lui fait, et on affecte même de la négligence et de l'incorrection de style pour mieux faire croire qu'ils sont d'elle.

- Cependant, reprit Olympe, je l'ai vue composer une pièce devant plusieurs personnes et gagner un pari à ce sujet.

- Ah ! Madame, la pièce était faite d'avance et on la lui avait apprise par cœur.

- En êtes-vous bien sûr ?

- Tellement sûr que je gagerais bien qu'elle ne recommencerait pas devant moi, car je lui en ai déjà fait une. Au reste, je vous en parle savamment, car vous voyez devant vous un de ses fortunés adorateurs. »

« Olympe se tut, mais lorsqu'il fallut descendre, elle adressa ce discours au bavard :

- Monsieur, j'ai écouté vos sots propos avec le calme d'un philosophe, le courage d'un homme et l'œil d'un

observateur. Je suis cette même Olympe de Gouges que vous n'avez jamais connue et que vous n'êtes pas fait pour connaître. Profitez de la leçon que je vous donne : on trouve communément des hommes de votre espèce, mais apprenez qu'il faut des siècles pour faire des femmes de ma trempe. » Cette allocution se termina par un double défi ; dans le premier, elle laissait à cet indiscret corrigé le choix des armes ; dans le second, elle lui proposait d'aller traiter concurremment, au milieu des Jacobins, un sujet tiré au hasard de l'urne de la Société. Cinquante louis devaient être déposés d'avance par chaque adversaire et ceux du perdant donnés aux Suisses de Chateauneuf.

Dans la préface du *Philosophe corrigé*, elle renouvelle le pari à l'adresse de C. de B. (Caron de Beaumarchais), qui l'accusait d'avoir des « teinturiers », elle gage « cent louis contre mille, au profit des jeunes filles à marier, qu'elle composera, devant tout Paris assemblé, une pièce de théâtre sur tel sujet qu'on voudra. »

A tout instant elle écrit que ses pièces ne lui ont coûté que deux, trois ou cinq jours de travail; son fils lui-même suit son exemple et compose une saynète en quelques heures. Quelle verve, quel « diable au corps » fallait-il avoir pour justifier de pareilles prétentions ! Dès le jour où elle prit la plume, elle dut dire adieu aux plaisirs, car il semble qu'elle est désormais en proie à cette fureur sacrée de la pythonisse sur son trépied. Ardente, volontaire, tenace, elle ne voit, elle ne pense qu'à ses pièces, ne vit que par ou pour elles et toutes ses démarches, tous ses efforts convergent vers un but unique, la gloire littéraire. « Apollon avait remplacé Eros » dit Monselet. Au surplus, en 1786 elle avait trente-huit ans et peut-être les dernières quinze années avaient-

elles compté double et prévoyait-elle que l'heure allait sonner où ses salons seraient moins fréquentés.

On n'a pas suffisamment tenu compte d'un fait pourtant significatif. Sa première oeuvre : *L'Homme généreux* est contemporaine du *Mémoire de Mme de Valmont*, qui, nous l'avons dit, est une sorte d'autobiographie ; elle se met en scène dans le drame.

Or, Le Franc de Pompignan étant mort en 1784, c'est de ce moment qu'Olympe de Gouges jette dans le public sa prétendue filiation. Fille de l'auteur de *Didon*, elle trouve dans ce glorieux atavisme le génie du théâtre; elle le dit d'ailleurs et le répète à satiété, de bonne foi ou pour se le persuader, à la manière de ces menteurs qui finissent par croire eux-mêmes à leurs inventions.

Fleury, dans ses *Mémoires*, prétend que « s'il se souvient bien de ses commencements littéraires, elle fut adressée au comité de lecture de la Comédie-Française par Mme de Montesson.

Fort bien accueillie dans la maison du duc d'Orléans, elle n'arriva pas chez nous en inconnue, et Molé se chargea de lire sa première pièce en cinq grands actes. »

Cette pièce, qui date de 1782, avait pour titre *Zamore et Mirza*, et roulait sur la grosse question de l'esclavage des nègres ; cette plaie coloniale exalta la fibre généreuse de l'ardente Languedocienne ; « elle part en guerre, et en quelques jours entreprit de tourner l'opinion publique vers ces pauvres victimes en composant un drame sentimental. » L'oeuvre est médiocre, diffuse ; l'action s'y déroule au milieu de sauvages, et dans des conditions d'in vraisemblance qui devaient nuire à son succès.

Molé, grand dupeur d'oreilles, nous dit Fleury, lui prêta son talent de lecteur ; il pleura, sanglota, essuya ses larmes,

toucha son jabot de ses mains émues, tira ses manchettes, éblouit les auditeurs de toutes ses fusées ; et ses pleurs, ses sanglots, le jabot froissé et les manchettes déchirées de Molé furent reçues avec acclamation sous le titre de *L'Esclavage des nègres*. »

Malheureusement pour notre auteur, il y eut loin de la coupe aux lèvres. La pièce fut reçue en 1783, mais de longues péripéties en retardèrent la représentation. Ce fut d'abord à propos de la couleur de certains personnages. Les comédiens se souciaient fort peu de se noircir le visage. Olympe batailla longtemps et finit par se contenter d'indiens, en proposant le jus de réglisse comme teinture humaine.

On négocia pendant un mois, la Comédie trouvant qu'il était suffisant de faire paraître des sauvages. Malheureusement Olympe persista à réclamer aigrement le costume et la couleur, tempêta, menaça, et finalement fit imprimer son oeuvre en 1788, avec une longue préface dans laquelle elle raconte tous les détails de ces négociations, les lettres échangées entre les acteurs et les auteurs. Olympe s'y montre, comme elle le fera dans toutes ses nombreuses préfaces, l'éternelle persécutée. Elle avait un peu raison, si l'on tient compte de ses espérances déçues par un premier succès de lecture, de ses démarches, des cadeaux qu'elle faisait aux artistes.

Molé, qui ne détestait pas les présents; trouvant bon qu'on lui envoyât des orangers pour sa maîtresse, Mme Raymond ; des dindes aux truffes ou des objets d'art. Olympe nous raconte à ce sujet l'histoire d'un objet qui devait orner une console de l'appartement du grand comédien. Alors que chacun s'escrimait à donner son avis, Olympe de Gouges s'écria :

« - J'ai l'imagination vive, et je m'écrie : « oui, M. Molé a raison ; moi je veux voir sur ce meuble un Parnasse en biscuit de porcelaine. Apollon, les Muses et leurs plus chers favoris s'y grouperont agréablement. » On applaudit. Mon idée est ingénieuse...

Je pars, je me rends dans toutes les manufactures de porcelaine, je furète, je m'intrigue et je trouve un morceau analogue. Le marchand assure qu'on ne l'aurait pas pour cent louis s'il fallait le commander, mais il est de hasard quoique aussi beau que neuf. On le laisse pour six cents livres. Je n'avais que quatre cents livres sur moi... Les difficultés s'aplanissent, et l'élégant ouvrage arrive *incognito* sur la console qui l'attendait. »

Ajoutons, pour être juste, que, lors de la publication de ce détail, Molé s'empressa d'envoyer 600 livres au curé de Saint-Sulpice pour ses bonnes oeuvres, « avec prière de regarder Mme de Gouges comme auteur de ce bienfait. »

Cette petite anecdote courait les salons, ainsi que l'histoire des démêlés de Mme de Gouges avec les acteurs.

Dans toutes les préfaces et même les *postfaces* de ses oeuvres, elle nous parle de ses tribulations d'auteur ; à la suite d'une lettre des plus vives, la Comédie-Française avait rayé d'un trait l'admission de *Zamore et Mirza*. Cette pièce resta jusqu'à la Révolution sans être jouée. Au lendemain de la prise de la Bastille, nous dit Monselet, les sociétaires du Théâtre-Français, en quête d'une pièce d'actualité, se ressouvirent de *Zamore et Mirza*, enfouie depuis cinq ans dans leurs cartons. Ils l'époussetèrent du mieux qu'ils purent et la représentèrent en décembre 1789, sous le titre de *l'Esclavage des noirs ou l'heureux naufrage*. L'ouvrage n'eut pas grand succès. Olympe s'en plaint dans la préface de la deuxième édition. Elle accuse les colons, « à qui rien

ne coûtait pour assouvir leur cruelle ambition » d'avoir d'abord intercepté ce drame, puis d'avoir monté une cabale contre lui. Mais toujours généreuse, elle s'écrie : « Que me veulent donc ces colons pour parler de moi avec des termes si peu ménagés ! Mais ils sont malheureux, je les plains et je respecterai leur déplorable sort ; je ne me permettrai pas même de leur rappeler leur inhumanité ; je me permettrai seulement de leur citer tout ce que j'ai écrit pour conserver leurs propriétés et leurs plus chers intérêts. Ce drame en est une preuve. »

La preuve qu'il y avait une cabale montée se trouve dans le journal d'opposition royaliste les *Actes des Apôtres*, qui, avant la représentation, annonçait ainsi la pièce :

« On dit qu'on va jouer les nègres sur le théâtre de la Nation, et qu'une donzelle qui n'a pas sorti de Paris (sic), et qui a lu quelques mauvais romans, va nous faire une rapsodie sur le Congo. Je ne vais jamais au spectacle, mais cette fois je manquerai la séance pour opiner du sifflet. »

Ce parti pris d'avance est d'autant plus visible que l'auteur use ce jour-là vis-à-vis d'Olympe d'un ton qui ne lui était pas habituel.

Pendant que notre héroïne se débattait contre le mauvais vouloir des comédiens du Théâtre-Français, elle voulut s'essayer dans un autre genre et fit présenter *Le Mariage inattendu de Chérubin*, au Théâtre-Italien. Ce succédané de la Folle journée, qui, dans son esprit, devait concilier la bienveillance de Caron de Beaumarchais à Olympe de Gouges, ne fit, au contraire, que lui aliéner l'esprit de l'écrivain. « Il fut lu et accueilli, nous dit-elle, mais des considérations de théâtre à théâtre en ont empêché la représentation. » Il est vrai qu'elle avoue l'avoir écrit en vingt-quatre heures et n'y avoir rien changé. Pour montrer

son activité débordante, elle dit qu'elle « a trente pièces au moins, dont beaucoup plus de mauvaises que de bonnes, mais dix qui ne sont pas dépourvues de sens commun. »

C'est dans la préface du *Mariage* qu'elle nous parle de l'aventure de *Zamore et Mirza*, et de *Lucinde et Cardenio*, pièce inédite qu'elle soumit à Caron de Beaumarchais. Celui-ci ne trouva pas le but moral assez bien observé ; elle déclare avoir créé tous ses sujets, sauf celui de Chérubin ; il est certain, comme nous l'avons dit plus haut, qu'elle n'avait point la faculté créatrice ; que la plupart de ses drames sont la mise en oeuvre de situations vraies, arrangées plus ou moins habilement pour le théâtre.

Le Mariage de Chérubin ne put être représenté, sans doute, parce que la censure y releva certains passages sur le droit du seigneur, dont une école historique a usé et abusé.

Après *le Mariage*, Mme de Gouges publia *le Philosophe corrigé* ou *le Cocu supposé*, comédie en cinq actes. Dans un factum qui précède la pièce sous ce titre original *Préface sans caractère à laquelle mes fidèles amis ne manqueront pas d'ajouter l'épigramme : elle ressemble à son auteur*, elle nous fournit son portrait authentique :

« J'ai souvent fait de grandes étourderies, dit-elle, avec une crâne désinvolture, mais elles me plaisent, et je mets quelquefois autant de recherche à les commettre à mon désavantage que d'autres mettent de précaution à éviter même un mot équivoque. »

Toujours généreuse, elle ne peut cependant s'empêcher de parler des sacrifices qu'elle a faits : « Moi seule me suis montrée telle que j'étais, je peux m'en vanter puisqu'il m'en a coûté ma fortune, mon repos, ma réputation. »

Sans doute elle fait allusion à *Zamore et Mirza*, cette lourde épine qui traverse sa vie.

En 1788 elle présenta à la comédie une pièce épisodique : *Molière chez Ninon, ou le siècle des Grands hommes*, qui n'était pas sans mérite. Pour celle-ci, il est probable qu'elle fut aidée, peut-être par Mercier, car la pièce comporte des études et des connaissances peu en rapport avec ce que nous savons de l'instruction d'Olympe. Dans la préface même, elle laisse percer son ignorance en écrivant *Degipto* pour *Des Yveteaux*.

Elle y reproduit, avec une naïveté assez singulière, les divers bulletins du comité de lecture qui avait décidé l'échec de l'ouvrage.

« Mercier, Palissot, Lemierre, et vingt-quatre autres personnes recommandables » l'avaient jugé bon, nous dit-elle dans sa postface, où elle exhale de nouveau sa bile contre la Comédie-Française.

A la suite de cette pièce, elle insère dans le troisième volume de ses œuvres, dédié celui-ci au Grand Condé, un conte : *Bienfaisance ou la bonne mère*, suite d'anecdotes où sont surtout exaltées l'héroïsme et la bienfaisance du Duc d'Orléans. Le fils de Mme de Cercy, qui n'est autre que notre héroïne, compose sur l'heure et en quelques instants une comédie *La Bienfaisance récompensée ou la Vertu couronnée*.

Pour en finir avec l'auteur dramatique et pour ne point revenir sur ses productions théâtrales, un quatrième volume, factice comme les précédents, contient la nouvelle édition de *l'Esclavage des noirs ou l'heureux naufrage*, tel qu'il fut représenté en décembre 1789 ; *le Couvent ou les Voeux forcés*, comédie en trois actes, qui, en 1791, avait d'abord été jouée en deux actes au théâtre de la rue Bondy mais dans des conditions telles que notre impétueuse compatriote ne pouvait les supporter. Le directeur du

théâtre, Labrut, entortilla le fils d'Olympe et le fit consentir à s'en dire l'auteur avec lui. La pièce, en deux actes, eut quelques succès, mais l'éternelle persécutée cria au viol, au meurtre, tout en laissant la pièce suivre son cours. « Aujourd'hui, dit-elle, je reprends ma progéniture un peu épurée, mais je lui ai donné une nouvelle vigueur par un troisième acte. » C'est ainsi qu'elle nous le présente.

Vient ensuite *Mirabeau aux Champs-Élysées*, comédie en un acte et en prose, qui fut représentée en 1791 par la Comédie-Italienne. La pièce fut reçue avec enthousiasme par les artistes ; elle était de circonstance, mais les acteurs y firent des coupures. Olympe l'avait écrite en quatre actes ; on comprend qu'il y eut à retoucher beaucoup. Le public fut un peu réservé (5 avril 1791.)

Olympe, qui croyait au succès de la pièce, la fit « imprimer pour les provinces avant sa reprise à Paris, » et chargea toutes les municipalités du royaume de prélever sa part d'auteur et de la répandre sur les femmes qui se sont distinguées par quelque action patriotique. Sa préface est d'ailleurs une profession de foi sur laquelle nous aurons à revenir.

En 1793; elle fit représenter, sur le théâtre de la République, une pièce politique, l'Entrée de Dumouriez à Bruxelles, qui suscita un beau tapage. Elle avait eu le sort de l'Esclavage des nègres, c'est-à-dire qu'on l'avait sifflée. Mais comme le public demandait l'auteur et que Mlle Candelle allait le nommer, Olympe, qui était dans une loge, se montra au parterre en criant : « Citoyens, vous demandez l'auteur, le voici. C'est moi, Olympe de Gouges, si vous n'avez pas trouvé la pièce bonne, c'est que les acteurs l'ont horriblement jouée. »

On voit d'ici le tapage soulevé par cette intempestive sortie, certains spectateurs plaisants la traitèrent de vieille folle et redemandèrent leur argent.

Cette pièce lui suscita d'ailleurs d'autres ennuis. Comme Dumouriez était un transfuge, on prétendit y voir une complicité avec l'auteur. Olympe interrogée, menacée, se défendait avec l'énergie d'une conscience pure. On voulait lui arracher des aveux, et « comme on la savait excellente mère, dit Fleury, c'est au nom de son fils, qu'elle laisserait orphelin, qu'on lui demandait une accusation; » elle r »pondit :

« Je suis femme, je crains la mort, je redoute votre supplice, mais je n'ai point d'aveux à faire, et c'est dans mon amour pour mon fils que je puiserai mon courage. Mourir pour accomplir son devoir, c'est prolonger sa maternité au-delà du tombeau ! »

Sublime réponse qui rachète bien des faiblesses.

OLYMPE PHILOSOPHE ET POLITIQUE

A la fin du siècle dernier tout le monde se targuait, peu ou prou, d'être philosophe. Ce mot à la mode couvrait souvent des divagations d'esprit et des fantaisies plus ou moins étranges. Il eut été singulier que, vivant dans un milieu entaché de cette manie, Olympe de Gouges n'y ait pas cédé. Pour cette période de la vie de notre compatriote, c'est-à-dire de 1789 à 1793, nous avons la bonne fortune de trouver dans les Mémoires de Fleury, quelque suspects qu'ils soient, de précieux renseignements biographiques qui ne se rencontrent point ailleurs, et dont la précision atteste l'authenticité. Il faut cependant ne point oublier que Fleury était comédien, et par conséquent ne devait pas être tendre

pour celle qui avait exhalé sa bile contre les pensionnaires du Théâtre-Français dans les Comédiens démasqués.

Voici ce qu'il raconte de sa croyance philosophique en la métempsychose

« Elle prétend que les animaux sont des hommes mis en pénitence ; elle a chiens, chats, singes, perroquets, bouvreuils, etc. ; elle croit en eux, cause avec eux ; elle leur fait la lecture. En dehors même de sa maison, elle a des hôtes ; elle suspend ses vieux pots-au-feu pour y attirer des moineaux, elle les nourrit de sa propre main ; elle compte que ses convives ailés ne seront point ingrats. Elle prétend avoir été reconnue au Luxembourg par un ancien moineau franc qui s'arrêta devant elle. Chaque matin elle va faire sa promenade dans ce jardin et y dépense un petit sac de chenevis. »

Fleury ne peut pas se défendre d'une méchanceté ; il prétend qu'à défaut de chenevis, elle leur jetait le contenu de sa tabatière ; toutefois, il ne se serait pas hasardé à se moquer de sa manie, comme le fit Sedame, à qui elle répondit avec infiniment d'esprit et d'à-propos :

« Que ses oiseaux lui donnaient des concerts assez agréables et que leurs chansons la délassaient un peu de nos opéras comiques... Du moins, ajoutait-elle, en regardant le faiseur de comédies à ariettes, du moins il n'y a pas de paroles dessous. »

Toujours prête à la riposte, notre languedocienne avait souvent le mot heureux.

Elle prétendait que son chien danois pourrait bien être un ambitieux qui, en punition d'avoir trop aimé les grandeurs humaines, était condamné à jouer le rôle humiliant d'animal jusqu'à ce qu'il eut expié sa faute.

« Il n'y avait pas, dans tout Paris, d'hôtel plus peuplé que l'appartement de Mme de Gouges ; elle était là régner en souveraine, toujours indulgente, bonne, pleine de clémence, heureuse du bonheur de tout ce peuple, qui jouissait de ses bienfaits... chiens, chats, bouvreuils et perroquets avaient de beaux noms, des noms fameux ; elle se regardait comme donnant asile à bien des grandeurs déchues, à bien des infortunes ; comme accueillant la science en fourrure et les arts emplumés ; pas de tendre caresse qui n'appelât une faveur, pas d'espièglerie aimable qui ne valût une pâtée de choix, pas de traits d'intelligence qui ne fût gratifié de quelque sucrerie : encourageant et récompensant tour à tour, usant avec sagesse et avec grandeur de sa puissance, elle était le Léon X de sa volière et de son chenil.

Elle amusait beaucoup M. Daubenton de ses idées originales ; ne voulait-elle pas le persuader que son chien, à elle, avait l'attention d'aboyer plus bas quand elle était malade ; aussi se figurait-elle quelquefois voir tous ses animaux redevenir dans sa chambre ce qu'ils avaient été pendant leur illustre existence ; or, comme elle était très décente, par pudeur elle ne se montrait en camisole que dans sa chambre, et jamais, au grand jamais, elle ne voulut paraître devant ses hôtes sans avoir mis le corset garni.

Nous avons raconté plus haut l'histoire de ce corset garni. Mais malgré ses brocards, quelque peu justifiés par la guerre implacable qu'Olympe fit aux sociétaires de la Comédie-Française, par dépit de ce qu'ils ne jouaient pas ses pièces, Fleury reconnaît qu'elle était pleine de bonnes qualités : «généreuse, compatissante, humaine, une fois elle fut sublime : « j'ai donné le revers de la médaille avant la médaille elle-même. » »

[(ici commence seulement la version donnée à l'Académie de Montauban avec ce court texte, le reste reprenant le même fil). Avant de nous occuper des pamphlets politiques d'Olympe de Gouges ; nous devons parler d'une œuvre singulière, sortie tout d'une pièce de ce bouillant cerveau ; c'est elle-même qui nous le dit : « Le Prince Philosophe est le roman le plus sage, le plus fou, et à la fois le plus moral. Je n'ai mis que cinq jours pour le concevoir et pour le produire. »]

Dans tous les cas, il est certain que le milieu dans lequel elle vécut n'était pas celui d'une courtisane. C'est à cette influence philosophique que l'on peut attribuer une œuvre singulière, sortie tout d'une pièce de ce bouillant cerveau ; c'est elle-même qui nous le dit : « Le Prince Philosophe est le roman le plus sage, le plus fou, et à la fois le plus moral.. je n'ai mis que cinq jours pour le concevoir et pour le produire. »

Et cependant ce roman a 522 pages, et s'il présente de grands défauts, un plan assez pauvre et défectueux, il ne faut pas méconnaître qu'il donne la preuve d'une imagination très féconde, d'une facilité étonnante d'assimilation, car on y retrouve la tendance philosophique de l'époque où l'orientalisme était de mode pour colporter les idées philosophiques courantes.

Il est certain, en effet, que le sujet, d'ailleurs assez confus, est sacrifié au désir de développer des tirades et des déclamations philanthropiques et sociales. Tel qu'il est, le Prince Philosophe n'est ni meilleur ni pire que les productions similaires contemporaines.

La date de 1792 que porte cet ouvrage n'indique pas véritablement l'époque où il fut écrit ; cette production est antérieure et se rapporte évidemment à cette période plus calme où, d'après Fleury, « elle avait des vapeurs lorsqu'elle ne se voyait pas environnée d'auteurs et d'académiciens, non pas pour se laisser instruire par eux, mais pour en être entourée, pour jeter sur eux son éclat ; elle voulait les avoir à peu près comme un monarque a des gardes du corps.

Fleury ajoute qu' « elle avait des jours où chacune de ses phrases lui semblait être un effort de génie ; elle la saluait comme une merveille ; elle l'honorait comme une trouvaille sublime... » Et cependant il reconnaît qu' « elle aurait eu à se vanter à juste titre de quelques mots piquants et de plusieurs reparties impérieuses ; » il cite cette réponse à Mme de Montesson :

« La différence qui existe entre les prudes et les femmes franchement galantes est celle qu'on remarque entre l'artiste et l'amateur. »

Lairtullier est du même avis, mais, plus impartial, il se montre plus enthousiaste :

« Plus d'une fois, dit-il, elle surprit les hommes les plus éloquents de l'époque par la richesse de son imagination et la fécondité de ses idées... Elle s'élevait parfois à la hauteur des plus grands maîtres de la parole...

Monselet dit d'elle : « Ne rions pas trop des formules littéraires de cette femme : elle a souvent rencontré l'esprit et le sentiment, la passion et la force. » Ce jugement d'un écrivain tel que Monselet est un éloge peu banal.

OLYMPE PAMPHLETAIRE

Si la transformation de la femme galante en écrivain dramatique a le droit de nous étonner, son incursion dans le

domaine politique serait encore plus étrange si nous n'y retrouvions à la fois cette ardeur généreuse de la Méridionale et l'esprit combatif de Lefranc de Pompignan.

La Révolution française partit de la haute bourgeoisie frondeuse et rencontra un milieu tout préparé dans une partie de la noblesse et du bas clergé. Beaucoup voulaient donner une leçon au pouvoir, personne ne songeait à détruire les institutions. Le reflet de cette opinion se retrouve dans **la Lettre au peuple ou projet d'une caisse patriotique**, publiée en 1788 par Olympe de Gouges, avec un frontispice dessiné par Desrais et gravé par Froussote, représentant l'impôt volontaire payé par tous les ordres de la nation.

Dans ce pamphlet, Olympe laisse déborder son cœur, sa philanthropie, son amour pour le roi, dont elle plaide la cause avec chaleur, conviction, et non sans quelque talent : « Le mal était fait avant son avènement, dit-elle. Quelle est donc l'injustice qui domine actuellement le plus grand nombre des esprits, qui, sans réfléchir aux moyens qu'on doit prendre pour le bien général, livrent le peuple à l'impulsion la plus effrénée par des discours ou des écrits séditieux, qui ne font qu'accroître le mal et ne peuvent porter aucun remède à nos maux ? Ne doit-on pas plutôt s'occuper à un soulagement prompt et salutaire que de chercher à prolonger les peines générales ? » C'est donc au peuple qu'elle s'adresse, et la voilà prédisant, avec une sûreté extraordinaire de coup d'œil, les événements qui vont se précipiter.

Elle prêche contre les émeutes, qui provoquent le chômage et le déficit dans les ménages, les batailles sanglantes et la guerre civile ; elle montre la bonté du roi rappelant Necker.

Le remède pour combler le déficit n'est point dans des impôts nouveaux, mais dans un don volontaire que chacun versera dans la caisse nationale.

Elle a le respect de la dignité royale ; elle n'entend pas qu'on touche à la maison du roi. « Le souverain doit non seulement inspirer à ses sujets le respect et la vénération par la splendeur qui l'environne, mais encore la montrer aux yeux des peuples étrangers avec un éclat propre à leur donner la plus haute idée des ressources de la nation. La cour de France a été dans tous les temps la première cour d'Europe ; si l'on obscurcit trop son lustre, elle n'est plus la cour de France. »

Olympe semble avoir moins d'enthousiasme pour la reine, à laquelle elle conseille quelques réformes sur ses dépenses.

Cette lettre est remplie de bon sens, de même que l'épître dédicatoire à Louis XVI, qu'elle a placée en tête d'un Quatrième volume des œuvres, daté de 1789 et ne contenant que des pamphlets politiques.

Dans cet écrit, elle revient sur son manque d'instruction, se comparant modestement à ce connétable d'Henri IV qui ne savait pas lire, à Crillon qui ne savait pas écrire ; mais elle fait parade de sa fidélité et de son patriotisme, que certains prétendent tari en France.

« Non, sire, s'écrie-t-elle, il n'est point tari, il n'est point éteint, il couve sous la cendre. Vos bontés constantes le rallumeront bientôt, et vous verrez qu'un jour vos bons sujets confondront les ennemis de la Patrie. » Et plus loin, dans un enthousiasme lyrique, elle s'écrie :

« Rassurez-vous, sire, vous êtes adoré ; tous les vrais Français soutiendront vos droits et votre trône. »

Olympe est franchement monarchiste : « Le joug du despotisme est mille fois plus favorable aux hommes que les

troubles et les tyrannies perpétuelles d'une anarchie effrayante. »

Dans ses **Remarques Patriotiques** (par la citoyenne auteur de la Lettre au peuple), la généreuse femme s'émeut des souffrances du peuple, au moment où les Etats généraux viennent de se réunir, et discutent sur le vote par tête ou par ordre.

Elle fait un tableau sincère des maux dont souffre le commerce, les ouvriers ; de l'inaction des capitaux cachés. Elle vante la charité du roi et de la reine et leur signale des cas d'extrême misère.

Et dans un élan de franchise, qui décèle le fond de son intime sentiment, elle rend cet hommage à la religion, à propos d'une anecdote assez curieuse de réhabilitation par l'aveu du coupable à son lit de mort : « Cet événement prouve, dit-elle, que le fond d'une bonne religion et non du fanatisme rend les hommes vertueux et leur fait connaître de vrais remords. »

Puis elle demande la création d'asiles temporaires pour les ouvriers sans travail.

Il y a là un fond de bon sens, de droiture qui surprend et attire, et des conseils pratiques de gouvernement qu'on ne s'attendait pas à voir émaner d'une tête aussi étrange.

A la suite de ses **Remarques** se trouve un *Projet d'impôt étranger au peuple et propre à détruire l'excès de luxe et augmenter les finances du Trésor réservé à acquitter la dette nationale.*

Dans les matières imposables, Olympe, qui semble avoir prévu le futur impôt sur le revenu, indique : les voitures des petits maîtres et petites maîtresses, les bijoux, les modes, les valets, le nombre de chevaux et voitures, les chiffres et armoiries, les jeux, la peinture et la sculpture.

Avant cinq ans, cela suffira, dit-elle, pour éteindre la dette nationale.

Chose curieuse, elle déclare dans ces plaquettes que son idée, qui se retrouve d'ailleurs dans *l'Etat libéré*, de Georges Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, qui fut président de l'Assemblée nationale, lui est propre, mais qu'elle s'est rencontrée avec cet auteur sur un terrain commun.

A l'époque de ses relations avec Mercier, elle écrit le *Songe de l'auteur*, tableau vivement dessiné qui retrace un âge d'or, dont la réalité à de poignants retours. Certains passages rappellent *l'A n 2440 ou rêve s'il en fût jamais* de cet auteur.

Mais *le Bonheur Primitif de l'homme ou rêveries Patriotiques*, qui date de 1789, est une longue tirade philosophico-politique assez vague, où les idées les plus saines côtoient les divagations, notamment sur la religion, les jésuites, etc. Le dernier chapitre : De l'Espérance, est vraiment curieux ; l'auteur, après quelques pages assez raisonnables, enfourche son dada et fait un procès aux comédiens en demandant la création d'un Théâtre national, ou des, jours seraient choisis pour les pièces des femmes auteur. On le placerait aux Tuileries.

A la suite de ce projet, elle publie, dans *les Vengeances utiles et humaines*, quelques pages sur ses démêlés avec les comédiens et les journalistes auxquels elle voulait imposer sa prose, et notamment, avec *le Journal de Paris* et M. Faydel, son directeur.

C'est à cette occasion qu'elle se déclara -- nouvelle chevalière d'Eon -- prête à se brûler la cervelle avec eux au pistolet, à trois pieds en la terre et à quatre de distance, leur

donnant l'avantage du premier coup, persuadée qu'ils trembleront assez pour la manquer.

Bonne fille quand on ne fait que ridiculiser sa manie, elle redevient la vaillante Méridionale et « ne pardonne point l'injustice, l'imposture, la calomnie, les personnalités outrageantes. »

Et toujours avide de vérité, elle déclare que c'est son seul objectif : « Mes aveux sont les garants de cette vérité et ma conscience ne m'a jamais rien reproché. J'ai donc le courage de convenir que j'ai commis une grande imprudence quand j'ai embrassé la politique, que j'ai commis encore une plus grande sottise quand j'ai sauté de cette politique à la philosophie et à la morale. »

Elle s'enflamme, elle écrit brochure sur brochure ; elle dédie aux Etats généraux un ***Dialogue allégorique entre la France et la Vérité***, revenant, dans son Projet utile et salutaire, à l'institution de la Caisse nationale et aux autres impôts qu'elle a proposés ; pour la restauration des mœurs, elle réclame un théâtre moral irréprochable, et pour le soulagement des jeunes femmes honnêtes une maison de charité particulière. Mais elle revient toujours à son idée première : « Pour conserver vos droits, n'abaissez point l'autorité royale. »

Olympe de Gouges - elle nous l'apprend elle-même dans la préface du Couvent - était arrivée à Versailles avec tous les députés de la France ; donnant aveuglement et à corps perdu dans la politique et la philosophie.

Dès le mois de mai, elle s'était logée à Versailles, boulevard du Roi, no 4, au coin de la rue de Madame.

De là elle cherche à entrer en relations avec ses compatriotes les députés du Quercy. Le 21 mai, elle écrit à

M. Poncet-Delpech, député de Montauban, la lettre suivante, très avenante :

« En même temps, Monsieur, que vous recevrez une lettre de Monsieur de Long, qui vous annonce que vous avez une compatriote à Versailles, avec un appartement à votre disposition, vous recevrez de cette même compatriote le fruit de ses veilles, de ses peines et de ses travaux pénibles. Vous le savez, Monsieur, la politique et la philosophie ne sont pas d'une matière qui convient à la composition des femmes. Enfin j'ai fait mes efforts pour réussir dans l'une et dans l'autre. Le patriotisme m'a rendue intrépide. Défendez non seulement mon sexe, mais devenez l'appui de votre province. Prouvez que la petite ville de Montauban a produit des grands hommes et encore quelques femmes de réputation. Bonjour, mon cher pays. Je ne vous connais que de réputation. Elle est certainement bien à votre avantage, puisqu'elle me donne la plus grande envie de vous connaître. Je suis, avec les sentiments d'une bonne compatriote, votre très humble servante.

21 may 1789. De Gouze

Boulevard du Roy, n° 4, au coin de la rue de Madame, pavillon de Sigoll. »

Poncet accepta-t-il ce rendez-vous pressant ? La froideur avec laquelle annonce dans ses *Mémoires* la mort d'Olympe ne le laisse pas deviner, mais il ne faut pas oublier que lorsque Poncet écrivait cette mention dans son journal on était en pleine terreur, et il y avait danger à paraître lié avec une victime de Robespierre.

Toujours est-il que le lendemain elle écrit de nouveau à Poncet et à Faydel, ce dernier devenu député du Quercy,

avec lequel elle avait dû faire sa paix, et signe cette lettre originale :

A Messieurs Poncet et Faydel, députés des Etats-Généraux, rue de Paris, chez M. Lambert, boulanger, près le Boulevard.
« Madame de Gouges souhaite le bonjour à ses chers compatriotes ; elle les prie instamment de se rendre chez elle sur les six ou sept heures au plus tard. Elle a un écrit curieux à leur communiquer, et qui a été aussitôt imprimé que conçu. A midi il a été mis en presse, et à cinq heures il y en aura deux mille exemplaires tout frais moulus ; Madame de Gouges veut les distribuer avant tout le monde à ses compatriotes. Le Tiers-Etat va crier bravo ! ah ! la bonne femme! la Noblesse fera un peu la moue, le Clergé le signe de la croix en pestant tout bas; mais il jettera de l'eau bénite, enfin, et tout ira bien. Ainsi soit-il.

DE GOUGES.

22 may 1789. »

Quelle était cette brochure, sinon ***le Cri du sage par une femme***, plaquette de huit pages extrêmement curieuse. Tout serait à citer dans ce pamphlet, où Olympe envisage la situation politique avec une sûreté de coup d'œil étrange. On y trouve des phases de ce genre : « Les anciens Français ne pêchaient que par trop d'ignorance, les modernes gâtent tout pour avoir trop acquis. A force d'idées et de lumières, ils se trouvent aujourd'hui dans une confusion épouvantable. »

Mais comme les objurgations d'Olympe s'adressent surtout aux femmes, on est ahuri de trouver des leçons de pudeur, de modestie, de patriotisme, d'amour maternel dans sa bouche.

Elle prédit l'impuissance des Etats-Généraux ; chacun des trois ordres doit faire des concessions : le tiers-état n'a pas à lui seul le droit de créer les lois.

« Il faut tout ramener à la bienséance, et celui qui cèdera, de la noblesse ou du tiers-état, sera toujours le parti patriotique à qui la France devra son salut. »

Dans *l'Avis pressant ou réponse à mes calomnieux*, elle propose de suspendre les Etats-Généraux pendant quinze jours ou six semaines, afin de permettre aux députés de faire renaître la paix. Cette trêve donnerait le temps aux têtes exaltées de reprendre le calme, de faire naître de nouvelles réflexions aux provinces, et d'envoyer aux députés de nouveaux pouvoirs plus sages et plus traitables.

C'est dans cette plaquette qu'elle ouvre un coin de son passé : « Des hommes inconsidérés sèment partout que j'ai eu des amans ; certes, la remarque est neuve et surtout bien essentielle. Faut-il qu'on me force encore d'ajouter qu'étant veuve à 16 ans (?), et devenue ma maîtresse, je fus plus exposée qu'une autre ; mais, au milieu des écueils qui m'entouraient, une carrière honorable s'est offerte à mes yeux : je m'y suis précipitée avec courage... »

Le Discours de l'Aveugle aux Français est encore pour cette donneuse de conseils l'occasion de prêcher la Concorde, la paix, les sages mesures.

Il en est de même d'un petit pamphlet de huit pages ***Pour sauver la Patrie il faut respecter les trois Ordres***.

La réunion des trois ordres lui inspire un cri de joie :

« Mes vœux sont remplis, » et elle se félicite « d'avoir travaillé à rapprocher les trois ordres. »

Avec un sens intuitif très caractéristique, elle adresse dans sa ***Lettre à Mgr le duc d'Orléans***, des conseils politiques d'une finesse toute féminine et de véritables

remontrances à propos de ses intrigues : « On dirait qu'un Cromwel, caché parmi des Français, n'excite les esprits et ne les porte à la révolte que pour se montrer un peu à nos yeux tout puissant. »

Et cependant, après cette mercuriale, elle lui recommande son fils, dont le sort dépend des bontés du Prince. On voit là l'effet de ce manque d'éducation et d'instruction qui lui fait constamment mêler les questions personnelles aux idées générales.

C'est ce que l'on constate encore dans la ***Séance royale, motion de M. le duc d'Orléans***, où elle s'écrie : « Vous me fîtes la grâce, dit-elle, de me promettre une place pour mon fils ; il ne s'en trouve pas de vacante, mais votre chancelier, sans m'offrir celle d'élève dans vos ingénieurs, me la proposa en attendant qu'il s'en présentât une meilleure. »

Certes, cette sollicitude est d'une bonne mère. Olympe adora ce fils qui, plus tard, devait la payer de la plus noire ingratitude.

Dans une ***Lettre aux Représentants de la Nation***, qui date de l'année 1789, elle cherche à se disculper d'avoir voulu faire un régent du duc d'Orléans, elle demande que « quelques orateurs fameux de l'auguste Assemblée connaissent à fond ses écrits pour rendre justice, en pleine Assemblée, de la pureté de ses maximes et de ses principes invariables. »

Dans ***l'Ordre National où le Comte d'Artois inspiré par Mentor***, elle est moins heureuse que dans ses autres écrits. C'est un appel au comte d'Artois pour l'inviter à rentrer en France et à prendre l'initiative de la création d'un Ordre national dont le roi le nommerait grand maître, et qui serait un lien puissant entre tous les Français. Elle désirerait

que les femmes eussent part à cette marque de distinction et puissent prétendre au cordon national quand le mérite et les vertus les distingueront de leur sexe. Quelques bonnes idées, quelques pensées sages à côté de déclamations creuses est le jugement qu'on peut porter sur ce factum.

Une plaquette, qui semble mieux concise que les autres, fut publiée, en 1790, par Olympe de Gouges, sous le titre suggestif : ***Départ de M. Necker et de Mme de Gouges où les Adieux de Mme de Gouges à M. Necker.***

Il y a là de très curieux passages, notamment celui-ci :

« Flegmatique par caractère, républicain par naissance, vous êtes venu chez un peuple gai, aimable, fidèle à ses rois, soumis aux lois, pour leur enseigner les éléments d'une liberté qui ne convient nullement à la nature de son gouvernement. Moi, vive comme une Languedocienne et née Française, connaissant la tête des Français, je leur ai conseillé de ne point toucher à l'arbre antique et sacré de la monarchie, mais d'en élaguer seulement les branches parasites et gourmandes, et celles qui, arrachées avec tant de violence, n'ont pu qu'entraîner avec leur chute celle de la France. Voilà où nous différons. Vous avez jugé les ressources de la France inépuisables, je l'ai cru ainsi que vous ; voilà où nous nous ressemblons. »

Elle continue le parallèle avec infiniment d'esprit :

« Vous avez huit cent mille livres de rente et vous êtes malade ; tout mon bagage tiendrait à présent dans un chausson, mais j'ai une santé à toute épreuve... Vous parlez, la bourse abondamment garnie... et moi presque ruinée par mes imprimeurs... juchée dans une carriole rude et mal attelée, entourée de ma chère collection dramatique et patriotique, semblable à cet égard au divin Homère, qui

gagnait sa vie en récitant de ville on ville les vers de son poème immortel... »

Elle prétend donner encore à l'ex-ministre de sages conseils, quoique il ait paru dédaigner son projet de Caisse patriotique, mais elle avoue que « la multitude de ses idées l'égarait et qu'elle a alors bien de la peine à se retrouver, ce qui a fait dire souvent à ses lecteurs : « Si Cette femme n'avait pas de fusées dans la tête, elle nous dirait souvent d'excellentes choses. » Le but de cet écrit, est le retour à l'ordre et à la paix entre les Français.

Entre temps, - toujours la question personnelle qui revient, - elle reproche au duc d'Orléans d'avoir fait peser son ressentiment sur elle en rayant son fils de l'emploi qu'il occupait dans ses apanages. Mais elle ne lui en veut pas, il a été mal conseillé.

Manquant d'ordre et de méthode dans ses écrits, elle exalte le dévouement du marquis de Favras et se déclare prête à faire ce qu'il a fait ; puis place diverses anecdotes pour prouver que l'état actuel des choses ne peut durer : « l'engouement de la liberté tourne encore la tête aux Français, mais cet engouement une fois disparu, ils reconnaîtront, j'espère, qu'un seul maître est plus utile aux hommes que si tous les hommes étaient maîtres à la fois. »

Olympe de Gouges annonce qu'elle part pour l'Angleterre pour essayer de faire jouer ***l'Esclavage des Noirs***, traduit en Anglais, et en profite pour exhaler sa bile contre ceux qui ont contribué à la chute de son drame ; entre autres M. de Mouton de Chabillant, qui contribua, comme président du Comité de la Comédie, à faire interdire sa pièce. Elle raconte que Chabillant lui fit la cour ; qu'elle se moqua de lui et le chassa de chez elle. Il y rentra après avoir fait publiquement l'aveu qu'il l'avait calomniée en se prétendant au mieux avec

elle. Mais au bout de 16 ans il se vengea en se mettant du côté des comédiens qui refusaient sa pièce.

Après cette digression elle revient à son sujet en demandant à Necker de proposer le retour de Calonne. Dans ses **Adieux aux Français**, qui accompagnent la pièce précédente, elle annonce qu'elle a fait une comédie en trois actes : Le Marché des Noirs, et un drame en cinq actes « bien tragique, intitulé : **Le Danger du Préjugé où l'Ecole des Hommes**, restés manuscrits, et qu'on lui a proposé de fonder un journal, *l'Impatient*, qu'elle fera à son retour de Londres. »

Et elle signe : *La plus décidée royaliste et l'ennemie mortelle de l'esclavage.*

Ces deux pamphlets sont vraiment étranges par la hauteur, l'incohérence de certains passages. Il y a cependant en tout cela une bonne foi, un enthousiasme dont on ne saurait suspecter la sincérité, et si une oeuvre d'Olympe est faite pour convaincre le lecteur qu'elle n'eut jamais de « teinturier, » c'est bien celle-là. Un écrivain de métier ne lui aurait jamais toléré de pareilles inégalités.

Cette plaquette nous apprend, en outre, que notre compatriote alla à Londres pour faire jouer son Esclavage des Noirs. Réussit-elle ? Nous ne le croyons pas parce qu'elle n'en dit rien dans les écrits subséquents, et on sait qu'elle aime à conter ses affaires au public.

Elle rentra de Londres peu de temps après les troubles d'octobre.

Un colon de Saint-Domingue avait répondu, dans, la *Chronique de Paris*, en termes assez peu mesurés, au sujet de *l'Esclavage des Noirs*, aux idées émises par Mme de Gouges.

Celle-ci, dans sa Réponse au Champion américain ou Colon très aisé à connaître, le 18 janvier 1790, comme elle l'avait fait d'ailleurs dans son Adieu aux Français, défie « Messieurs les enragés colons » : « Venez, une femme vous défie, elle invite votre bravoure à un combat singulier ; venez apprendre comment une femme sait mourir et donner la mort. » Elle se défend d'avoir voulu semer la révolte chez les nègres, au contraire, elle se fait gloire d'avoir excité les colons à traiter leurs esclaves avec plus de douceur et de générosité.

Elle se donne la gloire d'avoir contribué à la fondation de la société « Les Amis des Noirs » et espère que sa pièce, représentée en Amérique, « ramènera toujours les hommes noirs à leurs devoirs, en attendant, des colons et de la nation française, l'abolition de la traite et un sort plus heureux. »

Chez cette Méridionale au cœur chaud et débordant, toutes les idées généreuses bouillonnent, et sans se préoccuper de savoir si elles peuvent se réaliser, il faut qu'elle les émette. C'est ainsi qu'elle présente, le 26 mai 1790, à l'Assemblée nationale, un Projet sur la formation d'un tribunal populaire et suprême en matière criminelle. En somme, c'est l'institution du jury qu'elle réclame, et il est curieux de constater que n'entendant rien « sur une matière aussi repoussante pour une femme » elle a parfois des vues justes et nettes.

Elle propose l'érection des « Conseils populaires » à l'instar des Conseils de guerre. Tout malfaiteur sera jugé par ses pairs, il aura huit ou quinze jours pour se défendre, pourra choisir son défenseur, il sera condamné ou absous à la pluralité des voix. Il est vrai qu'elle ne réclame ce tribunal que pour le peuple, laissant aux classes supérieures les tribunaux ordinaires.

L'intention n'en est pas moins louable.

Ses opinions la rapprochaient des Girondins : Vergniaud, Condorcet, Brissot et Pétion lui accordaient leur estime ; elle en parle souvent, surtout du dernier. Elle voyait aussi Bernardin de Saint-Pierre, qui lui dit un jour : « Vous êtes un ange de paix. »

Dans son Avis pressant au Roi, où elle se déclare patriote irréprochable et royaliste décidée, elle adjure le roi d'accepter la Constitution, s'il défère au vœu général, mais si, au contraire, il estime qu'il n'est que le fruit d'une trop profonde philosophie et d'une exécution trop difficile, qu'il refuse et quitte Paris.

« Formez un Conseil de notables choisis dans tous les départements, révisez la Constitution... loin d'un peuple effréné... qui applaudira à votre fermeté. »

Elle avoue que la circonstance et l'expérience lui ont appris à revenir sur ses idées :

« Mon opinion et mes principes sont immuables, mais il faut savoir les sacrifier au bien général. »

Voici en quels termes elle adresse l'Avis pressant à l'Assemblée nationale :

Monsieur le Président du Comité de Constitution.

« J'ai peut-être obtenu le droit, pour le bien que j'ai fait, ou que j'ai voulu faire à ma patrie, de présenter à l'Assemblée nationale mes idées sur les circonstances présentes. Je les ai développé (sic) dans ce Mémoire. Si vous les croyez dignes d'être présentées à l'Assemblée, je vous prie d'en faire faire la lecture.

Je suis avec respect, Monsieur le Président, votre très humble et très obéissante servante.

DE GOUGES. »

« Paris, le 23 juin 1791. »

Le Repentir de Mme de Gouges (5 septembre 1791) est amusant à lire. Elle nous apprend que, dans sa solitude, occupée à donner la dernière main à un ouvrage majeur, la nouvelle que l'Assemblée nationale a terminé la Constitution lui parvient. Désespérée de n'avoir pu communiquer ses idées, elle court chez l'imprimeur et dicte au compositeur l'Avis pressant qu'elle répand partout.

On connaît l'histoire de Simoneau, le maire d'Etampes, tué en défendant contre le pillage de la foule les grains apportés au marché.

Nous avons dit qu'Olympe de Gouges, enthousiasmée par cet héroïsme s'était mise à la tête d'une souscription pour célébrer cet anniversaire. Pour cela aucune démarche ne lui coûta ; on la vit assiéger tous les corps constitués, les généraux, les ministres, la reine elle-même, pour obtenir des fonds afin de donner le plus d'éclat possible à cette fête patriotique, qui fut décrétée par l'Assemblée nationale, le 12 mai et célébrée le 3 juin, sous le nom de fête de la Loi.

Elle publie sa lettre à la reine lui demandant de faire distribuer 200 voiles, ceintures et couronnes, pour les jeunes filles du cortège ; la pétition à la municipalité, à l'Assemblée nationale, où elle décrit le cortège précédé d'une bannière que certains prétendent avoir été portée par elle même, entourée de jeunes femmes chargées de fleurs.

Le programme, comme tous ceux des fêtes patriotiques de l'époque, est vraiment puéril. On y trouve des couplets de ce genre chantés par les soldats :

O Dieu Mars
Tes hasards
N'ont rien qui nous épouvante.
Et nos droits

Et nos lois
Guideront nos exploits.

A cette occasion Dorat-Cubières lui adressa les vers suivants, qui vont à l'encontre de l'assertion de Desessarts, lequel prétend que ses excès l'avaient flétrie de bonne heure : « Ta douleur, » dit-il,

Relevait de ton front la noblesse et les charmes ;
Comme il me paraissait embelli par tes larmes !

Les Sabbats jacobites, publication réactionnaire que chansonnaient hommes et choses de la Révolution avec une indépendance extrême et une violence de langage inouïe, publie dans son n° 44 la composition d'une République suivant le cœur de Brissot. L'auteur prétend l'avoir trouvée dans ses papiers ; on y voit Brissot et Condorcet, comme consuls, les sénateurs montagnards. Parmi les vestales de la République, avec Mmes de Buffon, de Sillery, de Staël, Vestris, Pamela, de Condorcet, etc., on trouve le nom d'Olympe de Gouges et « de toutes les sœurs de la société fraternelle. »

On voit qu'elle était un personnage politique.

Sera-t-il roi, ne le sera-t-il pas ? est un factum adressé au roi pour lui demander de changer l'esprit de la Cour, de faire une réforme totale de sa Maison, de celle de la reine et des princesses. C'est le moyen d'assurer le retour des Français.

Après plusieurs pages de conseils politiques, elle s'occupe des affaires publiques et notamment des tribunaux, dont certaines anecdotes lui ont fourni le sujet de plusieurs pièces.

Parmi ces anecdotes, il en est une qui semblerait devoir se rapporter à sa propre histoire.

« Un personnage fit la connaissance d'une jeune veuve âgée de dix-huit ans ; elle avait été sacrifiée à un homme qu'elle

abhorrait. Ce mariage ne fut pas heureux et la veuve fut bientôt consolée de son mari. La nature l'avait douée de beaucoup d'avantages ; mais elle l'avait privée de la fortune... Quels que fussent les trésors qui lui étaient offerts, rien ne pouvait séduire son cœur, qu'un sentiment tendre, elle en conçut un violent pour l'homme que je cite... mais elle fuyait l'hymen... elle vécut donc sans éclat et avec beaucoup de réserve et de décence avec cet homme comme avec son mari, dans le privé, et en public comme avec un homme de la société. Elle devint mère, cet homme était riche ; il se crut autorisé d'assurer à son enfant une rente réversible sur la mère ; cette liaison se rompit et se renoua plusieurs fois ; elle a duré à peu près dix-sept ans ; un second enfant lui fit prendre de nouvelles mesures pour assurer à la mère et à l'enfant une existence durable. Il fit l'engagement d'acheter un bien ou de placer 40 000 francs, et il remit ce placement à une époque indéterminée... Finalement elle eut un procès basé sur la validité du titre et fut menacée de le perdre. »

Nous croyons fermement que dans ce passage Olympe s'est mise en scène, ce qui expliquerait le côté obscur de sa vie galante.

Bientôt elle entend « siffler les serpents de l'improbation ; les députés la traitent de folle et d'aristocrate.

Pour elle, la conscience d'avoir rempli un devoir lui suffit... - mais - toujours le bout de l'oreille, - adieu la pension qu'elle espérait toujours en récompense de son dévouement national.

Les tribulations d'Olympe de Gouges comme auteur dramatique méconnu sont naïvement racontées par elle dans sa ***Lettre aux littérateurs français***, où elle nous fait assister à ses démarches auprès de M. Bailly, maire de

Paris, pour obtenir que ***l'Esclavage des Nègres*** ne fût pas retiré du répertoire. Ce magistrat essaya de s'en débarrasser en l'adressant à ses commis, puis à son lieutenant M. des Faucherets, mais il ne put éviter une entrevue où l'éternelle persécutée lui conta ses doléances. Finalement, on lui déclara que les Américains, qui avaient des loges à la Comédie, avaient menacé de les rendre si on ne retirait pas ce drame incendiaire. Cette décision lui provoqua une faiblesse, elle faillit la faire mourir de douleur et d'indignation. Mais elle ne cède pas, c'est aux « Communes de Paris » qu'elle s'adresse.

Le second volume (recueil factice) des œuvres de la Citoyenne de Gouges est dédié à Philippe-Egalité. Dans un pamphlet de 16 pages, elle commence ainsi :

« Philippe, mes jours sont menacés; je m'adresse à toi pour les protéger, » s'écrie-t-elle dans la préface.

« Et cependant je ne crains pas la mort, tu le sais, » ajoute cette femme étrange qui, malgré la dénégation que nous relèverons tout à l'heure, à la fin de ce même pamphlet, semble avoir toujours eu un faible pour le duc d'Orléans.

« Si dans quelques uns de mes écrits patriotiques j'ai paru défendre la « Monarchie constitutionnelle, c'est que j'ai redouté tous les malheurs qu'entraînerait la chute de cette Monarchie. »

Il est vrai qu'elle paraît soucieuse surtout de sa gloire. Avec sa généreuse fierté elle lui rappelle qu'en juillet 1789 elle eut le courage de l'avertir des conspirations qui se tramaient sous le nom du chef de la branche cadette, et, désintéressée, elle ajoute que c'était pour l'éclairer sur l'abîme que des scélérats creusaient sous ses pas.

Et voici comment elle définit le rôle important qu'elle s'attribue dans les événements.

Elle prétend que, le 5 octobre 1789, des sbires vinrent en foule chez elle pour connaître ses sentiments intimes au sujet de l'attitude du duc : « Mes réponses furent si énergiques en ta faveur que les assassins » sortirent sans l'inquiéter.

Olympe ne sait quelle conduite tenir. Suspecte à la Cour, parce qu'elle conseillait l'abdication de Louis XVI, suspecte aux républicains par ses déclarations loyales en faveur de la Majesté royale ; elle se trouve en butte à deux partis, mais elle est décidée à « vendre cher ses derniers moments. »

Elle adjure le duc d'Orléans de séparer sa cause de la l'action cromwelliste qui, « sous le masque du plus brûlant patriotisme cherche, par la voie de tous les crimes, à nous réduire au plus affreux esclavage. Frémis, Philippe, si tu coopères à ces odieux projets ! »

Et Olympe continue, énumérant les accusations accumulées sur la tête de Philippe Egalité, son mariage ambitieux, le vote de la mort du Roi, mais toujours croyant, dit-elle, qu'elle s'était trompée sur son compte.

Et ici reparaît l'éternelle doléance : Olympe s'en va loger côte à côte avec ce Chauderlos de Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, qui fut pendant dix ans lecteur du prince.

Laclos lui aurait dévoilé les projets du duc.

« Enfin tu dois régner, Philippe, par le crime, Laclos le veut. »

Malgré toutes ces preuves, Olympe doutait encore des intentions révolutionnaires du duc. Mais, elle est dénoncée par un sieur Lajouski, ingénieur de celui-ci, qui, de connivence avec Laclos, a essayé de se débarrasser d'elle avec le contours d'un assassin à gages, nommé Deboysse, qui la poursuivit dans la rue.

Toutes ces machinations ébranlent la foi républicaine de notre héroïne : elle voit avec regret que la constitution n'est qu'un leurre, et elle termine par ces lignes, qui sont à retenir pour sa biographie :

« Je finirai, Philippe, par retirer l'hommage que je t'ai fait, dans ton exil, de mes œuvres. Ces œuvres renferment mon portrait ; et tu sais que mon portrait n'est pas un hommage ordinaire. Je n'ai eu rien de particulier avec toi, c'était le talent qui accordait un tribut à la demande d'un prince patriote. Rends moi ces œuvres... »

Ce factum est évidemment postérieur à ceux qui composent le volume, dont la plupart sont de l'année 1792. Dans le Compte Moral rendu, par Olympe de Gouges, à l'Assemblée nationale sur la dénonciation de Bourdon de l'Oise, contre son civisme, Olympe fait l'historique de son évolution politique. La Constitution en laquelle elle avait confiance n'a produit qu'un gouvernement monstrueux.

Dans une séance des Jacobins, le 28 octobre 1792, Bourdon l'avait dénoncée comme le chef d'une conspiration ayant pour but de restaurer Louis XVI.

« Et qui met-on à la tête de l'intrigue? C'est là de Gouges, cette Olympe de Gouges que vous avez vue placardée dans toutes les rues avant la fin de l'Assemblée législative. On a fait une pétition à Fontainebleau. Eh bien! c'est cette coquine qui est chargée de la colporter. »

Bourdon l'accusait encore d'être la fille de Louis XV ; c'est dans ce pamphlet qu'elle proteste contre cette accusation :

« Je ne suis pas la fille d'un roi, mais d'une tête couronnée de lauriers » dit-elle.

Et enfourchant son dada littéraire, elle raconte l'influence de son drame : « l'Esclavage des Noirs, célèbre par les sociétés qu'il a produites, et la Révolution américaine » le

succès de sa Caisse patriotique et ses écrits en faveur des malheureux.

La Révolution s'opéra - pour un peu elle s'écrirait grâce à moi ! » - Mais son âme loyale s'indigne des trahisons.

Ici, il est bon de noter son attitude vis à vis du roi fugitif arrêté à Varennes : « On lui pardonne, et la Constitution signée, on me réduit à lui pardonner aussi. Je connaissais les vices de cette Constitution et la dépravation des conducteurs. J'en avais assuré la marche impossible dans mes écrits, mais je savais respecter les lois qu'elle me donnait. »

Et elle termine ainsi : Les Brutus, les Beaurepaire, sont désignés pour les grandes époques du monde. Si je n'ai pas leur célébrité, j'ai toutes leurs vertus.

Curieuse aussi est son opinion sur Louis XVI, après le retour de Varennes. A un émissaire royaliste qui la croyait de ce parti, elle répond : « Oui, je le suis, Monsieur, mais dans l'esprit de la Constitution, et hors d'elle je ne reconnais plus de roi. »

A noter encore ses relations avec Duport ; elle déclare l'avoir fréquenté avant qu'il soit ministre. Il l'éconduisit un jour poliment lorsqu'elle l'intéressait au sort de son fils, elle le menaça alors de ses foudres et s'en alla chez le ministre Narbonne qui, plus adroit, lui promit une place, et la fit donner au jeune Aubry.

Ici, nous trouvons de nouveaux détails sur l'affaire du maire d'Etampes, massacré le 3 septembre 1792, et sur le rôle que joua notre héroïne dans la cérémonie patriotique qui eut lieu à cette occasion. Cette infatigable solliciteuse pour les autres, cette femme assoiffée de dévouement, raconte ses efforts pour intéresser la reine à cette souscription patriotique, le don de 1200 livres qu'elle reçut de Marie-

Antoinette par l'entremise de La Porte, intendant de la liste civile : « la prédiction qu'elle fit à Mlle de Lamballe, qui s'est vérifiée d'une manière si terrible pour elle, que la malheureuse m'a peut être crue, en mourant, la complice de ses bourreaux. » Elle publie les pièces justificatives de ses démarches.

Reprenant le thème primitif de l'accusation de royalisme, par Bourdon, Olympe termine ce factum par ces mots : « je me suis dépouillée de tous les avantages de la société... je ne vous demande rien... rendez-moi l'honneur... en forçant l'imposteur Bourdon à se rétracter publiquement de son atroce calomnie. »

A la suite de ce factum, dans Un dernier mot de mes chers amis, elle annonce qu'elle quitte la carrière épineuse et ruineuse où elle s'était engagée ; c'est-à-dire la politique « Thalie m'appelle, je revole dans ses bras » elle va même « tacher de redevenir femme, » mais elle en a fait assez pour « vivre dans l'avenir » : son nom passera tout entier à la postérité.

L'Adresse au Don Quichotte du Nord parut en 1792 ; c'est au grand Frédéric qu'elle est dédiée. Elle le traite assez mal : « déloyal potentat, triste pourfendeur des géants, petit roitelet de la terre usurpee, etc., etc. » Elle le somme d'évacuer promptement notre territoire. En somme c'est en neuf pages une divagation amphigourique et sans portée.

Elle est suivie de la Fierté de l'Innocence ou le Silence du véritable Patriotisme, sorte de plaidoyer pro domo entouré de déclamations pour dire qu'on ne trouvera pas son nom sur la liste civile et qu'elle publiera les seules lettres qu'on a pu trouver chez M. de Brissac et qui sont relatives à l'affaire du maire d'Etampes.

Encore ici elle répète : « je n'ai ni teinturier ni faiseur, je communique moins mes écrits qu'aucun auteur. Toujours généreuse, elle s'exalte bientôt contre Robespierre, qu'elle accuse de tous les maux dont souffre la République, et dans un élan d'indignation elle écrit ce pamphlet d'une violence inouïe intitulé : **Pronostic sur Maximilien Robespierre, par un animal amphibie**²⁵, qui fit un certain bruit, puisque, dans une brochure subséquente : Réponse à la justification de Maximilien Robespierre, elle fait une charge à fond contre le proconsul : « je te plains et je t'abhorre, mon âme est véritablement républicaine, la tienne ne le fut jamais. »

Ici la monarchiste reparait : « Si j'ai cherché, comme Mirabeau, à conserver la Monarchie constitutionnelle, c'était pour le bien de tous ! »

Et s'exaltant, elle va plus loin encore : « Sais tu la distance qu'il y a de toi à Caton ? Celle de Marat à Mirabeau, celle du maringouin à l'aigle, et de l'aigle au soleil. Tu peux te dire seulement la miniature de ces grands hommes. »

Et l'imprudente finit ainsi, en se dénonçant l'auteur du Pronostic : « C'est moi, Maximilien, qui suis l'auteur de ton pronostic, moi, te dis-je, Olympe de Gouges, plus homme que femme. »

Et voici l'abracadabrante proposition qu'elle lui fait pour « calmer les passions et rétablir la paix de la République :

« Précipitons-nous dans la Seine, tu as besoin d'un bain pour laver les taches dont tu t'es couvert depuis le 10, ta mort calmera tes esprits. Quand à moi, le sacrifice d'une vie

²⁵ Ce factum, qui porte la date du 5 novembre 1792, est signé Polyme, anagramme du nom d'Olympe. Il est vraiment curieux à lire par le ton prophétique qu'y prend l'auteur. L'arrestation des Girondins y est prévue comme prochaine

pure désarmera le Ciel.- . je suis utile à mon pays, tu le sais, mais ton trépas le délivrera du plus grand des fléaux et par cela l'aurai-je jamais mieux servi ? »

Ce factum est daté de 1792, on est à se demander comment Robespierre ne se vengea-t-il pas plus tôt de ces attaques. Quelque temps auparavant, en mars 1792, elle avait prédit : La Grande éclipse du soleil jacobiniste et de la lune feuillantine pour la fin d'août ou le courant de mai de l'an IV. »

Dans cet écrit Olympe déclare qu'elle avait toujours considéré ces réunions comme le contre-poison nécessaire au despotisme, mais ce remède est aujourd'hui lui-même pire que le mal : l'un machine et allume toutes les fureurs de la guerre civile, l'autre propage l'anarchie.

Elle lance les plus virulentes objurgations aux membres de ces deux clubs pour les engager à ne s'occuper que du bonheur du peuple et de la sauvegarde de la Patrie.

Un certain souffle règne dans ce pamphlet, on y trouve la constatation qu'Olympe de Gouges ne cessait d'envoyer ses écrits à l'Assemblée nationale, aux Jacobins et aux Feuillants, toujours prête à donner son appui aux faibles et aux deshérités sans compter avec ses ressources et justifiant cette phrase que nous retrouverons plus tard dans son testament, qu'elle dépensa 40, 000 livres pour la Cause populaire.

Etrange caractère, passant toujours d'un extrême à l'autre, avec une mobilité déconcertante. Dans une Lettre aux Français, qui accompagne le précédent factum, elle déclare que si la contre-révolution a lieu, elle ira dans le palais du roi despote « le frapper de toutes les imprécations que

réserve aux tyrans la postérité, dut-elle monter sur l'échafaud pour son pays. »

La Révolution suivait sa marche en avant, Olympe, toujours généreuse dans ses élans, cherche à faire prévaloir les conseils de modération. Dans le Bon sens Français ou l'Apologie des vrais Nobles, elle cite des lettres de Pétion et de Manuel, qui montrent qu'on faisait cas de certaines de ses oeuvres et qu'on discutait avec elle ; Pétion lui écrit que sa brochure l'Esprit Français est écrite avec chaleur, avec énergie, que certains passages lui ont fait grand plaisir et sont d'un beau genre et d'une bonne philosophie ; mais il ne partage pas son avis sur le gouvernement : si la constitution éprouve des embarras dans son action, ce n'est pas dans l'ouvrage qu'il faut en rechercher la cause.

Manuel est du même avis, mais il lui envoie un madrigal : « Il est plusieurs chemins qui conduisent à la liberté, Mme de Gouges en aurait voulu un qui ne fût semé que de fleurs. C'est le goût de son sexe qui les fait naître. »

Olympe leur répond que si tout le monde était raisonnable, la constitution serait difficile, mais qu'avec la division des esprits elle sera une source de discordes et la ruine de tout le royaume.

Dans un passage vraiment fatidique elle impute tout le mal aux journalistes, qui travaillent à la destruction morale de l'espèce humaine.

Cette brochure se termine par des addenda à plusieurs de ses brochures de 1789 et contient la lettre de Mirabeau, dont elle était si fière, en réponse à l'offrande de son Discours de l'Aveugle aux Français.

Le grand homme lui écrivait qu'il était très sensible à cet envoi et terminait son billet par ce marivaudage jusqu'ici j'avais cru que les grâces ne se paraient que de fleurs, mais

une conception facile, une tête forte, ont élevé vos idées et votre marche aussi rapide que la Révolution est aussi marquée par le succès.

Cette lettre attacha pour toujours Olympe au char de l'homme d'Etat.

C'est à la fin de cette brochure qu'elle rapporte l'anecdote que nous avons reproduite et des paris qu'elle faisait à tout propos pour prouver qu'elle n'avait point de « teinturiers ». L'Esprit Français ou problème à résoudre sur le labyrinthe des divers complots, est dédié à Louis XVI ; il date de mai 1792, et est précédé d'une épigraphe de Voltaire.

C'est une satire piquante contre les effets de l'esprit français qui a fait la constitution, qui a amené l'émigration : « de la sagacité il a été à l'imprudence, de l'imprudence à la sottise, de la sottise à la folie » mais il lui reste à régénérer les consciences. Il y a là des choses très sensées et d'une actualité toujours nouvelle, notamment. sur ce thème : « Jadis, on tirait les ministres du sein de la fortune, aujourd'hui on les arrache du sein de l'indigence, on leur fait goûter tout à coup les délices de la mollesse ; on leur dit : voilà 100 000 francs pour l'entretien de votre table, de votre maison ; de cette vie frugale ils passent dans une vie somptueuse..... » et elle fait le tableau de la menace d'une chute certaine. « Quel est l'homme qui pourrait y résister ?.... »

Et dans une note elle exhale sa bile : « J'ai à me plaindre en général de tous les ministres, je les ai trouvés vains ou ridicules, je leur ai dit ou écrit leurs vérités et ne les ai point dénoncés. »

Une brochure qui a, croyons-nous, fait exagérer par quelques-uns le féminisme - un mot à la mode - d'Olympe de Gouges, c'est : Les Droits de la Femme. Il est certain que,

dans tous ses écrits, la Montalbanaise affecte une liberté d'allures qui se traduit parfois par ces mots : « plus homme que femme. » Dans la brochure qui nous occupe et est précédée d'une Lettre à la Reine, lui demandant de prendre en main la cause de l'émancipation de la femme, il y a un pastiche des Droits de l'Homme, c'est la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, en 17 articles.

En somme, ils ont pour but de rendre la femme libre et égale en droits à l'homme ; tous les citoyens et citoyennes doivent concourir à la formation de la loi, être admissibles aux dignités, places et emplois publics ; ayant le droit de monter à l'échafaud, la femme à le droit de monter à la tribune, de contribuer aux charges de l'Etat.

Cette élucubration se termine par une forme de contrat social de l'homme et de la femme ; c'est l'union libre, ayant la « durée des penchants mutuels. »

C'était un terrain brûlant pour elle, aussi y trouve-t-on le paragraphe obligé pour les «demoiselles trompées par de fausses promesses » et par un « inconstant ».

Olympe de Gouges avait souvent le mot original et fin. Dans les Fantômes de l'opinion publique elle trouve cette jolie définition : « Le patriotisme a ses nuances comme le ruban tricolore : comme ce ruban j'ai mes nuances aussi. »

Le but de cet écrit est de présenter à la Convention sa défense contre l'accusation de feuillantisme. Dans ce factum elle attaque Marat d'une façon virulente : « De quelque côté qu'on l'observe, on croit voir le forfait voltiger sur son visage. » Et dans un élan de sincérité dangereux à cette époque, elle s'écrie : « Il est question de faire le procès à Louis XVI..... Louis XVI périra sur l'échafaud et Marat, fameux agitateur, destructeur des lois, ennemi mortel de l'ordre, de l'humanité, de sa patrie, atteint et convaincu de

vouloir introduire en France une dictature, Marat vit libre dans la société dont il est le tyran et le fléau ! »

Vraiment Olympe est une courageuse !

Un Projet adressé à l'Assemblée nationale le jour de l'arrestation du roi est assez curieux ; elle demande pour le monarque « perfide ou trompé » le respect du peuple, et propose de régénérer la Maison de la reine, qui ne doit avoir autour d'elle que des citoyennes actives, zélées pour le bien de la Patrie.

Se mettant en scène - suivant son habitude, -- elle se déclare « belle et bonne, élevée par le premier génie qui a établi en France la philosophie; » elle s'est chargée de proposer de former une garde nationale de femmes pour la surveillance de la reine et des princesses. Et à côté de divagations, on trouve quelques lueurs de bon sens : les femmes désertent leurs maisons ; « il faut les y ramener par une noble émulation. »

Le 20 décembre 1792, le journal historique et politique publia un article louant le zèle des deux défenseurs de Louis XVI et ajoutant : « quelques autres personnes se sont présentées pour être les défenseurs officieux du prisonnier du Temple. Nous en remarquons deux : le citoyen Tronçon-Ducoudray... l'autre est une femme qui n'a pas cru que son sexe doive lui interdire la gloire d'un sentiment louable ; c'est la citoyenne Olympe Degouges, qui, dans le cours de la Révolution, a souvent cédé au désir de paraître. Comme elle n'a pas voulu que son zèle fut tout-à-fait inutile dans la cause qu'elle voulait défendre, elle a accompagné son offre de quelques réflexions dont nous ne croyons pas devoir priver nos lecteurs

LETTRE DE LA CITOYENNE OLYMPE DEGOUGES²⁶
« CITOYEN PRESIDENT,

L'univers a les yeux fixés sur le procès du premier et du dernier roi des Français. Je m'empresse de faire passer à la Convention nationale les lettres originales qui m'ont été écrites par les sieurs Brissac et Laporte. J'y joins cinq cents exemplaires de mon compte rendu.

Citoyen président, un intérêt plus grand m'occupe aujourd'hui : celui de la gloire de mon pays. Je m'offre, après le courageux Malesherbes, pour être le défenseur de Louis. Laissons à part mon sexe : l'héroïsme et la générosité sont aussi le partage des femmes ; et la Révolution en offre plus d'un exemple. [Mais] je suis franche et loyale républicaine, sans tache et sans reproche, personne n'en doute, pas même ceux qui feignent de méconnaître mes vertus civiques ; je puis donc me charger de cette cause.

Je crois Louis fautif, comme roi ; mais dépouillé de ce titre proscrit, il cesse d'être coupable aux yeux de la République. Ses ancêtres avaient comblé la mesure des maux de la France ; malheureusement la coupe s'est brisée dans ses mains et tous les éclats ont rejailli sur sa tête. Je pourrais ajouter que, sans la perversité de sa cour, il eut été peut-être un roi vertueux. [Il suffit de rappeler qu'il détesta les grands, qu'il sut les forcer à payer leurs dettes, et qu'il fut le seul de nos tyrans qui n'eut point de courtisans et qui eut des mœurs primitives ; il fut faible, il fut trompé, il nous a trompés, il s'est trompé lui-même. En deux mots, voilà son procès.

²⁶ Le texte donné par le Journal historique n'est point complet. M. Lacour le donne exact, d'après le manuscrit conservé sous vitrine au Musée des Archives nationales. La partie placée entre crochets est celle qui manque à la version du journal.

Citoyen président, je ne déduirai point ici les raisons que j'ai à alléguer pour sa défense.] Je [ne] desire [que] d'être admise par la Convention nationale et par Louis Capet à seconder un vieillard de près de 80 années dans « une fonction pénible, qui me paraît digne de toute la force et de tout le courage d'un age vert. Sans doute je ne serais point entrée en lice avec un tel défenseur, si la cruauté aussi froide qu'égoïste du sieur Target n'avait enflammé mon héroïsme et excité ma sensibilité. Je puis mourir actuellement, une de mes pièces républicaines est au moment de sa représentation. Si je suis privée du jour à cette époque, peut-être glorieuse pour moi, et qu'après ma mort il règne encore des lois, on bénira ma mémoire, et mes assassins détrompés répandront quelques larmes sur ma tombe. [Mon zèle paraîtra suspect à Louis Capet ; ses infâmes courtisans n'ont sans doute pas manqué de me peindre à son esprit comme une cannibale altérée de sang ; mais qu'il est beau de détromper ainsi l'homme malheureux et sans appui !]

Qu'il me soit permis d'ouvrir à la Convention nationale une opinion qui m'a paru digne de toute son attention. Louis le dernier est-il plus dangereux à la République que ses frères, que son fils ? Ses frères sont encore coalisés avec les puissances étrangères et ne travaillent actuellement que pour eux-mêmes. Le fils de Louis Capet est innocent et il survivra à son père ; que de siècles de divisions et de parti les prétendants ne peuvent-ils pas enfanter ! [Les Anglais occupent dans l'histoire une place bien différente de celle des Romains. Les Anglais sont déshonorés aux yeux de la postérité par le supplice de Charles Ier.]

Les Romains se sont immortalisés par l'exil de Tarquin. [Mais les vrais républicains auront toujours des maximes

bien plus élevées que celles des esclaves.] Il ne suffit pas de faire tomber la tête d'un roi pour le tuer ; il vit encore longtemps après sa mort ; mais il est mort véritablement quand il survit à sa chute.

Je m'arrête ici pour laisser faire à la Convention nationale toutes les réflexions que présentent celle que je viens de lui soumettre.

Signé : OLYMPE DEGOUGES. »

Cet acte de courage lui fut imputé comme un crime ; la populace s'ameuta devant sa porte.

« Mme de Gouges, nous dit Fleury, était audacieuse et fière ; une autre se serait cachée ; elle descendit. On la ridiculisa ; on cria sur elle ; on lui dit des injures ; puis on en vint aux attaques plus sérieuses. Un plaisant féroce, voyant son impassibilité, la saisit par la robe, la tient, l'enserme de la main, fait voler la cornette et, découvrant une tête chenue, s'écrie :

« - A vingt-quatre sols la tête de Mme de Gouges, à vingt-quatre sols ! Une fois, deux fois, personne ne parle ? A vingt-quatre sols la tête, qui en veut ?

- Mon ami, dit-elle, montrant la tranquillité d'une personne qui cause dans un salon, mon ami, je mets la pièce de trente sols, et je vous demande la préférence.

On rit, cet homme la lâcha, et cette fois elle se tira d'un fort mauvais pas.

Après la condamnation du roi, poussée par son élan généreux, elle adresse à la Convention un Avis pressant, un appel suprême, chaleureux, à un retour aux idées d'apaisement et de Concorde au profit du bonheur du peuple.

Et elle joint à cet imprimé la lettre dans laquelle elle demande la faveur de se joindre à Malesherbes pour défendre le roi.

Cette démarche rachète bien des faiblesses de cette existence mouvementée, et elle sera, avec l'épilogue suprême, pour la mémoire d'Olympe de Gouges, un titre puissant à l'indulgence de la postérité.

A la date du 18 janvier 1793 (date manuscrite), elle écrit quatre pages : Arrêt de mort que présente Olympe de Gouges contre Louis Capet. Elle y explique pourquoi elle a voulu défendre Louis XVI au nom de la paix et de l'humanité ; mais, en présence des menaces de l'étranger, elle est pour la mort du roi; mais elle croit qu'avec la vie du coupable on pourrait acheter la paix.

Son raisonnement est celui-ci : Une fois tombée, cette tête ne peut plus nous être utile ; tant qu'il vit on nous ménage. Offrez la grâce en échange de la reconnaissance solennelle de la République. Et voici le moyen qu'elle propose :

« Louis XVI et sa famille seraient enchaînés dans une voiture, et conduits au milieu des armées entre le feu de l'ennemi et de notre artillerie. Si les brigands couronnés persistent dans leur crime et refusent de reconnaître l'indépendance de la République, je briguerai l'honneur d'allumer la première la mèche du canon qui nous délivrera de cette famille homicide et tyrannique.

La dernière pièce imprimée que nous possédions de notre infatigable pamphlétaire est le Testament politique d'Olympe de Gouges, daté du 4 juin 1793, au lendemain de la défaite de la Gironde.

Ces 12 pages sont peut-être ce qu'elle a écrit de mieux ; il semblerait qu'elle prévoit sa fin prochaine. Elle devait être arrêtée le mois suivant. Il y a d'abord dans ce factum une

invocation à la divine Providence qui ne manque pas de souffle. On y trouve ensuite la preuve de son débordant amour pour son fils qui bientôt la reniera. Tout en remerciant la Montagne de la Convention de lui avoir rendu son emploi dans l'armée elle déclare que rien ne peut faire trahir sa conscience. Elle fait une charge à fond contre la Convention, qui a amassé des maux incalculables sur la France. Elle s'immole à sa fureur sachant que sa mort est inévitable mais que sa mémoire sera chère à la postérité.

Elle déclare qu'en 1788 elle possédait encore 50 000 livres et un mobilier de 30 000. Il lui en reste 15 ou 16 000, elle en a dépensé 40 000 pour la cause populaire. Ce calcul est probablement juste. Nous avons vu qu'elle disait ordinairement la vérité en l'enjolivant, mais ces détails sont à rapprocher de l'anecdote contée dans *Sera-t-il Roi !*

Elle fait ainsi la distribution de ce qui lui reste : « son cœur à la Patrie, son âme aux femmes, sa logique théâtrale (?) au fameux Chesnier ; son désintéressement aux ambitieux, sa philosophie aux persécutés, son esprit aux fanatiques, sa religion aux athées; sa gaiété franche aux femmes sur le retour, et tous les débris qui lui restent d'une fortune honnête à son fils. »

Elle donne « quelques centaines » de ses pièces de théâtre à la Comédie française ; elle regrette de n'avoir pu écrire sa vie, et termine par une adjuration véritablement éloquente aux Français.

Un dernier pamphlet, les *Trois Urnes* où le Salut de la Patrie, dédié à Hérault de Sechelles, amena l'arrestation d'Olympe, qui eut lieu le 20 juillet 1793. Elle fut conduite à la Mairie, où on l'interrogea et on la mit au secret. Nous n'avons pu nous procurer le texte des *Trois Urnes*, mais nous doutons que ce soit ce factum où elle blâmait Charlotte

Corday, et où elle n'était pas tendre pour les Girondins, qui motiva cette mesure. Certes, si Robespierre avait voulu, après le Pronostic, on aurait compris qu'elle fut incarcérée; mais il faut se reporter à l'agitation de ce mois de juillet 1793 qui fut marqué par de nombreuses et graves mesures révolutionnaires et de non moins graves événements. Olympe affichait constamment sur les murs de la capitale des pamphlets contre les hommes du jour ; M. Lacour qui a pu porter ses investigations dans le fonds de la Bibliothèque Nationale, en cite plusieurs, qui sont restés, sinon inédits, puisqu'ils furent imprimés, mais qui n'eurent, comme affiches, qu'une existence éphémère. Dans les Trois Urnes elle proposait un plébiscite sur la forme du Gouvernement. Cette violation de la loi du 20 mars était pourtant bien anodine.

Toujours est-il qu'Olympe fut interrogée une seconde fois, à la Mairie, le 22 juillet, puis transférée à l'Abbaye ; puis interrogée au tribunal révolutionnaire, le 6 août. M. Lacour est très précis sur ces divers points ; il nous apprend qu'elle écrivit de nombreuses lettres pour être placée dans une maison de santé ; elle réussit à être transférée à la Petite Force, malgré une violente affiche contre Robespierre. Ce qui donnerait quelque créance à une lettre qu'on trouvera plus loin et où son petit-fils déclare que Robespierre avait voulu la sauver. On l'envoya même chez le citoyen Lescubiach, maison de santé « où, dit-elle, j'étais libre comme chez moi. »

Dans les Mémoires de Sanson (p. 433) nous trouvons quelques précisions sur Olympe de Gouges, qui ne sont point à dédaigner. On sait, en effet, que le célèbre exécuteur se piquait de connaître les personnages de son temps. Il nous dit qu' « Olympe était plus célèbre par son courage que

par son talent, qu'elle avait d'abord applaudi l'aurore de la Révolution, mais qu'elle en flétrit les excès. Après le 2 juin, elle déplora le triomphe de l'insurrection. A cette époque où les mains viriles laissaient échapper la plume et les journaux qu'Olympe dirigeait contre les vainqueurs, elle fut réduite à imprimer ses sentiments dans les affiches qu'elle faisait coller sur les murs de Paris.

Samson précise qu'elle resta cinq mois en prison.

De l'Abbaye comme de la Petite Force, où elle trouve des secrétaires bénévoles, elle continue à écrire au tribunal révolutionnaire, ce qui n'était pas fait pour lui concilier la bienveillance de Robespierre. M. Lacour, qui a compulsé le dossier des Archives nationales, est à ce sujet fort documenté, et il cite nombre de lettres qui prouvent qu'elle n'avait pas désarmé, au point de vue politique, mais qu'elle conservait jusqu'au bout la douce illusion que caressait son amour maternel à l'égard de son fils.

Il semble que les écrivains qui se sont occupés d'Olympe de Gouges n'ont pas attaché l'importance qu'elle méritait à cette coïncidence singulière de son arrestation quelques jours après la mort de Marat et l'exécution de Charlotte Corday, qui eut lieu le 17 juillet, tandis qu'on arrêtait Olympe le 25 du même mois. Robespierre craignit-il que notre héroïne ne fut entraînée à imiter la jeune Normande ? Olympe n'aurait pas été jusque là.

Son procès ne vint devant le tribunal révolutionnaire que le 2 novembre ; Fouquier-Tinville l'accuse d'avoir attaqué la Constitution républicaine dans ses écrits, d'être le prête-nom de conspirateurs cachés ; d'avoir continué dans sa prison même à avilir les autorités constituées, calomnié les amis et les défenseurs du peuple et de la liberté, cherché à

semer la défiance entre les représentants et les représentés, et notamment dans *les Trois Urnes*.

Dans sa défense, Olympe se montra fort habile. Elle n'avait d'autre but que la fusion des partis, le bonheur du pays, en lui laissant le choix du gouvernement qui lui conviendrait le mieux ; que toutefois elle préférait le gouvernement républicain qu'elle avait défendu dans tous ses écrits.

L'accusateur lui faisait un crime d'avoir fait tenir à la reine, dans son drame *La France sauvée*, des propos liberticides.

Elle répondit avec raison qu'elle avait fait tenir à la femme Capet le langage qui lui convenait.

Avec un grand courage et une grande énergie, elle déclara ne pas avoir changé d'opinion sur les personnages qu'elle avait attaqués.

Enfin elle présenta sa défense avec une véhémence et une habileté qui aurait eu gain de cause devant tout autre tribunal.

Deux questions furent posées ; le tribunal déclara qu'il existait des écrits tendant à l'établissement d'un pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, et qu'Olympe en était l'auteur. Cette-fois la cause était entendue. Le jugement fut rendu à l'unanimité : Olympe était condamnée à la peine de mort.

C'est alors qu'elle s'écria : « Mes ennemis n'auront pas la gloire de voir couler mon sang, je suis enceinte et je donnerai à la République un citoyen ou une citoyenne !

Le tribunal se vit forcé d'ordonner qu'elle serait vue et visitée par des chirurgiens, médecins et matrones assermentés.

L'expertise médicale, faite par les médecins Thery et Maury et la citoyenne Payam, veuve Proux, matrone, ne contredit

pas - nous dit Samson – l'affirmation de l'accusée, elle se borna à dire qu'il est impossible d'affirmer si elle est ou si elle n'est pas enceinte.

« Fouquier répondit que les règlements de la prison dans laquelle Olympe était incarcérée depuis cinq mois (il feignait sans doute d'oublier son séjour chez Lescubiac), s'opposait à ce qu'aucune communication put exister entre les hommes et les femmes. Mais, pour qui se rapporte aux peintures des prisons à cette époque, il devient évident que l'in vraisemblance pourrait être le vrai, et on conçoit difficilement que Fouquier soit infaillible dans cette rigoureuse application du système des probabilités. » (Mém. de Samson, 43 .)

Ici nous nous trouvons en présence de deux versions sur la fin de cette femme étonnante.

D'après les uns, elle pleura beaucoup durant le trajet sur la fatale charrette et faiblit complètement sur la place de la Révolution.

D'autres, au contraire, notamment Samson, disent qu'elle eut un instant de coquetterie quand on lui eut coupé les cheveux : « Grâce à Dieu, s'écria-t-elle, mon visage ne me jouera pas de mauvais tour, je ne suis pas trop pale ! »

« Elle monta courageusement dans la fatale charrette. Pendant tout le trajet elle ne rompit que deux fois le silence : « Fatal désir de la Renommée ! J'ai voulu être quelque chose ! » Arrivée au pied de l'échafaud, elle dit encore : « Ils vont être contents ; ils auront détruit l'arbre et la branche ; » puis en montant les marches, elle regarda le peuple et s'écria : « Enfants de la Patrie, vous vengerez ma mort. »

Le peuple répondit par le cri de « Vive la République ! » Sic transit.....

Olympe de Gouges a été mal connue ; on l'a jugée seulement sur ses défauts, sur ses excentricités, sur sa conduite privée. Il semble qu'elle ne méritait pas le verdict de la plupart de ceux qui ont parlé d'elle et se sont prononcés contre cette femme singulière aux élans généreux, contre cette Méridionale à l'esprit alerte, déluré, primesautier, au cœur chaud, qui se donnait toute entière sous l'impulsion du moment.

En somme, si l'on fait abstraction de sa vanité, elle eut de chauds élans de dévouement, de patriotisme, de charité. Les malheurs suscitèrent toujours sa pitié ; elle ne résistait pas au besoin de se dévouer pour eux. Ne voulait-elle pas défendre Louis XVI ? Toutes les infortunes l'exaltent, témoin le meurtre de Simoneau, le maire d'Etampes.

Etrange mélange de bien et de mal, où cependant le mal est racheté par le malheur.

CONCLUSION

Et maintenant, pour terminer cette étude sur une femme qui, dans ces temps troubles, malgré sa prétention de se dépouiller de son sexe, resta toujours femme, c'est-à-dire aimante, enthousiaste, follement généreuse, héroïque malgré quelques défaillances, une pensée s'impose, une de ses pensées favorites : « Je vivrai dans l'avenir, mon nom vivra dans la postérité. »

Eh bien ! après un siècle où son nom resta perdu dans la poussière des dictionnaires, au fond des bibliothèques, vient l'heure où les temps troublés pendant lesquels sa personnalité s'affirma sollicitent les recherches des historiens et des philosophes, l'heure où son nom, quelque

peu oublié, surgit de nouveau et s'offre aux méditations du penseur comme un étrange problème.

Olympe de Gouges, en effet, caractérise bien cette fin de siècle, cette fin de régime. Née du peuple, avec - peut-être - un peu de sang aristocratique dans les veines, elle est l'image de cette société hétéroclite, frondeuse de l'autorité royale, mais prête à l'holocauste par esprit de fidélité. Mélange singulier d'aspirations libérales vers un inconnu plein d'écueils et de regrets pour un passé qui n'était pas sans charmes.

APPENDICE

Il est à cette étude un épilogue douloureux. Nous avons vu quel amour Olympe avait pour son fils Pierre Aubry, dont elle parle à tout instant avec tant de complaisance. Ce fils, dénaturé au lendemain de la mort de sa mère, remit entre les mains du représentant du peuple Duroy, à Châlons, sa profession de foi civique du 18 brumaire, dans laquelle il désavouait les écrits d'Olympe de Gouges, approuvait le jugement qui la condamnait et déclarait qu'il ne la connaissait plus pour avoir été sa mère. Il rayait sur son brevet le nom de cette femme, qui ne pouvait que le faire rougir.

M. Lacour nous donne des fragments de lettres d'Olympe, toutes débordantes d'amour maternel ; on voit comment elle en fut récompensée.

Il est vrai que la Convention ne rendit pas à Aubry son grade, qui, d'après notre confrère, lui aurait été enlevé pour des causes peu honorables : « propos alarmants et fuites honteuses en présence de l'ennemi, certificats simulés pour justifier des bons de fourrages. »

Il est certain qu'il fut suspendu le 30 juillet 1793, dix jours après l'arrestation de sa mère, et réintégré le 21 août. Sa seconde suspension date du 24 septembre 1793.

Le personnage n'était pas très intéressant ; toutefois, nous croyons devoir publier trois documents qui se trouvent en notre possession relatifs à Pierre Aubry.

C'est d'abord une lettre adressée par lui au maire de Montauban pour lui demander des actes d'état-civil :

Paris, 2 Brumaire, an VII.

J'ai recours à vous, mon cher compatriote, pour vous prier de me rendre un petit service ; comme il est en votre pouvoir de le faire je n'hésite pas à croire que vous n'ayez pour moi cette complaisance. Vous m'avez délivré, il y a quelques mois, divers actes de naissance et de mariage. Vous y avez apposé votre signature légalisée par votre administration municipale ; mais, à Paris, on ne trouve pas cette légalisation suffisante. On veut qu'elle soit faite par le secrétaire du département.

Je vous serais donc obligé d'envoyer les papiers que je vous adresse au secrétaire du département pour faire la légalisation convenable.

J'aurais aussi besoin de mon acte de naissance. Il est à la date du 29 avril 1766. (Cette date est fautive : c'est août et non avril.) Vous aurez la complaisance de l'expédier, de le faire légaliser, après quoi vous me renverrez le tout.

Mettez, je vous prie, mon cher compatriote, la plus grande célérité. Je suis extrêmement pressé de ces pièces. Quant aux petits frais et honoraires que je vous devrai, vous voudrez bien m'en envoyer la note; sur le champ je vous satisferai. Si je puis vous être utile, disposez de moi.

Votre concitoyen,

AUBRY DE GOUGES.

Mon adresse est au Cabinet Desareis, homme de loi, à Paris, r. des Portes-Sauveur, 18, pour remettre au C- Aubry de Gouze.

Voici maintenant deux lettres, qui forment comme l'épilogue de la biographie d'Olympe de Gouges. En 1867, le petit-fils d'Olympe

écrivait au maire de Montauban avec une écriture et une orthographe dénotant une éducation faite à l'étranger.

Nancy, ce 15 novembre 1867

A Monsieur Monsieur le Merre de Montauban.

Monsieur le Merre. Le sieur Aubry de Gouge, demeurent à Nancy (Meurth), a l'honneur de s'adresser à votre bienveillance pour savoir s'il n'auroit pas dans les archives de votre mairie l'acte de mortuaire de Pierre Aubry de Gouges ou Gouge sous la République, native de Montauban, décédé en 1804 ou 5, en qualité de générale divisionnaire et gouverneur de la Guianne française, mort à Sina Marie, chef lieu du gouvernement. Ce générale étoit fils d'un nommé Aubry et de Oclair de Gouge qui quitta sa ville natale de Montauban après le décès de son mari Aubry, et s'en alla à la cour de Louis quinz, ou son fils, Pierre Aubry de Gouge, fut page puis chevalier de Malte et de Saint-Louis, colonel des gardes d'Austrasie, générale sous la république et mort à Cayenne, au service du premier consul. Ce générale avoit un oncle, aussi de Montauban, grand mandarin en Chine, qui étoit extrêmement riche.

Mais n'ayant jamais rien eu de positif sur cela, je ne ment suis pas occupé. Les papiers et titre de ce générale (Aubry) ont été laissés dans les mains d'un nommé Audibert de Marseille, dont je n'ai jamais su ou il a passé. Cette homme doit être mort il y a long temps. Je pense que ses papiers doivent être retournés au lieu natal de ce générale.

Je prie donc à monsieur le merre d'avoir la bonté de me donner quelque renseignement si soit en son pouvoir.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

AUBRY DE GOUGES.

A Nancy, rue des Artisans, 44, dép. la Meurth.

M. le Maire de Montauban remit cette lettre à mon père en le priant d'y répondre. Justement à ce moment celui-ci recueillait des notes sur la victime de Robespierre. Il répondit donc à M. Aubry et en reçut

la lettre suivante, qui contient des renseignements intéressants. Nous en avons seulement rétabli l'orthographe.

Nancy, le 4 février 1868.

Mon cher Monsieur Forestié,

Si je n'ai pas répondu à votre aimable lettre, en réponse à celle que j'avais adressée à M. le Maire de Montauban, c'est que j'ai suivi vos conseils. Je me suis adressé directement au Ministre de la guerre puis au Ministre de la marine, qui ont eu l'obligeance de me délivrer tous les états de service de mon père l'adjudant général Aubry de Gouge, fils du Sr Aubry et de Marie Gouge.

Mon cher Monsieur, si vous avez besoin de savoir la vie de ma grand'mère, je peux vous la donner exactement. J'aurais des choses à dire de cette femme entière et entêtée, sur les discussions politiques ou elle fût le malheur de mon père, par ses œuvres sur la défense des Nègres, que mon père aurait dû les brûler plutôt que de les avoir présentées au premier consul Bonaparte.

Nulle personne n'a connu les secrets de la vie des Nègres plus que ma grand'mère, car c'était son idole. Elle leur avait fait tous les services. En effet, celle-ci eut une vie orageuse par sa propre volonté (?), tandis qu'elle aurait pu vivre si heureuse au milieu de ses petits enfants.

Mais non! ses fureurs politiques la menèrent sur l'échafaud. Robespierre fit pour elle ce que l'on n'a pas fait pour lui. Vous devez bien (savoir) qu'a la proposition que les Membres du Comité de Salut public lui ont offerte, de déclarer qu'elle était en démence, elle répondit à mon père et à ma mère qu'il fallait que sa tête tombe pour faire tomber celle de Robespierre. Est-ce qu'un fils répond à une pareille mère, qui compromettait son fils et lui faisait perdre son avenir.

Mon père n'a pu vivre en bon accord avec sa mère; il était heureux de son absence et habitait la maison de mon grand'père, père de ma mère, qui était entrepreneur de bâtiments, et tenait un hôtel meublé

pour les officiers et les élèves de l'Université. C'est là où mon père épousa ma mère ; il était sous-lieutenant en 1791, lieutenant des canonniers de Paris, capitaine en 1792 du 104 de ligne, adjudant général en 1793 ; suspendu par suite des écarts de sa mère, réintégré et nommé surveillant des transports militaires des côtes de Cherbourg et de La Rochelle, rétabli provisoirement comme adjudant général pour la campagne du Rhin, criblé de balles dans les cuisses et dans les reins, il fut admis à la réforme et au traitement d'adjudant général.

Quoique blessé, ce vénérable (soldat) offrit ses services au premier consul Napoléon Bonaparte, qui lui donna le commandement des troupes et stations de la Guyanne française, où il mourut victime de son trop de confiance et même de faiblesse, pour le nommé Victor Hugues, commissaire de la République, qui était le chef de la colonie, et qui livra la colonie et la garnison aux Anglais, qui la cédèrent aux Portugais.

J'y retournai en 1812, au service anglais, à bord d'une corvette. Les habitants ayant appris, par mon capitaine, que le fils du général Aubry de Gouge était à son bord, me firent descendre à terre, où je fus reçu avec tous les égards possibles.

Ces messieurs me firent du bien, me racontèrent quand il (mon père) était mort et me racontèrent (toutes les circonstances) ; mais je le savais bien puisque ma mère me l'avait dit assez souvent.

Si vous avez besoin de renseignements privés et politiques sur ma grand'mère, je pourrai vous les dire selon les récits de ma mère, de mes tantes et grand'tante, qui étaient attachées au service de la duchesse de Bethune-Sully, et qui a bien connu la belle Montalbanaise à la cour de Louis XV, dite Mme Olympe de Gouges. J'ai vu beaucoup de pamphlets sur le compte de cette femme. Mais il y a plus de roman que de vérité. Je ne sais comment il a pu se faire que mon père fût chevalier de Malte, et cela me semble drôle, et

cependant j'ai bien vu, étant jeune, dans ses papiers, une grande croix noire, en ivoire, attachée à des parchemins.

Si vous avez besoin de mes services, je vous donnerai des détails plus minutieux sur la vie de ma grand'mère.

Rue des artisans à Nancy (Meurthe)

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Aubry de Gouges

A ma prochaine, je vous donnerai de plus amples détails sur la vie de ma grand-mère et les malheurs de mon père.

Malheureusement Aubry mourut quelques temps après, et la correspondance s'arrêta.

Une oubliée : Olympe de Gouges Raoul Verfeuil

A l'heure où le féminisme, sous toutes ses formes, même les plus caricaturales, fait tant de progrès, il n'est peut-être pas sans intérêt d'évoquer la figure d'une femme qui, il y a quelque 130 ans, fut des premières, sinon la première, à revendiquer les droits de ses compagnes et que l'on peut considérer, par conséquent, comme l'un des précurseurs du mouvement féministe contemporain.

Cette femme, c'est Olympe de Gouges.

Curieuse à tous les points de vue et attachante à plusieurs, Olympe de Gouges, qui eut son heure de célébrité pendant la Révolution est, de nos jours, à peu près oubliée.

Dans son livre sur *Les Oubliées et les Dédaignés*, qui sont, il est vrai, légion, Charles Monselet, qui s'intéresse à Linguet, Fréron et Cumières, ne parle d'elle qu'incidemment. Les historiens, eux, ne l'ignorent pas tout à fait, mais ils nous la présentent sous un mauvais jour excessif.

Quant à ses biographes proprement dits, on les compte, seuls, à ma connaissance, son compatriote M. Edouard Forestié, dans une brochure, M. Léopold Lacour, dans *Les Origines du Féminisme contemporain*, et le docteur Guillois, dans une thèse médico-psychologique, ont étudié sa vie, son oeuvre et son caractère.

Elle n'en est pas mieux connue ; elle n'en est pas moins dédaignée. Et cela est en partie injuste.

Elle avait droit, pour le moins, à un peu plus d'indulgence, et la postérité aurait dû être, à son endroit, plus généreuse.

Marie Aubry, dite Olympe de Gouges, était née à Montauban, en 1748. Son acte de baptême est à la mairie de cette ville. Elle est la fille de Pierre Gouze, boucher ou tondeur - tondeur, mentionne l'acte de mariage de ce dernier - et d'Olympe Mouisset.

A 17 ans, on la marie, contre son gré, au sieur Aubry «officier de bouche de Messire de Gourgues, intendant de Montauban.» Intelligente (elle-même prétendra plus tard avoir du génie), vive, gracieuse, coquette, bonne, pitoyable, inculte, mais ayant des dons d'imagination, de la verve et de l'esprit, elle souffrit en compagnie de son époux.

Elle ne tarda pas à s'enfuir du domicile conjugal, enlevée peut-être par un galant fort épris ou complaisant, et se rendit à Paris. La mort de son mari la délivra bientôt de toute tutelle. Jeune, belle, passionnée «ayant dans le sang le soleil de son Midi», dit Lacour qui l'appelle «une Bovary du Midi», elle ne pouvait que plaire.

Elle fut, en effet, fort aimée, même de grands, parmi lesquels se seraient trouvés, dit-on, des princes du sang.

Certes, on lui prêta beaucoup plus d'amants qu'elle n'en eût en réalité. Il est sûr cependant, que dans cette première période de son existence, ses charmes furent particulièrement appréciés. Dans plusieurs de ses écrits, elle s'en est défendue, tout en invoquant des circonstances atténuantes et notamment son précoce veuvage, mais il est à peu près établi qu'elle mena à cette époque une vie, non pas de débauche et de scandale, mais de licencieuse liberté.

Elle ramassa de la sorte une assez jolie fortune.

En 1788, elle possédait 50 000 livres et un mobilier qui en valait 10 000. En 1793, alors qu'elle est emprisonnée et va bientôt mourir, il ne lui reste plus que 15 000 ou 16 000

livres. Ce déchet considérable s'explique par les dépenses qu'elle a faites pour « la cause populaire ».

L'ECRIVAIN

Car Olympe de Gouges ne fut pas toujours la courtisane du début. A 34 ans, lorsqu'elle commence à écrire, elle a renoncé vraisemblablement à l'amour, du moins dans ce qu'il y a de monnayable ; et même, quand on lui reprochera quelques années après d'avoir des amants parmi les membres de la Convention, elle répliquera : « Il est possible que j'ai fait des conquêtes, mais personne n'a fait la mienne. ». Et elle avancera, dans sa vanité qui fut immense : « Je ne crois pas qu'il y ait d'hommes dignes de moi. »

Désormais, elle était trop prise par sa «démangeaison d'écrire » pour s'attarder à un commerce amoureux dont elle avait tiré, d'autre part, de suffisantes ressources pour vivre indépendante et à l'abri du besoin.

Elle va donc s'adonner exclusivement à la littérature. Elle publie pièce sur pièce, roman sur roman, factum sur factum, libelle sur libelle, appel sur appel. C'est une véritable averse de papier qu'elle fait pleuvoir sur ses contemporains. Et lorsque, sur l'instigation de Robes-pierre qu'elle avait cruellement fustigé, on l'arrêtera, on trouvera chez elle des quantités de manuscrits.

Cette femme qui n'avait reçu aucune instruction, qui savait à peine lire et signer son nom, qui était obligée de dicter ses oeuvres et ses moindres lettres (on n'a de sa main, que quelques lignes presque absolument illisibles), cette femme mettait quatre heures pour composer un acte et un jour pour bâtir une grande pièce. Actes et pièces avaient beau n'être pas fameux, ils n'en représentaient pas moins un

effort, une dépense souvent considérable d'imagination et de travail sinon de talent.

Olympe de Gouges, comme on l'a prétendu, et comme elle l'a laissé entendre, avait-elle, de ce côté, de qui tenir et l'hérédité interviendrait-elle dans la question ? La jolie Montalbanaise était-elle la fille illégitime du poète Lefranc de Pompignan, lui aussi de Montauban ?

Quoiqu'il en soit, elle avait des dispositions littéraires incontestables qui, chez une personne d'une bonne culture, eussent été adroitement canalisées et mises utilement à profit.

Olympe se contenta malheureusement d'entonner des hymnes de gratitude complaisamment renouvelés en l'honneur de la nature qui l'avait si bien dotée. Elle fit d'ailleurs valoir le mieux qu'elle put ses aptitudes et tout en s'excusant volontiers d'ignorance et en demandant une indulgence plénière pour toutes les fautes, qui sont plus graves que légères, fautes de français, fautes de construction, fautes de style, fautes de savoir, fautes d'esprit, fautes de génie, elle fut «le plus zélé» et surtout «le plus ardent des auteurs». (Postface au *Mémoire de Mme de Valmont*.)

« Il est dans ma destinée, écrit-elle dans la préface de *L'Homme heureux*, de faire des comédies remplies de défauts et de mauvaises préfaces qui nuisent aux médiocres succès qu'elles peuvent obtenir à la lecture. »

« On me fait passer dans le monde, dit-elle encore, pour une femme dangereuse qui ne pardonne rien à personne et qui met tout l'univers en comédie. »

Il est évident que c'est un peu, à ce moment, sa manie. Une manie qui lui cause d'ailleurs plus d'ennuis qu'elle ne lui procure de satisfactions. Le théâtre français a bien reçu

d'elle *Zamor et Myrza ou l'Heureux Naufrage*, mais de la réception à la présentation il y a loin. Olympe a beau accepter qu'on la joue pendant la mauvaise saison, selon l'habitude qui s'est continuée jusqu'à nos jours et qui n'est pas près de disparaître : malgré cette occasion, elle est obligée d'attendre longtemps sous l'orme. On finit par écouter toutes ses doléances, mais les autres pièces qu'elle présentera, *Le Mariage de Chérubin*, *Lucinde et Cardénic*, *Le Philosophe corrigé*, *Molière chez Ninon*, seront impitoyablement refusées.

Elle a raconté d'une façon assez humoristique la lecture de *Molière chez Ninon* :

« Pendant la lecture, une maudite porte de derrière ne pouvait jamais se tenir close et chacun se levait pour la fermer. Au dénouement, les trois quarts du comité dormait. »

Les bulletins de refus qu'Olympe de Gouges insère dans ses oeuvres, imprimées pour édifier le public sur la mentalité des comédiens, ne sont pas moins amusants :

« Pour le bien de l'auteur, dit l'un, je refuse cet ouvrage. »

« L'auteur a mis 29 acteurs, tandis qu'il n'y en a que 23 à la Comédie Française », déclare un autre.

Blessée dans son amour-propre, Olympe ne veut plus profiter dorénavant des billets de faveur que la Comédie Française lui accordait et qu'elle utilisait jusque là.

« Une femme sensible ne peut supporter tant d'iniquités et de mauvais procédés entassés les uns sur les autres. »

Elle se plaint à Mme de Bellecourt, à Molé. Elle provoque, naturellement en vain, Fleury en duel « au pistolet, à quatre pas, chaque adversaire enfoncé à mi-corps dans un trou. »

Ces déboires, plus gais que tristes, n'arrêtent pas sa vocation.

La Comédie Italienne lui jouera, le 1 avril 1791, **Mirabeau aux Champs Elysées** ; le Théâtre Comique et Lyrique représentera, en 1792, **Le Couvent ou les Voeux forcés** et, le 23 janvier 1823, le Théâtre de la République donnera d'elle **Le Général Dumouriez à Bruxelles ou Les Vivandiers**, représentation qui fut l'occasion d'un aimable charivari.

Rien de tout cela n'est resté à la scène. Rien ne méritait sans doute d'y rester.

De la période révolutionnaire et même post-révolutionnaire, qu'est-il d'ailleurs demeuré comme production littéraire et plus spécialement théâtrale ? Pas grand chose. Olympe de Gouges - ses faiblesses reconnues- partage le sort d'à peu près tous ses contemporains dont certains eurent cependant du succès, notamment Marie-Joseph Chénier. Au point de vue théâtral, du moins, il faut attendre le Romantisme pour trouver des oeuvres dignes d'attention.

Aussi bien, les écrits exclusivement littéraires d'Olympe nous intéressent beaucoup moins que ses écrits politiques. Ces derniers ne sont pas non plus transcendants, mais ils renferment des qualités réelles de fond et même de forme. Ils sont pleins de fougue, d'enthousiasme, de témérité. Ils sont quelques fois ridicules, mais presque toujours vigoureux. Ils ne manquent jamais de générosité. Ils contiennent des folies mais aussi du bon sens et de la sagesse.

LA REVOLUTIONNAIRE

Ce fut la Révolution qui permit à Olympe de Gouges de se consacrer aux questions politiques et sociales. Cette révolution, elle prétend l'avoir, la première, prévue et

souhaitée. « J'ai élevé publiquement la voix la première, assure-t-elle, contre le despotisme. »

La première, c'est évidemment exagéré. Olympe oubliait d'abord les encyclopédistes. Elle oubliait ensuite toutes les voix, connues ou inconnues, timides ou audacieuses, faibles ou puissantes, graves ou légères, qui étaient montées de tous les coins de la France, de tous ses ravins, de toutes ses chaumières, de tous ses ateliers et avaient fini par se changer en tonnerre.

En tout cas, elle fut une des premières à comprendre le mouvement révolutionnaire et à le suivre, sinon à le précéder. Franchement royaliste au début, elle n'en flétrit pas moins avec âpreté les excès et les vices de la Monarchie corrompue et exhorta maintes fois, de toute son âme, le roi, la reine et la cour à une politique de sagesse, d'intelligence et d'humanité.

La France, épuisée d'impôts et de gabegies, lui semblait être un malade dans son lit. Pour sauver ce malade, une prompt opération est nécessaire. On a recours à un bon médecin. Ce bon médecin, c'est le Tiers Etat.

Olympe, qui avait grand cœur, devait sincèrement souffrir de l'état du pays et surtout de la situation lamentable des classes inférieures.

A plusieurs reprises, elle plaide la cause des déshérités, des malheureux, « des maçons et des terrassiers qui sont sans pain ni feu », des vieillards misérables dont le sort est si terrible. Elle flétrit dans ses **Remarques patriotiques**, la rapacité d'un logeur qui a expulsé, parce qu'il ne pouvait payer sa modeste chambre, un pauvre vieux, mort, quelques heures après, d'inanition sur le seuil de sa porte crochetée. Elle demande que le roi « fasse des exemples effrayants de ces agioteurs infâmes qui dévastent le royaume des blés et

des farines et souvent en faveur des ennemis de l'Etat ». Elle propose, pour atténuer la misère du peuple, des ateliers publics qui sont, en effet, ouverts et produisent quelque soulagement. Et c'est comme un premier essai des ateliers nationaux de 1848.

Elle préconise la création d'une caisse patriotique alimentée par un bon impôt sur le luxe, sur les cabriolets, les bijoux, sur la servitude, c'est-à-dire d'autant plus fort que la domesticité du contribuable sera plus nombreuse. Et c'est comme une sorte d'impôt sur le revenu, puisque basé sur les ressources excessives des riches, variant avec elles et permettant d'exonérer totalement les pauvres. Olympe voudrait aussi que cet impôt frappât tous les jeux et certaines productions artistiques qu'elle considère comme un luxe entre les mains de particuliers, la peinture et la sculpture, par exemple. Elle croit que, de cette façon, la dette nationale sera acquittée avant cinq ans et que la France connaîtra une ère de calme et de prospérité.

Au lieu de calme, ce fut la tourmente. Olympe, douloureusement, s'en afflige. Elle s'en effraye aussi, non pas pour elle, mais pour la patrie. Elle déplore la guerre civile et prévoit la guerre étrangère, l'invasion, l'avortement de la Révolution. Et au plus fort de la tempête, quand toutes les passions sont déchaînées et qu'il suffit du caprice d'un adversaire pour vous envoyer à l'échafaud ; quand l'orage - et le couteau - menacent toutes les têtes, Olympe, avec obstination, prêche le désarmement des factions.

« Les insensés, écrit-elle dans *l'Esprit français*, en parlant des hommes. Ils ne vivent qu'un jour, une heure, une minute en comparaison des siècles et cette vie courte, remplie d'orages, d'infirmités, de turpitudes et de douleurs

humaines, n'a pu encore leur inspirer la forme d'un gouvernement sage et humain. »

Dans *l'Avis pressant à la Convention*, elle s'écrie :

« Est-ce toi, Montagne, qui descendras la première de ton trône despotique ? Est-ce toi, Plaine, qui n'as pas à descendre, qui marcheras au devant où, transportés par un mouvement spontané, les deux partis se confondront-ils au milieu du Sénat français ?

« ... Montagne, Plaine, Rolandistes, Brissotins, Girondins, Robespierriéristes, Maratistes, disparaissent, épithètes infâmes.

« ... O ma patrie ! se lamente-t-elle. Les ennemis sont dans ton sein ! Ce sont tes propres enfants qui contribueront à ta perte ! »

Il y a dans ces paroles, selon le goût de l'époque, de la grandiloquence, mais elles ne sont dépourvues ni de vérité ni de noblesse. Elles suffiraient à rendre Olympe de Gouges sympathique si son désintéressement absolu n'ajoutait encore à son mérite.

Olympe est, en effet, profondément désintéressée. Elle ne cherche aucune récompense pour son civisme et c'est avec une juste fierté que, dans son *Testament politique*, elle se glorifiera de n'avoir jamais eu son nom inscrit sur le livre de pensions.

« Entre un trône et un échafaud, avait-elle déjà déclaré dans *l'Esprit Français*, maîtresse de choisir le diadème ou le supplice, je ne monterais pas en Française sur le trône, mais en Romaine à la mort pour ma patrie. »

Et elle ajoutait noblement :

« Tout salaire qui n'élève pas l'âme n'est point digne de mon ambition. »

Pour avoir un salaire quelconque, il lui faudrait être inféodé à un clan, à une coterie. Or, elle n'appartient et ne veut appartenir à aucun parti.

« ... Ce n'est point un moyen, je le sais, remarque-t-elle non sans malice, de me faire des partisans, des prôneurs, des amis ; il faut, dit-on, être nécessairement enrôlé sous quelque bannière pour se faire louer, chanter et porter jusqu'aux nues. »

Mais peu lui importe ! Elle juge tous les partis également « anti-patriotiques ».

Or, elle veut avant tout servir la patrie.

C'est pour lui éviter des représailles de la part des nations voisines qu'elle se prononce contre la mort de Louis XVI. Elle demande même à défendre le roi. Elle allègue avec raison que la monarchie n'est pas morte parce qu'on a tué un monarque. Elle propose qu'on exile Louis Capet. Il sera moins dangereux exilé que guillotiné.

Elle estime, en outre, qu'il y a en faveur de Louis XVI des circonstances atténuantes. « Il fut le seul de nos tyrans qui n'eut pas de courtisanes... Il fut faible, il fut trompé, il nous a trompés..., -son plus grand crime fut de naître roi dans un temps où la philosophie préparait en silence les fondements de la République... »

Prononcer cette sorte de plaidoyer avant la lettre, c'était déjà faire preuve de courage. Olympe en fit encore preuve - et bien davantage - en attaquant violemment Robespierre. Elle ne signe que d'un anagramme : Polyme, son libelle virulent « Le Pronostic de M. de Robespierre par un animal amphibie » ; mais quelque temps après, elle s'en reconnut publiquement et hautement l'auteur. Et l'animal amphibie parlait ainsi :

« Tu te dis l'unique auteur de la Révolution, tu n'en fus, tu n'en es, tu n'en seras éternellement que l'opprobre et l'exécration... Ton souffle méphitise l'air pur que nous respirons actuellement, ta paupière vacillante exprime malgré toi toute la turpitude de ton âme, et chacun de tes cheveux porte un crime. »

Et le doux amphibie accusait Robespierre d'aspirer à la dictature, de vouloir verser le sang du peuple, de vouloir assassiner Pétion, Roland, Vergniaud, les Girondins, et entre autres aménités, il le traitait de grossier et vil conspirateur.

« Ton spectre sera la fleur de lys de la peine de Gênes, lui annonçait-il ; ton trône, l'échafaud. Corrige-toi, s'il en est encore temps. Je te jette le gant du civisme. L'oseras-tu ramasser ? Trace sur cette affiche le jour ; l'heure, le lieu du combat, je m'y rendrai. »

Robespierre releva autrement le défi. Il envoya Olympe de Gouges à la guillotine.

Elle avait aggravé irrémédiablement son cas en lui adressant en outre ceci :

« Je te plains, Robespierre, et je t'abhorre. Vois quelles différences entre nos âmes. La mienne est véritablement républicaine, la tienne ne le fut jamais. »

Et elle lui proposait de prendre avec lui un bain dans la Seine, « les pieds attachés de boulets de 16 ou 24 ».

« Ta mort, expliquait-elle, calmera les esprits. Je suis utile à mon pays, mais mon trépas le délivrera du moins du plus grand fléau et peut-être ne l'aurai-je jamais mieux servi ! »

On conçoit que Robespierre, qu'elle qualifiait, par dessus le marché « d'individu médiocre, orgueilleux avec ses supérieurs en mérite et talents, rampant et imposteur avec le peuple », ait fini par perdre patience.

Condamnée à mort pour avoir « composé des ouvrages contraires au vœu manifesté par la nation entière et aux lois portées contre quiconque proposerait une autre forme de gouvernement que celle d'une République unie et indivisible », Olympe de Gouges eut beau prétendre être enceinte, après un examen médico-légal pourtant douteux et qui aurait dû, par conséquent, au moins ajourner son trépas, elle fut exécutée le 31 décembre 1793.

Elle mourut avec courage.

Regardant les Champs Elysées, elle eut seulement cette sorte de regret :

« Fatal désir ! J'ai voulu être quelque chose ! »

Il ne faudrait pas croire qu'Olympe de Gouges n'eut que des extravagances de gestes, d'attitudes, de langage, de plume ou de pensée.

Comme l'a très bien fait remarquer M. Lacour dans *les Origines du Féminisme contemporain*, il y a en elle un mélange de sagesse et d'exaltation, de bouffonnerie et de bon sens, de défauts et de qualités, et sans sa fâcheuse « hypertrophie du moi » qui éclate dans chacun de ses écrits, il est sûr qu'elle eut été prise un peu plus au sérieux et justement estimée.

J'ai montré qu'elle n'avait pas toujours déraisonné comme certains le laissent entendre ; à plusieurs reprises, elle fit même preuve d'un sens politique avisé. Nous allons voir maintenant qu'elle eut des hardiesses d'opinions peut-être téméraires à l'époque, mais qui, obscurément, ont peut-être contribué pour une part, comme je l'indique au début de ces pages, à la naissance et au développement du féminisme d'aujourd'hui.

LA FEMINISTE

C'est d'abord dans un roman paru en 1789, *Le Prince philosophe*, qu'elle revendiqua nettement les droits de la femme. Ces droits, elle les résuma ensuite dans une curieuse déclaration basée sur celle des Droits de l'Homme.

Dans cette déclaration des *Droits de la Femme et de la Citoyenne* on lit un article 10 ainsi conçu :

« La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. »

Elle commence son écrit *Les Droits de la Femme* par cette apostrophe vigoureuse :

« Homme, es-tu capable d'être juste ? »

Elle espère qu'il le sera suffisamment pour accorder à sa compagne, jusqu'ici trop méprisée, la place qui est la sienne sous 1^e soleil.

Elle exige le droit pour ses semblables à « toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Elle prend la défense des filles mères.

Toute citoyenne peut dire librement : « Je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité. »

Elle est pour la recherche de la paternité. Est-ce qu'il n'est pas honteux que la femme mariée puisse donner impunément, sous le couvert du code, des bâtards à son mari, alors qu'on voue au mépris et à la misère les pauvres filles qui ont commis le seul crime d'aimer ?

Le problème conjugal préoccupe vivement Olympe de Gouges. Elle rédige un projet de contrat entre l'homme et la femme. Ce projet débute ainsi :

« Mus par notre propre volonté, nous nous unissons pour le terme de notre vie et pour la durée de nos penchants mutuels aux conditions ci-après... »

C'est l'amour libre qu'elle préconise. Mais elle sent l'écueil. Que sera la part des enfants ? En ce qui concerne les gens fortunés, elle évite le danger très adroitement en basant l'union libre sur l'héritage qui ira d'office aux enfants de cette union. Elle cimente ainsi la famille tout en dépouillant les rapports des conjoints des liens trop rigides et souvent trop cruels de la loi.

« Le mariage, écrit-elle, est le tombeau de la confiance et de l'amour. »

Aussi bien, elle prend, pour prévenir les abus, de sages précautions. Elle voudrait une loi « qui avantageât les veuves et les demoiselles trompées par les fausses promesses d'un homme à qui elles se seraient attachées. » Cette loi forcerait un inconstant à tenir ses engagements ou à payer une indemnité proportionnée à sa fortune. C'est peut-être la porte ouverte au chantage toujours possible. Olympe le prévoit. Aussi ajoute-elle :

« Je voudrais que cette loi frappât les femmes qui recourraient à elle sans motif légitime. »

Pour faire aboutir toutes ces revendications, elle exhorte les femmes à se grouper, les groupe même, si l'on en croit certains historiens.

« O femmes ! femmes ! Quand cesserez-vous d'être aveugles ? »

Son féminisme ne l'abuse pas au point de faire de toutes ses compagnes des êtres d'élite. Elle avoue même « qu'il y a quelques fondements à dire que les femmes ne sont propres qu'à conduire un ménage et que celles qui tendent à l'esprit

et se livrent avec prétention à la littérature sont des êtres insupportables à la société ».

Mais son sentiment est «qu'elles peuvent réunir les avantages de l'esprit avec les soins du ménage, même avec les vertus de l'âme et les qualités du cœur ». Y joindre la beauté, la douceur du caractère, ferait, elle en convient, un modèle rare, mais qui peut prétendre à la perfection ? Nous n'avons point de Pygmalion comme les Grecs, par conséquent point de Galathée (*Préface pour les dames*, premier volume des oeuvres d'Olympe de Gouges).

Sous ces réserves pleines de bon sens, elle plaide avec chaleur la cause du féminisme, comme elle plaide aussi une autre cause également généreuse, celle des nègres dont on fait un commerce infâme.

C'est contre l'esclavage qu'elle écrit sa pièce représentée à la Comédie Française: *L'Heureux Naufrage*.

Son bon cœur est inépuisable et se manifeste de toutes les façons par la parole, par la plume, par les dons qu'elle multiplie, dons patriotiques et privés. Sa bonté s'étend aux animaux. Elle a chez elle, dit M. Lacour, une véritable ménagerie : chats, chiens, oiseaux.

Pour soulager la misère du peuple, elle fait ouvrir les ateliers publics. Pour que la justice ne frappe pas trop durement et exclusivement les petits, elle souhaite la création d'un tribunal populaire et suprême en matière criminelle. Le peuple y aurait des représentants. C'est l'idée fondamentale du jury.

« Si les Françaises, un jour, sont désignées à la postérité, écrivait Olympe de Gouges dans son *Testament politique*, le 4 juin 1793, peut-être ma mémoire égalera celle des Romaines. »

Certaines Françaises - peu, il est vrai, - ont été désignées à la postérité et Olympe de Gouges ne figure pas parmi elles.

Certes, quoi qu'elle en ait dit, elle n'avait pas l'envergure d'une Romaine. Mais elle eut quelques mérites, qui devaient être signalés, établis et reconnus. On n'a retenu d'elle que les extravagances, les attitudes grotesques, puériles ou théâtrales, la grande vanité, l'érostratisme, pour parler comme un de ses races biographiques, M. le docteur Guillois, encore qu'elle n'ait jamais incendié aucun temple ni détruit aucune merveille.

Il y avait dans Olympe de Gouges autre chose. Son style, qu'on peut lui reprocher, qui est si souvent ampoulé, naïf, défectueux, ne manque jamais de force et de flamme et il n'est pas toujours incorrect. Et quand on songe qu'elle savait « à peine épeler le français », qu'elle était née dans un pays « où l'on parlait très mal la langue » et n'avait pas reçu l'ombre d'une instruction, on avouera qu'elle aurait eu - si elle avait écrit impeccablement - ce génie qu'elle s'attribue, à tort, si volontiers.

A défaut de qualités littéraires, elle en eut d'autres. Elle eut des qualités de cœur et d'esprit. Elle eut - malgré la première période de sa vie - des qualités morales. Elle eut, enfin, des qualités politiques.

On ne lui en a tenu aucun compte.

Il m'a paru qu'en lui consacrant ces quelques pages, je faisais oeuvre de légitime réparation.

Ingres vu par Mary-Lafon

Quand Mary-Lafon a décidé d'écrire les mémoires de sa vie culturelle (50 ans de vie littéraire), il a évoqué Ingres, avec qui, il partageait le même amour pour Montauban.

« J'avais rencontré Ingres chez David. Il était mon compatriote, aussi, en sortant de l'atelier du sculpteur, situé rue d'Assas, nous allâmes faire un tour au Luxembourg, et nous causâmes longuement de Montauban et de Rome. Il avait quitté sa ville natale à huit ou neuf ans pour étudier le dessin à Toulouse, et, bien qu'il y eut laissé deux sœurs, il n'y revint qu'une fois en sa vie et n'y passa qu'un jour. Comme il aimait à en parler et à ressaisir ses premiers souvenirs dont la traînée lumineuse remontait à 1793, je lui demandais pourquoi il avait changé l'orthographe de son nom. Dans son acte de baptême, en effet, et dans tous les papiers de famille, ce nom est écrit Ingre. Il ignorait les motifs de ce changement.

Son dessein était d'abord de venir, comme le bon lièvre, mourir au gîte et de consacrer ses dernières années à l'ornementation de sa patrie. Un événement domestique, la séduction, et la mort prématurée d'une nièce, le détourna de ce projet.

De Montauban, nous passâmes à Rome et je le fis bondir de surprise en lui adressant cette question :

– Pourquoi ne l'épousiez-vous pas la belle ***Giovanna de la via del Bambino*** ?

– Zoega ! s'écria-t-il, comme touché par la pile électrique, comment savez-vous que je connaissais Zoega ?

– J'ai habité Rome vingt-sept mois, mais le fait m'était connu avant d'y aller.

- Comment cela ?
- De la manière la plus simple. Un notaire m'avait donné comme autographe, votre lettre et la procuration de votre père. Plus tard, j'appris d'autres détails à Rome.
- Et qui put vous parler de Zoega ?
- Nobby, l'archéologue.
- Son voisin !
- Et le libraire français.
- Merle ! ah ! le bavard ! et que vous dit-on ?
- Que vous étiez amoureux fou de cette bohémienne !
- C'est vrai et je songeai sérieusement à l'épouser.
- Serais je indiscret en vous demandant pourquoi la procuration de votre père devint inutile ?
- Pas le moins du monde. Je venais de recevoir ce papier et me préparais à conduire Zoega, à l'autel ; en attendant, elle posait pour une vierge donnant le sein au divin enfant. En reculant le tabouret où était jeté son corset, un objet vint à glisser à terre avec un bruit sec. Je tournai les yeux et vis un busc²⁷ en frêne d'une forme singulière. Zoega s'élança pour le ramasser, mais point assez vite pour m'empêcher d'y apercevoir deux cœurs traversés d'une flèche et un nom, Feliciano, tracé avec du sang. Zoega était rouge comme du feu ; bien que ma main trembla un peu, je ne fis semblant de rien, et j'attendis le jeudi avec impatience. Ce jour-là Zoega ne manquait jamais d'aller à Ripetta, sous prétexte de voir sa tante. Je m'y rendis vers les quatre heures et la trouvai dans un bal public dansant avec Feliciano. Vous pensez bien qu'après cette constatation, il n'y eut ni amour, ni mariage. » Mary-Lafon

²⁷ Busc : baleine qui maintient le corset.

Edouard Forestié et le *Ralliement*

Le 23 novembre 1911 *Le Ralliement* quotidien monarchiste, évoque la mort d'Edouard Forestié :

« Nous avons une bien triste nouvelle à annoncer à nos lecteurs : Edouard Forestié est mort hier matin à 10 heures après une longue et cruelle maladie.

Nous ne pouvons rendre aujourd'hui à sa mémoire l'hommage qu'elle mérite, mais nous voulons remplir le devoir de saluer ici celui qui si longtemps y tint une place distinguée.

Edouard Forestié fut plus que journaliste, il fut analyste ; il fouilla notre histoire locale et sut faire revivre le vieux Montauban dans un ouvrage que couronna l'Institut.

Il connaissait à fond l'histoire de la Révolution, et ses chroniques sur cette époque arrêtaient toujours l'attention. Les questions locales étaient traitées par lui avec une maîtrise qui s'imposait aux adversaires mais non aux ennemis, il n'en avait pas. Dans ses polémiques il était ferme mais courtois ayant le respect des personnes. En lui également nous saluons le continuateur de la vieille maison de son père. Edouard Forestié fut un conservateur chrétien ; jamais il ne dévia de sa ligne : ce qu'il avait été au *Courrier du Tarn-et-Garonne*, il le fut au *Ralliement*. Il a reçu avec foi les sacrements de l'Eglise et nous avons confiance que le bon soldat aura reçu bon accueil quand, à l'appel de Dieu, son maître, il a répondu « Présent ! »

Nous offrons à MM. Forestié ses fils, l'expression de nos plus affectueuses condoléances. »

La Dépêche indiqua : « Pendant dix-sept années nous avons soutenu ici de fréquentes polémiques contre M.

Forestié, défenseur de la cause monarchiste et religieuse. Nos discussions ont été parfois passionnées, mais comme nous l'avons déjà écrit, il ne nous coûte pas de reconnaître que notre contradicteur ne se laissa jamais entraîner à l'injure basse qui semble en honneur dans une certaine presse. »

La Petite Gironde : « M. Forestié était un monarchiste convaincu. C'est dire qu'il était pour nous un adversaire déterminé. Mais nous devons reconnaître qu'il fut toujours d'une loyauté et d'une correction absolues. »

Le Midi Socialiste : « Nous apprenons le décès de Louis-Edouard Forestié, notre ex-confrère du *Ralliement* qui était à la fois lauréat des l'Institut de France, secrétaire de plusieurs sociétés savantes. Il était âgé de 64 ans. C'est une vieille et grande figure montalbanaise qui disparaît. Malgré nos divergences d'opinion, nous nous inclinons respectueusement devant sa dépouille mortelle et prions sa famille de croire à nos sincères condoléances. »

Verfeuil dans **le Républicain**

Article du **Républicain** du 9 mars 1907

Une scène écoeurante

Ceux de nos concitoyens qui sont passés, dans l'après-midi de mercredi, à côté du café de la Comédie sur le Pont des Consuls ont pu assister à une scène écoeurante et lamentable. Une pauvre jeune veuve chargée d'un enfant en bas âge, nous a-t-on dit, a été expulsée du modeste logement qu'elle occupait rue de la Comédie, maison C... C'est un de nos moins sympathiques huissiers qui était chargé de la besogne. Il s'en est naturellement tiré à merveille. Il ne faut pas plus demander de la pitié à un officier ministériel qu'à celui qui le commande en l'occurrence le propriétaire.

Mais si le cœur de ces gens-là est de pierre, leur intelligence - s'ils en ont une ! - devrait bien leur faire comprendre qu'ils n'ont pas le droit, légalement parlant, d'agir de la sorte. Il peuvent avoir le droit d'expulser le locataire, c'est entendu mais non pas celui de détériorer ses meubles en les jetant pêle-mêle sur une place publique par un temps épouvantable, comme c'était le cas mercredi. Aussi bien, à quoi sert de protester ? Cela est écoeurant, lamentable, je le reconnais. Mais cela est une des beautés du régime capitaliste que nous subissons. Tant que la société actuelle subsistera les pauvres resteront les pauvres c'est-à-dire les esclaves, les exploités et les parias. La révolution sociale peut seule changer ce monstrueux état des choses.

Raoul Verfeuil